

# ALLONS-Y

Revue académique des enfants, la paix et la sécurité

Volume 7 | Mai 2023 | Édition française



# Allons-y

**Revue académique des enfants, la paix et la sécurité**

Volume 7 | Mai 2023

**ISSN**

ISSN 2563-4542 (Imprimé)

ISSN 2563-4550 (En ligne)

**Rédacteurs** : Catherine Baillie Abidi et Dustin Johnson

**Collaborateurs** : Catherine Baillie Abidi, Roméo Dallaire, Marianela Fuertes, Roberto Gil, Dustin Johnson, Fred Moar, Wendy Kean, Powei Happiness Kerry, and Daniel Roberts

**Conception et production** : Megan Churney

**Photo de la première de couverture** : Bill Watkins

**Photo de la quatrième de couverture** : Jessica Wiebe

**Éditions** : L'institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité  
Université Dalhousie  
Halifax, Nouvelle-Écosse

Les membres de l'équipe rédactionnelle tiennent à remercier le Centre d'excellence Dallaire pour la paix et la sécurité de son financement à l'appui de ce numéro, ainsi que les membres du comité de lecture pour leur contribution essentielle à ce numéro d'Allons-y.

Les points de vue, opinions et analyses exprimés dans ce volume sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle de l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité, de l'Université Dalhousie ou des employeurs respectifs des auteurs.

© 2023 l'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité. Distribué sous une licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)



Cette publication peut être téléchargée gratuitement à l'adresse [www.dallaireinstitute.org/publications/](http://www.dallaireinstitute.org/publications/)

Pour plus d'informations, veuillez contacter [dustin@dallaireinstitute.org](mailto:dustin@dallaireinstitute.org) or [catherine@dallaireinstitute.org](mailto:catherine@dallaireinstitute.org)

## À PROPOS DES ILLUSTRATIONS DE LA COUVATURE

« Après 32 ans dans l'Armée canadienne et cinq autres années de travail au sein de l'Institut Dallaire pour les Enfants, la Paix et la Sécurité, la nature et l'impact du préjudice moral sont devenus plus évidents aussi bien pour moi que pour les autres. Le préjudice moral affecte toutes les personnes confrontées au dilemme moral; dilemme que ces derniers sont incapables de résoudre par eux-mêmes. Les enfants qui sont recrutés et utilisés dans la violence armée sont confrontés aux mêmes dilemmes et blessures moraux que les soldats professionnels qu'ils rencontrent. Ce sont des blessures intérieures, contrairement aux apparences paisibles, blessures qui peuvent les affecter pour le restant de leur vie »

Bill Watkins est un lieutenant-colonel (ret.) , il a quitté récemment l'Institut Dallaire où il était le directeur des programmes pédagogiques et des programmes de renforcement des capacités. Il est actuellement doctorant à l'Université de Leiden où il fait sa thèse sur les influences du leadership dans le recrutement et la radicalisation, dans la violence politique. Il a commencé par l'art visuel en se spécialisant principalement sur le portrait, mais a toujours ressenti un fort attachement au message sous-jacent de l'art et du pouvoir de ce dernier à générer la pensée critique.

*Cette publication a été rendue possible grâce au financement  
du gouvernement du Canada*



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada



# UN ONU

PEACEKEEPING  
Réunion des ministres de la Défense

MAINTIEN DE LA PAIX  
Réunion des ministres de la Défense

#ConfPaix17

#ConfPaix17



Lancement des Principes de Vancouver lors de la Réunion des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations Unies à Vancouver, au Canada, le 15 novembre 2017

Photo : L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité.

# TABLE DES MATIÈRES

- 05 À propos de l'Institut Dallaire
- 07 À propos d'Allons-y: Journal of Children, Peace and Security
- 08 Lettre de la rédaction par Catherine Baillie Abidi et Dustin Johnson
- 10 Avant-propos par L'honorable lieutenant-général (à la retraite) Roméo Dallaire

## **ARTICLES COMMENTAIRE**

- 12 *Jour du Souvenir 1971* par Colonel Fred Moar
- 16 *Parcours d'un vétéran - Réflexions sur les répercussions des opérations de paix complexes mettant en cause des enfants : Un appel à la réflexion, à la réaction et à des réponses proactives* par Colonel (à la retraite) Roberto Gil et Catherine Baillie Abidi

## **ARTICLES POLITIQUE**

- 28 *Offrir un soutien d'aumônier aux femmes militaires ayant subi un préjudice moral* par Dr. Daniel Roberts

## **ARTICLES DES RECHERCHE**

- 44 *Les Principes de Vancouver : Une grammaire morale pour une observation autonomisée* par Wendy Kean
- 56 *Préjudice moral - Un aperçu des contextes nuisibles et préjudiciables* par Marianela Fuertes
- 72 *The Psychological Menace of Children Formerly Associated with Non-state Armed Groups (CFANSAG) in Northeast Nigeria* by Powei Happiness Kerry



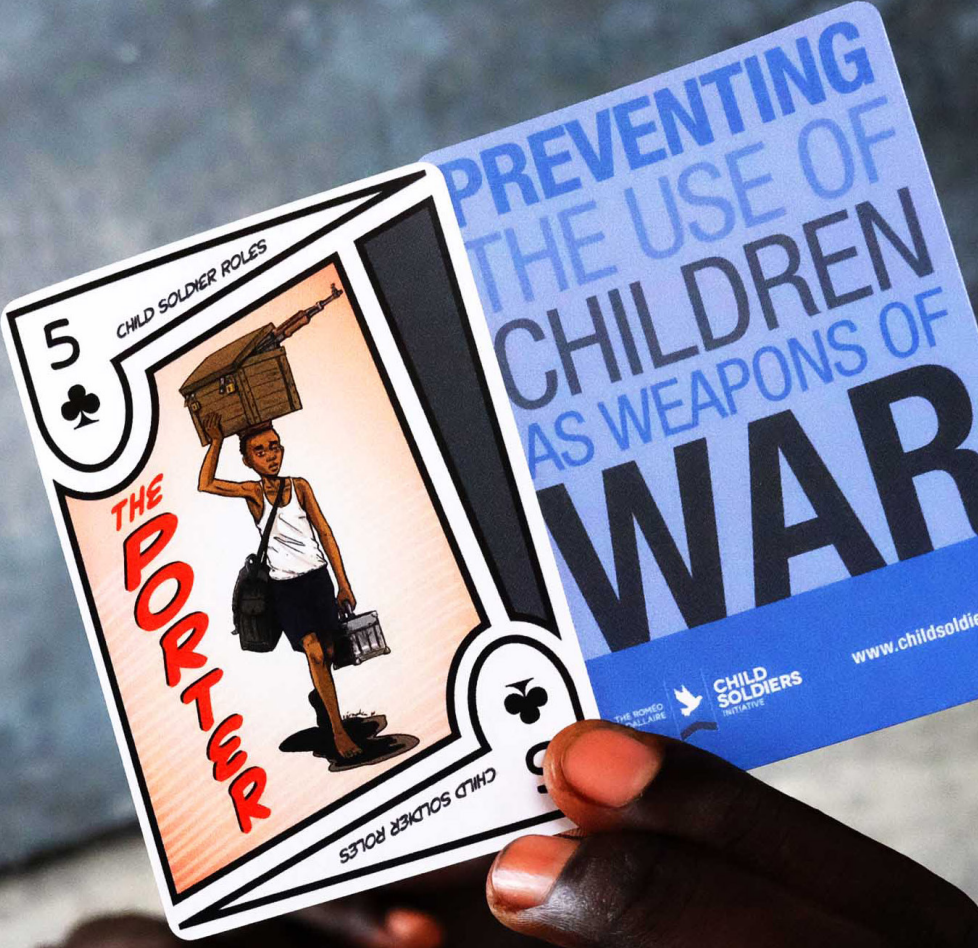


Photo : Josh Boyter

# À PROPOS DE L'INSTITUT DALLAIRE

L'Institut Dallaire pour les enfants, la paix et la sécurité a été fondé par le général Roméo Dallaire en 2007. L'Université Dalhousie, située à Halifax, en Nouvelle-Écosse, abrite l'Institut depuis 2010. Le général Dallaire a été confronté pour la première fois au problème des enfants soldats en tant que commandant de la force de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda pendant le génocide de 1994. À cette époque, le général Dallaire s'est rendu compte que lui et ses troupes étaient mal préparés à les affronter. S'inspirant de cette expérience, l'Institut Dallaire a été créé en partant du principe que la prévention de la violence à l'encontre des enfants nécessite une double approche, qui consiste à donner la priorité à la protection des enfants et à comprendre les impacts opérationnels importants sur les acteurs du secteur de la sécurité.

Par le biais de la recherche interdisciplinaire et appliquée, du plaidoyer mondial, de la formation des universitaires et des praticiens, et de l'engagement communautaire, l'Institut Dallaire propose des stratégies innovantes pour prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés et la violence. De manière unique, l'Institut Dallaire travaille directement avec le secteur de la sécurité pour mettre en œuvre cette stratégie de prévention. L'Institut Dallaire a quinze ans d'expérience de travail direct avec les acteurs de la sécurité, y compris l'armée, la police, les services de renseignement et les services correctionnels, afin de renforcer les capacités opérationnelles, stratégiques et tactiques pour empêcher le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés et la violence.

L'Institut Dallaire fait progresser la compréhension des contextes fragiles qui menacent les enfants, augmentent leur vulnérabilité à la violence extrême et à l'insécurité, et diminuent leur capacité d'influencer positivement le changement. Ces défis perpétuent les cycles d'inégalité et de violence qui se poursuivent sur plusieurs générations. Grâce à ce travail, l'Institut Dallaire espère mettre en place une approche plus holistique et axée sur la prévention de la question des enfants recrutés et utilisés dans la violence armée. Elle viendra compléter les efforts actuels tout en apportant des solutions innovantes, en ayant pour objectif ultime de construire un monde où les enfants sont au cœur de la paix et de la sécurité.



*Lgénéral Roméo Dallaire, Rwanda, 1994.  
Utilisé avec l'autorisation du Bureau national des conférenciers.*



# À PROPOS D'ALLONS-Y : JOURNAL OF CHILDREN, PEACE AND SECURITY

En janvier 1994, le général Dallaire, alors commandant de la force de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), a envoyé une télécopie au siège des Nations Unies à New York pour avertir de l'imminence du génocide. Il a signé le fax avec la ligne « peux ce que veux. Allons-y » - « Là où il y a une volonté, il y a un chemin. Allons-y. » À l'époque, il n'y avait pas de volonté au sein de la communauté internationale, avec des résultats mortels pour près d'un million de Rwandais.

Depuis lors, le général Dallaire a travaillé sans relâche pour faire en sorte qu'il y ait à la fois une volonté et un moyen de prévenir les atrocités de masse à l'avenir. Cependant, pour être efficace, l'action doit s'appuyer sur la compréhension, ce qui a conduit le général Dallaire à se concentrer sur la prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants dans la violence armée. La création et l'adoption des Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats en 2017, contribuent à orienter et à stimuler l'action de la communauté internationale pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants dans la violence armée, en veillant à ce que les acteurs du secteur de la sécurité soient formés et préparés à prévenir le recrutement. Pour ce faire, il faut tirer des enseignements des expériences et partager les connaissances sur tous les aspects de la formation, de l'éducation, de la recherche et de la prévention dans ce domaine.

Publiée depuis 2016, la revue *Allons-y* de l'Institut Dallaire se concentre désormais sur le soutien à la mise en oeuvre des Principes de Vancouver. Depuis le volume 4 (2020), la revue se concentre sur les commentaires, les recherches évaluées par les pairs et les articles politiques qui se concentrent sur tous les aspects de la mise en oeuvre des Principes de Vancouver. Les articles fournissent des conseils, des recommandations politiques et de nouvelles connaissances pour soutenir le travail de la communauté internationale visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans la violence armée.

# LETTRE DE LA RÉDACTION

Catherine Baillie Abidi, Dustin Johnson

*Allons-y: Journal of Children, Peace and Security* Allons-y : Journal of Children, Peace and Security vise à mettre les enfants au centre des pratiques de paix et de sécurité en évolution en explorant l'importance des enfants pour la paix et la sécurité à long terme. Un cadre pour les enfants, la paix et la sécurité part du principe que si les enfants sont prioritaires dans le programme pour la paix et la sécurité, les interventions mondiales ne se limiteront plus à répondre aux violations et à perturber temporairement les cycles de violence, mais se concentreront plutôt sur la prévention de la violence. Le lieutenant-général (à la retraite) Roméo Dallaire transmet ce point de vue depuis de nombreuses années en faisant part des conséquences de la rencontre d'enfants recrutés et utilisés pour commettre des actes de violence et en parlant des limites de l'intervention après les actes de violence. Inspiré par les expériences du général Dallaire pendant le génocide au Rwanda et par les nombreux membres des forces armées qui ont fait part des répercussions personnelles et opérationnelles de la rencontre d'enfants pendant les déploiements, ce septième volume de la revue *Allons-y* explore les complexités morales croissantes des conflits armés, les conséquences sur la santé mentale de la rencontre d'enfants dans des contextes de conflit et l'importance de prendre soin efficacement de ceux qui subissent des préjudices moraux.

Comme l'expliquent les auteurs dans le présent volume, les effets psychologiques de la rencontre d'enfants dans un conflit armé peuvent être considérables et sont de plus en plus compris comme étant distincts des autres formes de traumatisme, en raison de facteurs sociaux, éthiques et moraux complexes. Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats, un instrument de premier plan qui fait valoir l'importance de comprendre les enfants dans le cadre des opérations de paix, s'engagent à soutenir en permanence la recherche sur les répercussions de la rencontre avec des enfants et à améliorer la préparation avant le déploiement ainsi que le soutien en santé mentale après le déploiement. Le principe 13, intitulé Santé mentale, reconnaît que

la rencontre avec des enfants peut entraîner une « dichotomie marquée entre la perception simultanée des enfants soldats à la fois comme des menaces et des victimes » (Gouvernement du Canada, 2019). À cet égard, le Dallaire Institute, en partenariat avec l'Université Mount Saint Vincent, le Centre de toxicomanie et de santé mentale, le Lawson Health Research Institute, l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, l'Institut Atlas pour les vétérans et leurs familles et Recherche et développement pour la défense Canada mènent actuellement une étude de recherche en plusieurs phases sur les effets de l'exposition aux enfants pendant le service militaire. La recherche a pour objectif d'éclairer et d'améliorer la formation, les politiques et les stratégies de prévention afin de mieux préparer le personnel aux déploiements complexes qui impliquent des enfants, et d'améliorer les soins pour ceux qui ont éprouvé des difficultés de santé mentale à la suite de ces expériences. La publication des résultats de la recherche est prévue à l'automne 2023.

Nous espérons que les réflexions des anciens combattants qui nous font part de leurs histoires personnelles de rencontres avec des enfants pendant leurs déploiements, des répercussions de ces rencontres et de leurs espoirs pour l'avenir inspireront une compréhension et un dialogue accrus. Nous espérons que les observations des praticiens qui analysent les pratiques et les politiques actuelles en soins et en soutien spirituel mèneront à de meilleures pratiques de prévention et de soins. Et nous espérons que les articles de recherche qui remettent en question le langage et les cadres sociaux que nous utilisons pour décrire et comprendre les préjudices moraux, et qui illustrent les répercussions importantes que le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les actes de violence ont sur les enfants, les collectivités et le personnel des forces armées, créeront des occasions de dialogue continu, de mesures axées sur la prévention et de nouvelles collaborations à l'appui d'un monde où les enfants sont au cœur de la paix et de la sécurité..

# AVANT-PROPOS

*L'honorable lieutenant-général (à la retraite) Roméo Dallaire  
Fondateur du Dallaire Institute for Children, Peace and Security*

Les complexités croissantes des conflits modernes créent de nouvelles ambiguïtés morales, que l'engagement accru des enfants intensifie. Le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés sont impensables, et pourtant, cette grave violation se poursuit année après année. Par suite des progrès de la technologie, les enfants sont forcés de jouer encore plus de rôles, souvent glorifiés comme service au pays. Comme de plus en plus d'enfants sont exposés au chaos des conflits armés et élevés dans le contexte de conflits générationnels, la violence devient la norme, et les possibilités de créer une paix durable s'amenuisent. En tant qu'adultes, nous avons la responsabilité d'empêcher l'utilisation d'enfants comme armes de guerre. Nous avons l'obligation morale et éthique de remettre en question la normalisation de l'implication d'enfants dans les actes de violence et de protéger notre avenir, ce qui signifie placer les enfants au centre des conversations sur les conflits ainsi que sur la paix.

Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats sont un instrument de premier plan qui place les enfants au cœur de la paix et de la sécurité. Parmi les 17 principes, le principe 13, intitulé Santé mentale, vise à comprendre les répercussions uniques des dilemmes moraux impliquant des enfants pendant le déploiement. Le principe 13 plaide en faveur d'un soutien à la recherche, à l'élaboration de politiques et à l'avancement de la formation afin de mieux préparer les soldats de la paix et les autres intervenants du secteur de la sécurité qui rencontrent des enfants en mission, et d'améliorer les soins pour ceux qui souffrent ensuite de préjudices moraux. Ce volume d'*Allons-y* répond à l'appel à la recherche pour améliorer notre compréhension des dilemmes et des préjudices moraux en ces temps de plus en plus difficiles.

*Un traumatisme mental grave, comme une coupure profonde ou une tumeur maligne, peut suppurer et se propager si on le laisse à lui-même, jusqu'à ce que le système entier soit submergé et succombe. Ma blessure a commencé au Rwanda, mais a été exacerbée au Canada. – Premières lueurs*



L'incapacité de protéger les enfants en plein combat a une incidence profonde sur nous qui servons, ainsi que sur les enfants eux-mêmes et sur leurs familles et leurs communautés. L'éthos de la plupart des forces armées repose sur la notion de service, d'honneur et de protection des plus vulnérables. Lorsque cet éthos est bafoué, les conséquences peuvent être sévères, voire fatales. J'ai raconté ma propre histoire de rencontres avec des enfants tout au long du génocide au Rwanda, et notre incapacité collective à mettre fin aux horreurs. Et dans mon livre *Premières lueurs*, je révèle l'ampleur de la bataille que j'ai menée pendant des décennies contre les traumatismes liés au stress opérationnel découlant de cette mission. J'explique à quel point les rencontres directes avec les enfants peuvent être horribles, mais aussi comment l'échec des institutions (civiles et militaires) à préparer le personnel aux rencontres avec les enfants, et à prévenir et à soigner les conséquences sur la santé mentale associées aux dilemmes moraux pendant les déploiements, intensifie considérablement le préjudice moral.

*Nous utilisons le terme « prendre aux tripes » pour décrire le chagrin ou l'angoisse, mais ce n'est pas votre estomac qui souffre... c'est plus profond, c'est l'âme.*  
– *Premières lueurs*

Au fil des ans, un nombre incalculable d'hommes et de femmes m'ont raconté leurs histoires de souffrance causée par la rencontre d'enfants pendant leur service. Ils ont confié des sentiments de honte, de colère et de culpabilité. Nous les décrivons comme des « blessés ambulants », des gens qui présentent des blessures invisibles, qui sont souvent mis à l'écart sur le plan professionnel et laissés seuls pour guérir. Le processus de guérison est ardu lorsqu'on est seul, en particulier lorsque votre blessure est attribuable à votre service. Nous devons beaucoup plus à ceux qui servent et font des sacrifices.

ARTICLE COMMENTAIRE

---

# JOUR DU SOUVENIR 1971

Colonel Fred « Toot » Moar

*Photo credit: Mike Nimigon*

*Note de la rédaction : Le discours qui suit, donné par le petit-fils du colonel Moar, offre les réflexions d'un ancien combattant canadien de la Seconde Guerre mondiale du North Shore Regiment, qui a illustré de façon réfléchie les complexités des conflits armés, l'humanité qui existe dans les contextes extrêmes et les répercussions durables des dilemmes moraux qui surviennent, en particulier en ce qui concerne les enfants. Le colonel Moar est demeuré inébranlable dans son service en faveur d'un monde pacifique, et il est très respecté pour la façon dont il s'est fait le champion des soins pour ses collègues anciens combattants.*

Merci de m'avoir invité...

En 1939, la vie sur la Miramichi était terne, incolore. Aujourd'hui, nous avons fait plutôt piètre figure aux yeux des jeunes. Ce dont je vais vous parler est, j'en suis sûr, un peu pénible. Aujourd'hui, nous ne sommes pas dans le coup. Et l'action nous passe par-dessus la tête, et vous avez peut-être raison. Mais beaucoup de jeunes ont vécu et sont morts aux jours de notre jeunesse, et c'est à leur souvenir que j'aimerais vous rappeler très brièvement aujourd'hui.

Pour nous, à l'époque, en 1939, s'enrôler dans l'armée, la marine, l'aviation ou la marine marchande, c'était prestigieux. L'idée d'endroits lointains, l'excitation, les filles, l'uniforme, et les filles, et oui, l'argent –une grande somme de 39 \$ par mois. La vie était heureuse et insouciant, sauf pour quelques officiers et sergents qui s'efforçaient parfois de nous rendre la vie misérable. Mais de tout cela est sorti un sentiment d'utilité, un sentiment d'appartenance. L'ambition et les incitations ont pris leur place ; vous savez, dans le service, vous pouviez être tout ce que vous vouliez, tout dépendait de vous et de la mesure dans laquelle vous vouliez travailler et étudier. C'est vrai aussi pour tous les aspects de la vie.

J'ai visité Woodstock il y a quelque temps, pas le Woodstock qui est célèbre pour son rock, mais la ville située sur les rives du fleuve Saint-Jean, dans l'ouest du Nouveau-Brunswick. Notre unité y était stationnée il y a une trentaine d'années et, lorsque j'ai retracé les pas que j'avais faits avec tant de mes amis, si j'ai appris quelque chose de cette visite et de mes années de service, c'est simplement ceci : « la futilité totale et absolue de la guerre, les années perdues, les familles déchirées, les rêves brisés, les villes et leurs habitants torturés et déformés ». Pour beaucoup d'entre nous, le plus grand problème, c'était la recherche de la tranquillité d'esprit quand tout a été fini. Beaucoup d'entre nous ont surmonté leurs peurs, ont persévéré et ont triomphé, mais pas tous. Ne vous moquez pas d'eux, soyez tolérants. Certains hommes ont perdu la tête et ont été internés dans des institutions psychiatriques dont ils ne ressortiront pas pour le reste de leur vie naturelle. Dans chacun de ces groupes vaillants qui ont servi leur pays, il y avait une étincelle de grandeur, de fierté pour leur unité, un amour du pays et de la patrie.

Laissez-moi vous ouvrir une porte et tourner les pages du temps pour revenir à un après-midi chaud, sec et puant en août 1944 sur une colline à l'extérieur du petit village français de Sassy, en Normandie. La compagnie que je commandais avait reçu l'ordre de débarrasser le village de l'ennemi. Il fallait donc y parvenir avec les hommes, les outils et les armes à notre disposition. Savez-vous ce que cela signifie ? Cela signifie la mort de quelqu'un, ami ou ennemi. Alors que nous avançons à travers les champs de blé, nous avons essuyé les tirs ennemis, de vraies balles réelles et des obus de mortier. Il m'était tout à fait évident que nous étions en difficulté, le FOO [officier observateur avancé] de l'artillerie qui m'accompagnait pouvait être disponible pour demander les tirs d'obus et tirer sur n'importe quel point prédéterminé ou ailleurs si et quand cela était nécessaire. Les soldats canadiens ont commencé à tomber et les cris des blessés résonnaient dans mes oreilles quand j'ai ordonné à l'officier de faire tirer la batterie. C'est ce qu'il a fait. Les 24 canons.

Dans la soirée du même jour, après avoir pris le village et l'avoir vidé, nous nous sommes regroupés pour la nuit avant de repartir à l'aube ou plus tôt, les habitants du village sont sortis de leurs caves et de leurs champs et ont commencé à revenir dans leurs maisons. Comme j'étais l'officier supérieur des forces d'occupation, j'ai été invité au domicile du maire pour être présent lorsqu'ils ont ouvert et bu le « vin de la libération ». Il faisait presque nuit lorsque j'ai pu partir, et je me suis rendu à cette maison marquée d'obus et noircie en compagnie d'un autre officier. L'ennemi n'étant qu'à quelques kilomètres de là, ce n'était pas vraiment un havre de paix. À notre arrivée, on nous a demandé de partager leur humble repas, un repas frugal au mieux, seulement un ragoût de lapin, mais préparé avec gratitude pour les grands Canadiens venus de l'autre côté de la mer qui avaient libéré leur pays et leur ville des envahisseurs qui l'occupaient depuis de nombreuses années. L'ennemi avait l'habitude de survoler en douce un terrain nouvellement occupé au crépuscule du jour de sa capture. Pour ajouter à cette confusion, ces avions ont largué des centaines de petites bombes [antipersonnel] de la taille d'une canette de Pepsi. Ce type de missile fait des ravages dans les troupes au sol. L'humble repas avait à peine commencé que le bruit sourd des avions ennemis au-dessus de nos têtes annonçait le début du raid. Nous avons rapidement soufflé la seule bougie allumée et nous sommes restés assis tranquillement dans la semi-obscurité. Le premier chapelet de bombes a atterri assez près et la maison a tremblé et a été légèrement ébranlée. Soudain, j'ai entendu les cris d'un enfant terrifié ; une petite fille de 4 ou 5 ans au plus est entrée en courant dans la pièce. Comme j'étais le plus proche d'elle, j'ai ouvert les bras et elle s'est jetée dedans. J'ai levé la tête et regardé le maire. Il a dit doucement : « C'est la fille d'un voisin. Son père est mort et sa mère et sa sœur aînée ont été tuées par les tirs d'obus de cet après-midi. Nous allons les enterrer ensemble au lever du jour. Ils sont dans la maison d'à côté, allongés par terre. »

Les bombardements se sont poursuivis, et alors que je tenais ce petit corps tremblant, frémissant de grands sanglots près de ma poitrine, j'ai prié Dieu pour que l'enfant que je



berçais ne sache jamais que le grand Canadien venu de l'autre côté de la mer, dont les bras forts la tenaient tendrement comme si elle était sa propre fille, et l'homme qui avait ordonné les bombardements qui avaient tué sa mère et sa sœur était la même personne.

J'ai passé de nombreuses heures éveillé à réfléchir à cette situation, mais quand j'y pense, cet événement est aggravé par d'autres et d'autres encore jusqu'à ce qu'ils se tissent tous ensemble comme une grande tapisserie.

J'essaie donc de raconter les choses « comme elles se sont passées » à une personne, un jour, chaque année. Je ne cherche pas votre pitié, pas plus que n'importe quel autre ancien combattant. J'ai fait ce que j'avais à faire comme les autres avant moi et les autres après moi devaient le faire. Nous sommes la génération passée dans cette vie. Vous êtes le présent. S'il est en votre pouvoir de le faire, abolissez la guerre et les conflits et tous leurs effets inhérents. Nous, les gens du passé, nous avons vécu cet événement terrible et nous en serons affectés pour le reste de notre vie naturelle. Souvenez-vous de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes qui ne sont jamais retournés dans notre merveilleux pays et qui dorment, comme sir Rupert Brooke l'a dit dans son mémorable poème « Le soldat », « un coin d'un front lointain sera à jamais anglais ».

Je vous implore de faire le serment solennel de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que cette guerre, civile ou autre, ne se reproduise plus jamais. Merci.

# PARCOURS D'UN VÉTÉRAN -

Réflexions sur les répercussions  
des opérations de paix complexes  
mettant en cause des enfants :  
Un appel à la réflexion, à la réaction  
et à des réponses proactives

Colonel (à la retraite) Roberto Gil  
et Catherine Baillie Abidi

*Note de la rédaction : La publication de commentaires reflète notre engagement envers le pluralisme méthodologique et l'importance de la connaissance expérientielle. Cet article rend compte d'une conversation entre le colonel (à la retraite) de l'armée uruguayenne Roberto Gil, conseiller de la présidence de l'International Association of Peacekeeping Training Centres (IAPTC), et Catherine Baillie Abidi, professeure en études sur l'enfance et la jeunesse à l'Université Mount Saint Vincent, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, au Canada. Le commentaire aborde de nombreuses questions complexes sur la paix et la sécurité et vise à susciter la réflexion et la discussion.*

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Roberto, je vous remercie de me rencontrer pour discuter de vos expériences de rencontre avec des enfants pendant vos déploiements. La perspective que vous ont donnée vos années de service est très importante pour orienter les efforts de soutien de la paix et de stabilisation pour l'avenir. Vous montrez la voie. Merci de passer du temps avec moi pour raconter votre histoire.

ROBERTO GIL

Je suis prêt à faire part de mon expérience et je suis heureux de le faire si je sais qu'elle tombera dans de bonnes mains, de bons yeux et de bonnes oreilles.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Pouvez-vous me parler de vos expériences de maintien de la paix ? Où avez-vous été déployé ?

ROBERTO GIL

J'ai participé à des opérations de maintien de la paix pendant de nombreuses années. Mon premier déploiement a été effectué avec la Force multinationale et Observateurs (FMO) à la frontière entre l'Égypte et Israël dans la péninsule du Sinäi. Puis, à 34 ans, j'ai reçu le grade de capitaine et j'ai participé à ma première mission de maintien de la paix avec l'ONU au Cambodge. C'était ma deuxième mission, mais ma première avec l'ONU. Par la suite, j'ai participé à plusieurs opérations internationales de paix en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Dans quelle mesure étiez-vous préparés, vous et vos collègues, à ces opérations ?

ROBERTO GIL

Les opérations de paix de l'ONU précédentes auxquelles j'avais participé étaient très difficiles, même si j'avais reçu une formation préalable au déploiement dans les forces armées de mon pays, l'Uruguay. Le génocide commis par les Khmers rouges, je ne l'ai

pas vu de mes propres yeux, mais j'en ai vu le résultat. Mais quand je me suis proposé pour aller en Afrique de l'Ouest, je me mettais au défi. J'étais jeune, puissant et impatient d'apprendre. Je ne sais pas si j'aurais accepté cette mission si j'étais au pays, mais du Cambodge, j'avais hâte de vivre une nouvelle expérience. Je n'ai pas pris les précautions et effectué la préparation nécessaires avant de partir. À l'époque, en 1993, tous les moyens de communication que nous avons aujourd'hui n'existaient pas encore. Nous y sommes allés presque sans information. Nous avons reçu des informations écrites sur le processus de paix et la force régionale, mais je n'étais pas bien préparé à faire face à la nouvelle situation. L'organisation régionale était responsable de l'intervention sur le plan de la sécurité, mais elle avait des problèmes internes. Avant l'accord de paix, les membres de la force régionale luttait contre les forces rebelles et soutenaient le gouvernement du pays. Ces gens sont devenus un jour des soldats de la paix ; ils luttait la veille contre ceux avec qui ils étaient censés travailler pour la paix le lendemain. Comment pourrions-nous croire en cette reconversion et leur faire confiance pour nous protéger ?

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Comme vous avez commencé à le décrire, les opérations de soutien de la paix se déroulent dans des contextes complexes et sont souvent soumises à des pressions importantes. Étiez-vous prêt à rencontrer des enfants pendant vos missions ?

ROBERTO GIL

En Afrique de l'Ouest, nous avons été témoins d'atrocités. Aller patrouiller tous les jours, voir la violence des gens et rencontrer de très jeunes combattants, c'était difficile. Ce n'était pas facile pour des adultes comme nous de les traiter [les enfants] comme des adultes, parce qu'ils ne l'étaient pas. Mais en raison de l'expérience qu'ils avaient eue en temps de crise, ils savaient tellement de choses, des informations importantes dont nous avons besoin. Alors, comment les traiter ? Devions-nous les traiter comme des enfants ou comme des combattants ? Nous avons toujours eu des doutes sur la façon de procéder.

Lorsque nous parlons d'enfants vulnérables... oui, ils sont vulnérables. Mais à ce moment-là, ils [les enfants] sont devenus, pour moi, imprévisibles et toujours dangereux. Je me souviens d'enfants qui jouaient avec une bombe à dispersion. Pouvez-vous imaginer la mentalité qu'avaient ces jeunes pour faire une chose pareille ? Ils n'étaient pas encore engagés dans les groupes rebelles, mais ils étaient susceptibles d'être recrutés juste à l'âge où ils avaient assez de force pour tenir un fusil. Entre-temps, ils jouaient avec le danger. Cela a eu un impact sur ma vie. Que faisons-nous de ces enfants si nous échouons dans le processus de paix ? Je recherchais sans cesse des idées et j'avais peur de prendre une mauvaise décision. J'ai ressenti une perte de contexte sur le plan de l'espace géographique et du temps.



CATHERINE BAILLIE ABIDI

Ce sont certainement des contextes dans lesquels il est très difficile de travailler. Au cours de vos déploiements, avez-vous rencontré des enfants qui ont été recrutés et utilisés dans la violence ?

ROBERTO GIL

Oui. Une opération qui m'a durement touché a été celle de mon enlèvement par des jeunes en 1993. Nous sommes arrivés dans le pays quatre jours après un accord de cessez-le-feu. Ma première impression a été de voir des restes de corps humains dans les rues, et des animaux prédateurs qui tentaient leur chance en leur tournant autour. Nous n'étions que 10 observateurs militaires et nous n'étions pas armés. Il s'agissait de la première mission de l'histoire de l'ONU qui avait été approuvée en invoquant le Chapitre VIII de la Charte. Cela signifie que c'est l'organisation régionale qui est chargée d'intervenir et de s'acquitter des tâches au nom de l'ONU. Quatre mois après la signature de l'accord de paix, le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration était sur le point de commencer. Le commandant de la force régionale a décidé d'inspecter la zone rurale de son secteur de responsabilité où les forces rebelles devaient bientôt commencer à livrer des armes. Dans un convoi de nombreux soldats armés et de véhicules blindés de transport de troupes, nous sommes entrés dans la zone dominée par les forces rebelles. Je n'étais pas seul. Un spécialiste des droits de l'homme de la mission de l'ONU m'accompagnait. À l'époque, notre véhicule ne portait pas les couleurs de l'ONU ; la mission se contentait de louer des voitures et de placer l'emblème de l'ONU sur les portes et le capot de la voiture. Le général [commandant de la force régionale] n'a pas aimé ce qu'il a vu pendant l'inspection et a décidé de rester dans la zone, mais j'étais d'avis que nous ne pouvions pas rester, et le général m'a donné la permission de retourner dans la capitale. Lorsque nous sommes arrivés au dernier poste de contrôle, en sortant de la zone contrôlée par les rebelles, nous avons été arrêtés et emmenés de force, battus, et la voiture a été complètement saccagée en quelques minutes. Je ne me suis pas rendu compte de qui il s'agissait avant qu'on nous amène dans une petite maison où nous avons passé deux jours et demi, et nous avons été très maltraités. Mon collègue, le civil de l'ONU, était loin [renfermé mentalement]. Il restait immobile dans un coin de la pièce, sans parler, sans manger, sans aller à l'arbre pour faire ses besoins. C'était mon premier problème ; qu'est-ce que je pouvais faire pour lui ? Dans ma tête, j'avais tellement d'options de choses à faire ou à ne pas faire. Mais si je fais quelque chose, que va-t-il lui arriver ? Et si je ne fais rien, quelle sera sa situation ? Tous nos ravisseurs étaient des enfants, lourdement armés, conscients de leur pouvoir. En particulier, le garçon qui s'occupait de moi [me donnait des coups de poing] s'appelait Capitaine 2-1-2. Il avait 12 ans. Pourquoi ce nom ? Il avait été promu au rang de « capitaine » après avoir tué 212 personnes. Nous sommes restés dans cette situation épouvantable pendant deux jours et demi. Beaucoup de choses me sont arrivées pendant ces heures interminables.

J'ai eu peur. Manqué de courage. Parfois, j'ai eu l'idée folle de prendre une arme et d'en tuer le plus possible. Mais j'avais 33, 34 ans, et je me suis dit : « Non, ce n'est pas la meilleure solution ». Alors, que faire ? Par définition, la détention est un « état temporaire d'emprisonnement », mais dans notre cas, pendant combien de temps serions-nous là ? Nous n'étions pas en mesure de le prédire. Je pense que mentalement, je me suis trahi. Je ne les considérais pas comme des enfants. Ils étaient mes ravisseurs, et j'étais leur otage. Peut-être que si la situation avait été réglée, j'aurais pu revenir et les considérer comme des enfants. Mais à ce moment-là, j'ai perdu conscience qu'ils étaient enfants. Ils nous traitaient très mal. Nous n'étions pas conscients de leur âge réel. Avec le temps, nous avons beaucoup appris. J'avais de nombreux doutes quant à mon comportement et à celui de mon partenaire [le membre civil de l'ONU]. Je me demandais quoi faire avec lui, ou sans lui. Je pensais à ma survie, mais cela pouvait signifier la fin de sa vie, à lui. C'était un véritable moment de réflexion pour moi.

Avant de faire face à cette situation, j'avais été témoin de cette [violence]. Mais ensuite, dans ce cas, je suis devenu un acteur du drame. En tant qu'observateurs militaires, nous sommes entraînés sans armes, nous sommes déployés et nous opérons sans armes. Nous sommes prêts à nous acquitter de nos tâches en nous basant sur l'observation et la discussion, les liaisons, les négociations, etc., mais dans ce cas-ci, mon exercice tout entier n'était pas au service de l'objectif de la mission, mais à celui de ma propre survie et celle de mon collègue. J'ai choisi de résister, c'était ma décision finale, pour moi et pour mon collègue qui était avec moi et qui souffrait beaucoup plus que moi, parce qu'il n'était pas du tout préparé à cela. J'ai prié sans cesse pour que quelqu'un vienne nous chercher. Ceux avec qui nous avons commencé la tâche de vérification, ceux qui nous avaient « autorisés » à revenir seuls, sans garde ; ceux qui savaient peut-être que nous étions « perdus ».

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Roberto, merci d'avoir parlé de cette situation difficile. En réfléchissant à votre expérience et en reconnaissant votre rôle de leadership actuel dans le soutien de la paix, comment pensez-vous que les gens devraient se préparer à interagir avec les enfants dans des contextes de conflit ?

ROBERTO GIL

Dans notre préparation aux opérations où nous savons qu'il y a des enfants recrutés de force et utilisés comme soldats, nous devons fondamentalement considérer deux possibilités de rencontrer ces êtres humains en situation critique. La première et la plus courante, c'est dans leur rôle de combattant, lorsqu'ils se comportent comme des « guerriers » devant nous, et cherchent à nous donner l'impression qu'ils sont puissants et intrépides ; nous le voyons aux barrages routiers, et aux premières positions dans

les camps rebelles. Une autre situation visiblement différente se produit dans les zones intérieures sous contrôle rebelle, où des filles et des garçons semblent se comporter comme des victimes de leurs ravisseurs. Dans tous les cas, nous devons en premier lieu tous les voir comme des enfants, tous les voir comme des victimes, mais chaque situation est différente.

Il est important de connaître des histoires vraies et de voir des images. Comme nous le faisons dans notre centre national de formation en Uruguay. Nous montrons une vidéo et nous demandons, « Bien, si c'était vous qui vous retrouviez dans cette situation, que feriez-vous ? » Bien sûr, il est impossible de reproduire la poussée d'adrénaline que nous ressentons sur le terrain avec la même intensité pendant la formation. Et il est difficile aujourd'hui de simuler une formation qui soit réelle, en raison de la pression des médias et du public. Mais il est important que les gens ne soient pas pris par surprise et qu'ils soient prêts à faire face à l'imprévu. Pendant la formation de nos soldats de la paix, nous rencontrons des surprises. Lorsque j'étais directeur du centre national de formation, il y a quelques années, nous avons vraiment utilisé la force. Nous avons gardé des gens en otage. Oui, bien sûr qu'ils savaient qu'ils étaient en formation, mais lorsqu'ils ont dû communiquer avec leurs familles pour leur dire qu'ils n'étaient pas sûrs de la date et de l'heure de leur retour au pays, ils ont eu l'impression de ne plus maîtriser la situation. C'est important. C'est utile pour le personnel qui sera déployé dans des zones de mission dangereuses. La formation et la préparation devraient être communes à tous les soldats de la paix déployés, mais le processus est interne à chaque personne. Je ne peux pas imaginer que la situation d'otage que j'ai vécue aurait pu arriver à une femme. Je ne dis pas que les femmes sont faibles, mais qu'il faut être conscient que la situation est différente pour elles.

Il est également important de savoir ce qui nous motive au pays. À l'époque de mes premières missions, je n'avais pas d'enfant, et je n'avais pas de relation permanente avec une femme. Mes parents étaient âgés. Je ne pensais qu'à ma profession et j'étais totalement sur le terrain. Je me souviens qu'un autre membre de la mission m'a un jour demandé pourquoi j'étais là pour « quelques dollars ». Il m'a vraiment interrogé, et mes réponses étaient hésitantes. J'étais un jeune capitaine naïf, et mes collègues n'étaient pas si naïfs et peut-être pas si jeunes que moi. Il y avait des différences très nettes entre nous. Mon collègue comptait les 90 jours qui lui restaient jusqu'à la fin de son contrat, mais j'avais envie de rester. J'ai même obtenu une prolongation de six mois. Il est important de reconnaître que les facteurs et les gens qui nous motivent influencent nos réactions.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Que faut-il faire pour assurer une formation et une préparation efficaces à la rencontre d'enfants ? Quel genre de politique ou de mandat faut-il prévoir pour la formation et

la préparation afin de s'assurer que chaque personne qui se retrouve confrontée à la situation en est consciente et possède les compétences voulues ?

ROBERTO GIL

Vous savez que le Siège de l'Organisation des Nations Unies a un système de formation pour le Département des opérations de paix et le Département de l'appui opérationnel. Ce contexte est riche de l'expérience accumulée au cours de toutes les années et de toutes les missions de l'ONU. Toutes ces questions sont prises en considération dans les modules de formation de base et les modules de formation spécialisée. Toutefois, l'uniformité des procédures opérationnelles dans la zone de la mission peut être compromise lorsque le personnel des pays contributeurs, disposant des mêmes règles et du même matériel de formation, exerce des compétences selon des interprétations, des modalités et un niveau de réalisme différents. Il peut alors arriver que dans une même équipe ou unité multinationale, de profondes divergences apparaissent dans l'application des règles, des tactiques et des techniques opérationnelles. C'est surtout le cas pour les questions très délicates, comme la manière de traiter les enfants soldats. Nous devons être conscients des changements imprévus sur le terrain. Nous pouvons nous rendre dans une zone comme Haïti et supposer que le processus de paix est sûr, mais nous devons être prêts à faire face à l'imprévu, car un jour, cela pourrait arriver. La formation en direct, peut-être en faisant jouer un rôle à des membres du personnel que les stagiaires ne connaissent pas, est une bonne méthode. Nous demandons aux acteurs de jouer ce rôle, coups de feu compris. Il s'agit d'une pratique importante pour se préparer, car la formation doit se dérouler comme dans la réalité. Vous pouvez lire des livres à ce sujet, mais tant que vous ne sentez pas les odeurs du terrain, vous ne pouvez pas imaginer la réalité.

Mais il y a quelque chose d'autre qui est important en ce qui concerne la formation. Nous, les Uruguayens, dans les forces armées uruguayennes, nous avons beaucoup d'expérience. Tous nos officiers ont fait l'expérience de deux ou trois missions, notre personnel subalterne aussi. Mais il ne faut pas croire que nous savons tout. Évitez d'adopter ce concept qui nous amènera à prendre de mauvaises décisions qui pourraient nuire à tout le monde et surtout à nos subordonnés. En outre, nous avons tous nos propres origines et sociétés ; si nous nous acquittons de nos tâches en compagnie d'Indiens, de Pakistanaï, de Sénégalais, nous sommes différents. Il peut être difficile de faire face à ce genre de situation [rencontrer des enfants], parce que nos sociétés sont différentes. Si possible, nous devons nous en tenir aux manuels, à ce que nous apprenons et à ce que nous pratiquons avant de partir. Même alors, nous serons différents, mais la formation peut fournir une approche commune. Pour moi, la formation sur le terrain est essentielle, et il est important de faire vivre des situations extrêmes aux stagiaires.



CATHERINE BAILLIE ABIDI

Roberto, le maintien de la paix est chargé d'expériences qui peuvent entraîner des préjudices moraux. Pourriez-vous m'expliquer comment vous définissez et comprenez le préjudice moral ?

ROBERTO GIL

Bonne question. Le préjudice moral est une question de principes et de comportements. Je ne veux pas abuser de quelqu'un qui est faible. Il y a certaines lignes essentielles que je ne veux pas franchir. Pour moi, cela tient aux conséquences de ce que je fais ou de ce que je ne fais pas, en fonction des attentes que j'ai de moi-même, des attentes de mes gens et des attentes de l'institution que je sers. Et le problème pourrait être vu ou traité en interne. Dans mon cas, il a été traité en interne en raison de la situation finale, à savoir cinq personnes qui s'étaient compromises et qui n'ont pas été autorisées à donner des informations sur cela [cet enlèvement] pendant dix ans. Ce n'était pas un secret, c'était une décision prise pour éviter des conséquences néfastes sur le processus de paix et la vie de certaines personnes présentes. Après cette situation de préjudice moral, on m'a donné dix jours pour récupérer. À mon retour, j'ai rencontré le commandant de secteur qui avait pris la décision de détenir le chef du groupe rebelle qui nous avait pris en otage, pour chercher à nous faire libérer. Nous nous sommes avoué mutuellement à quel point nous avions eu tort. Pour ma part, je n'avais pas demandé de protection avant de quitter la zone dangereuse, et lui ne savait pas que nous n'étions pas armés. Il m'a parlé de sa décision d'appréhender le « commandant » des forces rebelles, âgé de 17 ans. Il a dit qu'il l'avait fait lui-même et qu'il n'avait chargé aucun subordonné de le faire. Il était au courant de l'incidence des mesures prises. Il acceptait qu'il avait pris une mauvaise décision en forçant la situation concernant ce jeune combattant, mais il était soulagé par les dommages minimes causés et par la libération réussie des otages. Moi-même, je me sentais beaucoup mieux parce que je n'avais pas échoué. J'avais survécu, et mon collègue avait survécu. Il se sentait coupable, moi pas.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Beaucoup de gens ont été touchés par cette expérience. Êtes-vous resté en contact avec ce commandant de secteur ? Avez-vous continué à travailler ensemble dans le cadre de la mission ?

ROBERTO GIL

Je vais vous raconter une histoire tout à fait incroyable. Plus d'une décennie après mon expérience [d'enlèvement par des enfants], j'ai reçu un appel d'un centre de formation dans un pays voisin. J'étais colonel en service actif et on m'a demandé de parler des négociations dans les situations critiques au plus haut niveau. Et qui se trouvait parmi les participants dans la salle de classe ? Un major du pays X. Dans mon discours, j'ai parlé

du commandant de secteur du pays X, avec beaucoup de respect, mais j'ai dit qu'il avait commis des erreurs. Une fois l'exposé terminé, le major a demandé à me parler. Il m'a dit : « Colonel, je connais votre histoire, que j'ai entendu raconter par mon général, qui est maintenant à la retraite. Le général était mon commandant quand j'étais sous-lieutenant. Et pendant l'une de nos académies de formation, le général a fait part des leçons retenues de ses opérations de maintien de la paix, et il a mentionné l'erreur qu'il avait commise en laissant quelques membres du personnel de l'ONU passer à travers les lignes de forces négatives sans protection. Et qu'ils avaient été détenus pendant trois jours, et puis avaient trouvé une solution, d'une manière ou d'une autre. C'était une situation incroyable.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Que le monde est petit. Et c'est vraiment fascinant qu'après toutes ces années, il ait continué à réfléchir sur ce qu'il avait appris. Il s'agissait manifestement d'une expérience très importante pour le général s'il communiquait ce point à ses subordonnés.

ROBERTO GIL

Oui. Pour ma part, je n'ai plus jamais eu de contact avec mon collègue civil de l'ONU. Bien sûr, à l'époque, nous n'avions pas de téléphones cellulaires, seulement des radios et des téléphones ordinaires. Honnêtement, si je devais le revoir un jour, je lui demanderais de juger mon comportement envers lui. Parce que je ne l'ai pas dérangé. Deux ou trois fois par jour, je lui disais qu'il me faisait souci et je l'encourageais à manger du riz, qui n'était pas bien bon, mais c'était de la nourriture. Il ne me répondait que par oui ou par non. Si je le rencontrais à nouveau, je lui dirais : « S'il vous plaît, jugez-moi. Comment m'en suis-je sorti ? Parce que vous réfléchissiez tout le temps. Vous ne dormiez pas ; vous observiez toujours. » Mais cela n'arrivera pas.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

La plupart des lecteurs qui liront cette revue sont dans le monde de la paix et de la sécurité. Si d'autres agents, qui sont aux prises avec des préjugés moraux, lisaient votre histoire, que leur diriez-vous ?

ROBERTO GIL

Tout d'abord, je ne raconte presque jamais d'anecdotes de ma vie. Je m'assure que la personne qui me pose la question s'intéresse vraiment à l'histoire. Et ensuite, je demande pourquoi. Je ne raconte des histoires que si elles peuvent avoir de l'importance pour les gens. Honnêtement, le concept de préjudice moral, je l'ai appris du Dallaire Institute. Auparavant, je n'avais pas du tout ce concept à l'esprit. Peut-être que les dommages collatéraux que nous pouvons subir et qui ne sont pas visibles, mais sont ici [dans l'esprit] et ici [dans le cœur], étaient auparavant juste une expérience que l'on ne pouvait comparer à rien d'autre. Depuis que j'ai suivi une formation sur les enfants, la paix et la sécurité, et que j'ai appris d'un collègue ce que c'était que d'être un enfant pendant la guerre dans son

pays, j'ai une perspective différente. Ce pays était un endroit où j'ai beaucoup souffert, et il [le collègue du Dallaire Institute] était adolescent à l'époque, il souffrait de la guerre et il en faisait partie. C'est à ce moment-là que j'ai compris l'importance de cette question en relation avec les enfants. Nous ne rencontrons normalement pas le préjudice moral dans notre vie quotidienne avec les enfants.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Si nous pensons aux auditoires qui n'ont pas d'expérience opérationnelle, peut-être des civils ou des militaires qui commencent tout juste leur carrière dans le maintien de la paix, à quoi aimeriez-vous que les autres membres de la collectivité pensent pour ce qui est de prévenir les préjudices moraux ? Et y a-t-il des nuances lorsqu'on réfléchit aux rencontres avec les enfants ?

ROBERTO GIL

Comment prévenir les conséquences sur la santé ou les préjudices moraux ? Le moyen le plus simple est d'éviter de les croiser [les enfants] et d'envoyer d'autres personnes patrouiller. Mais sur le moment, il faut prendre des décisions, et vous n'êtes pas au courant de la réalité sur le terrain. J'ai vécu des situations de vie et de survie extrêmement antagonistes. J'avais la folie sporadique de penser à les tuer [les enfants] ou à me faire tuer. C'était possible, cette situation de me faire tuer ou de les tuer. Très probablement, ils m'auraient tué. Je me suis préparé plusieurs fois à voir ma dernière heure venue. Toujours à me demander combien de temps résister à une situation ou quand prendre des mesures draconiennes. Et ce n'est pas facile du tout. L'un de mes dilemmes était la difficulté du choix entre se comporter de manière professionnelle et se comporter comme un être humain d'acceptable.

Vous pouvez choisir comment écrire cela ; ce n'est pas une confession, c'est l'histoire de ce qui s'est passé dans mon propre pays dans les années 60 et 70, à l'époque où nous avons connu notre « guerre interne ». J'étais un très jeune officier confronté à des situations difficiles ; par exemple, j'étais dévoué à la cause de mon pays et de mes forces armées, et pourtant j'affrontais des forces adverses qui parfois avaient seulement des idées opposées. Je fais partie de cette histoire très récente de mon pays, de cette terrible situation où j'étais en uniforme, alors que certains membres de ma famille étaient en prison à cause de leurs idées, qu'ils avaient fait suivre d'actes illégaux.

Lorsque vous êtes témoin d'une situation, sans y prendre part, et que quelque chose ne va pas, que faites-vous ? Si je suis témoin d'un événement, je fais de mon mieux pour que celui qui fait fausse route réfléchisse et passe par une prise de conscience. Il a peut-être une perception, une attitude et un comportement différents. C'est ce que je peux transmettre aux gens. Nous savons en particulier que le recours à la force est une question très

délicate. Lorsque nous exerçons un commandement et ordonnons à nos subordonnés d'épuiser leurs ressources, le concept de moralité devrait être présent, doit l'être. Lorsque l'officier exécute l'ordre, il aura son propre jugement, mais du côté du commandement, la question de la morale et de l'éthique devrait être, doit être, incluse dans tous les aspects de nos activités. Même si demain vous et moi donnons un cours et que vous voulez favoriser cette fille et lui donner quelques points supplémentaires, je m'opposerai à vous sur ce point. Vos sentiments m'importent peu. Je serai satisfait de moi-même, parce que je vous aurai fait part de ma morale et de mon éthique sur cette question stupide. Partout, nous avons des défis à relever. Partout où vous allez, vous avez la possibilité de prendre des décisions qui font intervenir la morale et l'éthique dans la pratique.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Roberto, lorsque vous vous trouvez en compagnie d'autres membres du personnel de sécurité et que vous parlez de vos expériences, trouvez-vous que cela thérapeutique ?

ROBERTO GIL

Lorsque vous me posez ces questions, je me rencontre, mais ce n'est pas une mauvaise chose- Cela dépend du sujet. J'aime parler de ce que j'ai vécu, pas de ce que j'ai lu. J'aime parler de ce que j'ai vécu ou de ce à quoi j'ai survécu. Et je pense que c'est contagieux. Je vois dans les yeux des gens qu'ils comprennent mes histoires et y réagissent. Je me considère comme un enseignant efficace sur ces questions. Ma vie est consacrée à l'enseignement, à la transmission des expériences que j'ai accumulées, c'est ma façon de vivre.

CATHERINE BAILLIE ABIDI

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de me parler. J'apprécie la sincérité de votre intention.

ROBERTO GIL

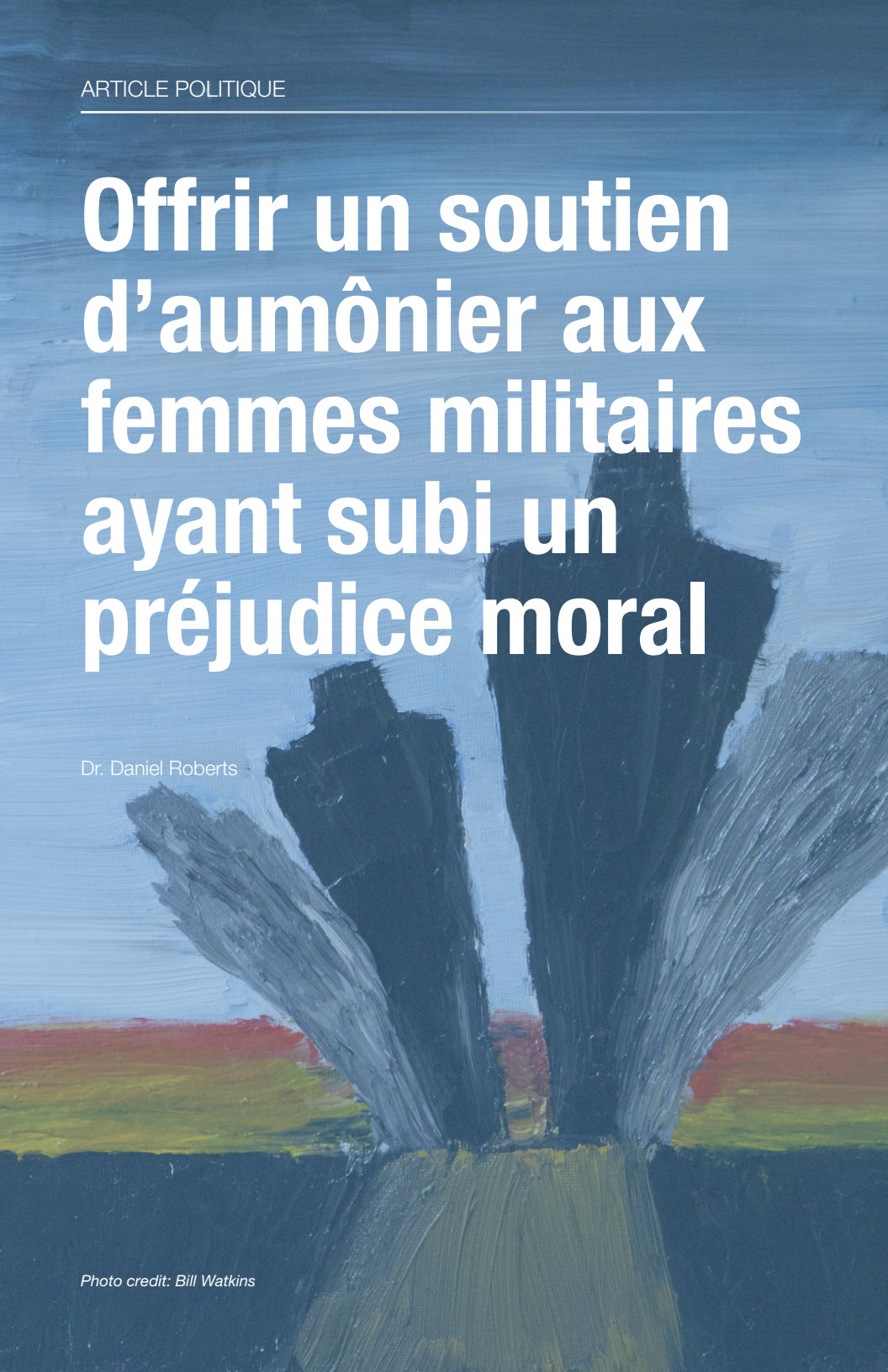
J'ai fait part de mon expérience et de mes réflexions personnelles à une personne qui peut les comprendre. Je me sens honoré d'avoir la possibilité de transformer cette expérience en quelque chose d'utile pour les autres. Si au moins une personne peut lire et comprendre, cela me fait plaisir. S'il y en a dix, c'est bien mieux. S'il y en a cent, je serai très heureux. S'il y en a mille, alors je serai follement heureux. J'ai hâte de continuer à travailler sur la question des enfants, de la paix et de la sécurité, parce que j'en suis un survivant. Trouvons un moyen de rendre cela utile pour les gens.





# Offrir un soutien d'aumônier aux femmes militaires ayant subi un préjudice moral

Dr. Daniel Roberts



## RÉSUMÉ

L'article ci-après peut servir d'outil d'apprentissage aux aumôniers qui sont disponibles pour prodiguer des soins aux femmes militaires souffrant d'un préjudice moral. Il y a préjudice moral lorsque quelqu'un subit un événement traumatisant qui va à l'encontre de ses croyances profondes au sujet de la vérité, de la justice ou de la moralité, participe à un tel événement ou en est témoin. Adoptant une perspective sexospécifique ancrée dans les principes et la recherche féministes, le texte présente une liste de traits et d'attitudes qui caractérisent les aumôniers efficaces, cinq principes de soutien, ainsi que des recommandations sur l'application de ces concepts par les aumôniers dans des situations de counseling particulières. Les cinq principes de soutien sont les suivants : *établir la confiance, favoriser la communication narrative, faire preuve d'empathie et de calme, être attentif aux thèmes spéciaux et offrir d'autres perspectives*. Ensemble, ces principes contribuent à créer un environnement dans lequel une femme militaire peut recevoir des soins pastoraux vitalisants. L'article décrit en détail les cinq thèmes particuliers que sont la *perte de pouvoir*, les *trous noirs*, la *culpabilité et la honte*, la *perte d'identité* et la *faible estime de soi*, et explique comment les aumôniers peuvent offrir d'autres perspectives afin qu'une cliente puisse vivre une croissance et un rétablissement post-traumatiques.

## INTRODUCTION

Le préjudice moral est un problème ancien qui fait l'objet de travaux de la part de chercheurs, d'aumôniers et de praticiens en santé mentale. Il n'en existe pas de définition universellement reconnue. Selon Shay, une personne subit un préjudice moral lorsqu'il y a trahison ce qui est juste par une personne en position d'autorité ou par elle-même dans une situation à enjeux élevés<sup>1</sup>. Selon Litz *et al.*, le préjudice moral est [traduction] « le fait de perpétrer des actes qui transgressent des croyances et des attentes morales profondément ancrées, de ne pas les prévenir ou d'en être témoin »<sup>2</sup>. Les spécialistes du préjudice moral s'entendent pour dire que le préjudice moral est fortement troublant et peut profondément modifier la vision de soi, du monde et de la vie. Pour les besoins du présent article, l'auteur se conforme à la définition proposée par Litz *et al.*

Les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral sont des incidents uniques ou une série de traumatismes qui peuvent entraîner de la détresse, de la culpabilité, de la honte et d'autres émotions associées au préjudice moral. Shay a initialement conceptualisé le préjudice moral en se basant sur son travail auprès d'anciens combattants revenant du Vietnam<sup>3</sup>. Son concept de préjudice moral était basé sur les traumatismes de la guerre et, dans son article de 2014, il a repris l'histoire d'un tireur d'élite du Corps des Marines qui a tué un combattant ennemi alors que le terroriste tenait un enfant comme bouclier. Bien que le Marine ait suivi les règles d'engagement et qu'il ait été de son devoir de tuer l'ennemi, le soldat américain a tout de même été profondément affecté par la mort de l'enfant qui a résulté de ses actions<sup>4</sup>.

Des recherches ultérieures ont ajouté au contexte du préjudice moral. Dans le cadre d'une étude menée auprès de 47 anciennes combattantes, les participantes ont répertorié près d'une douzaine de thèmes à la question « Quel événement a mené au préjudice moral ? »<sup>5</sup>. Les agressions sexuelles, les conditions de travail hostiles, le harcèlement sexiste et les représailles étaient les événements préjudiciables sur le plan moral les plus courants. Certaines femmes qui avaient été agressées sexuellement ont vu leur préjudice moral aggravé par le manque de soutien et de justice de la part de leur chaîne de commandement.

---

1 SHAY, Jonathon (2014). « Moral Injury », *Psychoanalytical Psychology*, vol. 31, n° 2, p. 182, doi : 10.1037/a0036090

2 LITZ, Brett T. et al. (2009). « Moral injury and moral repair in war veterans: A preliminary model and intervention strategy », *Clinical Psychology Review*, vol. 29, p. 697, doi : 10.1016/j.cpr.2009.07.003.

3 SHAY. « Moral Injury », p. 182.

4 SHAY. « Moral Injury », p. 185-186.

5 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Women Veterans and the Question of Moral Injury: Initial Results », dans *Moral Injury Research, Discussions, and Support Methods: Volume 1*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 7.

No two people are alike and moral injury may be felt and experienced differently depending  
Chaque personne est unique, et le préjudice moral peut être ressenti et vécu différemment selon le sexe, les antécédents familiaux, culturels et religieux, ainsi que de nombreux autres facteurs. Dans cet esprit, la recherche de l'auteur est enracinée dans la théorie féministe, comme l'affirment Hesse-Biber et Leavy : [traduction] « En documentant la vie, les expériences et les préoccupations des femmes, en mettant en lumière les stéréotypes et les préjugés sexistes et en dévoilant les connaissances subjuguées des femmes, la recherche féministe remet en question les structures de base et les idéologies qui oppriment les femmes<sup>6</sup>. »

Les pratiques dont il est question dans les pages qui suivent sont également fondées sur une approche sexospécifique du préjudice moral et du soutien de l'aumônier. La position de l'auteur est celle d'un homme cisgenre membre du corps d'aumôniers de l'armée américaine, qui s'est intéressé de près à la recherche et à la pratique féministes pendant qu'il poursuivait son doctorat. Dans le domaine de l'aumônerie militaire aux États-Unis, qui est composé à plus de 90 % d'hommes, l'auteur a fait remarquer que les aumôniers ne reconnaissent souvent pas que les femmes ne sont pas sur un pied d'égalité dans des forces armées à prédominance masculine. Les aumôniers traitaient généralement tous les soldats de la même façon plutôt que de reconnaître que les différences entre les genres pourraient jouer un rôle<sup>7</sup>.

Dans le présent article, l'auteur aborde le problème du préjudice moral du point de vue des femmes militaires et du soutien des aumôniers. L'article a pour but de présenter des idées et des techniques aux aumôniers qui se retrouvent à offrir un soutien émotionnel et spirituel aux femmes militaires qui pourraient souffrir d'un préjudice moral. Le texte décrit premièrement quelques caractéristiques des aumôniers efficaces. Cette liste d'attributs repose sur ce que les femmes militaires blessées, les aumônieres et les aumôniers ont déclaré être les qualités de ministre du culte qui fournissent efficacement un soutien émotionnel et spirituel aux femmes militaires.

Une fois les caractéristiques de l'aumônier établies, l'article porte sur les principes de soutien de l'auteur. Ces lignes directrices sont le fruit de plus de 20 ans d'expérience au sein du corps des aumôniers de l'armée américaine, où l'auteur a travaillé avec des femmes militaires ayant subi un préjudice moral, et de recherches menées par d'autres spécialistes dans ce domaine. Dans cette section, l'auteur décrit cinq thèmes qui se retrouvent couramment chez les anciennes combattantes et formule des recommandations sur la façon dont les aumôniers peuvent aider les clientes à se remettre de leurs blessures.

---

6 BROOKS, Abigail et Sharlene Nagy HESSE-BIBER (2007). « An Invitation to Feminist Research », dans HESSE-BIBER, Sharlene Nagy et Patricia Lina LEAVY (dir.) *Feminist Research Practice*, Thousand Oaks : Sage Publications, p. 4.

7 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Male Chaplains and Female Soldiers: Are There Gender and Denominational Differences in Military Pastoral Care », *Journal of Pastoral Care & Counseling*, vol. 74, n° 2, p. 133-140.

## RECHERCHE À L'APPUI

Dans l'armée américaine, les aumôniers remplissent diverses fonctions de soutien religieux.

*Dans le contexte religieux pluraliste des forces armées, le corps des aumôniers assure ou fournit un soutien religieux à tous les soldats, aux membres des familles et aux civils autorisés du département de la Défense (DOD) de toutes traditions religieuses. Les aumôniers coopèrent entre eux, sans compromettre leur tradition religieuse ni les exigences de leur homologation ecclésiastique, afin d'assurer le soutien religieux le plus complet possible dans l'environnement militaire particulier.<sup>8</sup>*

Ce soutien religieux prend diverses formes, notamment des conseils pastoraux, des services religieux et des programmes d'éducation religieuse. La majeure partie du counseling offert par les aumôniers n'est pas axé sur la religion, mais aide les soldats à réfléchir à leurs problèmes émotionnels, relationnels, professionnels ou financiers<sup>9</sup>. Étant donné que le préjudice moral est à la fois un problème spirituel et un problème psychologique<sup>10</sup>, les aumôniers sont bien placés pour aider les soldats qui en souffrent.

En plus des recherches existantes sur les préjudices moraux, trois projets entrepris par l'auteur et une chercheuse ont éclairé la pratique de l'auteur. La première étude portait sur 10 aumôniers militaires et 11 femmes militaires qui avaient été blessées lors de déploiements à l'étranger. À l'aide de la méthode d'analyse qualitative de Delphi, l'étude a créé le Comprehensive Female Soldier Support Model (modèle complet de soutien aux femmes soldats) pour fournir un soutien émotionnel et spirituel aux femmes blessées<sup>11</sup>. La chercheuse a demandé aux femmes militaires de parler de leurs expériences des aumôniers militaires. Les aumôniers ont formulé des recommandations sur la façon dont les aumôniers peuvent offrir le plus efficacement possible un soutien émotionnel et spirituel aux femmes militaires blessées.

Dans une deuxième étude portant sur le soutien des aumôniers, l'auteur s'est entretenu avec 15 aumôniers militaires et leur a demandé comment ils prodiguaient des soins pastoraux aux

---

8 DEPARTMENT OF THE ARMY (2015). *Army Chaplain Corps Activities*, Army Regulation 165-1, Washington, D.C., p. 1.

9 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Male Chaplains and Female Soldiers: Are There Gender and Denominational Differences in Military Pastoral Care », *Journal of Pastoral Care & Counseling*, vol. 74, n° 2, p. 133-140.

10 KOENIG, Harold G. (2021). « Moral Injury: A Common and Often Neglected Syndrome Among Veterans Experiencing War Trauma », dans *Select Proceedings from the 2020 Women Veterans Military Moral Injury Conferences*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 1.

11 ROBERTS, Daniel L. , Joann KOVACICH et Melvin J. RIVERS (avril 2017). « The Comprehensive Female Soldier Support Model », *Journal of Health Care Chaplaincy*, vol. 24, n° 1, p. 1-19.



femmes militaires<sup>12</sup>. Cette étude a été créée dans le prolongement du premier projet visant à obtenir le point de vue d'un aumônier sur le problème du soutien aux femmes militaires et à déterminer s'il y avait des différences confessionnelles dans la façon dont les aumôniers assuraient le soutien religieux. L'auteur a suivi la méthodologie de l'étude de cas descriptive. Les deux études étaient basées sur la théorie féministe.

Le troisième projet est en cours, mais un article contenant des données préliminaires a été publié<sup>13</sup>. L'équipe de recherche a mené des sondages en ligne anonymes et des entretiens auprès de près de 50 anciennes combattantes qui avaient déclaré avoir subi un préjudice moral pendant leur service dans les forces armées américaines. À l'aide de la méthodologie de recherche qualitative, l'équipe analyse une grande quantité de données afin de déterminer la nature du préjudice moral chez les anciennes combattantes. Outre l'auteur, l'équipe de l'étude comprend trois femmes.

## RECONNAÎTRE LE PRÉJUDICE MORAL CHEZ LES CLIENTES

Il existe certaines échelles de préjudice moral pour déterminer si une personne a pu avoir subi un préjudice moral. L'outil Brief Moral Injury Screen (BMIS, brève évaluation du préjudice moral) et l'outil Moral Injury Questionnaire—Military Version (questionnaire sur le préjudice moral – version militaire) peuvent permettre de déterminer si un événement potentiellement préjudiciable sur le plan moral s'est produit. L'outil Moral Injury Symptom Scale—Military Version Short Form (MISS-M-SF, échelle des symptômes de préjudice moral – version militaire abrégée) [traduction] « met l'accent sur la trahison par des dirigeants qui étaient autrefois dignes de confiance, le sentiment de culpabilité, le sentiment de honte, l'impression d'avoir été à l'encontre de ses valeurs morales, les difficultés avec la vie, son sens et son but, le pardon, et l'impression d'avoir échoué<sup>14</sup> ». Il existe d'autres outils d'évaluation, et bon nombre d'entre eux peuvent s'obtenir gratuitement. Les aumôniers peuvent utiliser de telles mesures pour déterminer si le préjudice moral pourrait être un motif de consultation de la cliente.

Poser des questions est une autre façon de reconnaître un préjudice moral chez une personne qui demande du soutien. La plupart des gens n'ont jamais entendu parler de préjudice moral,

---

12 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Male Chaplains and Female Soldiers: Are There Gender and Denominational Differences in Military Pastoral Care », *Journal of Pastoral Care & Counseling*, vol. 74, n° 2, p. 133-140..

13 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Women Veterans and the Question of Moral Injury: Initial Results », dans *Moral Injury Research, Discussions, and Support Methods: Volume 1*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 7-14..

14 KOENIG, Harold G. (2021). « Moral Injury: A Common and Often Neglected Syndrome Among Veterans Experiencing War Trauma », dans *Select Proceedings from the 2020 Women Veterans Military Moral Injury Conferences*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 2-3.



mais peuvent comprendre l'idée de conflit moral ou intérieur. Ces questions et d'autres questions similaires peuvent étaler au grand jour un préjudice moral : « Cette expérience est-elle allée à l'encontre de vos convictions profondes ? Dans quelle mesure cette atteinte affecte-t-elle votre état émotionnel, mental ou spirituel en ce moment ? » Les autres indicateurs de la présence potentielle d'un préjudice moral sont le sentiment de culpabilité, le sentiment de honte, la peur de ne pas recevoir le pardon de Dieu et des autres, ou la perte d'espoir.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'AUMÔNIER

Les trois populations des deux premières études mentionnées dans la section Recherche à l'appui ci-dessus, à savoir les femmes militaires, les aumônières et les aumôniers, ont fourni des données sur les caractéristiques et les attitudes que les aumôniers doivent posséder pour prodiguer des soins pastoraux efficaces aux femmes militaires. Le tableau 1 énumère les caractéristiques répertoriées dans les deux études et les types de participants (aumôniers ou soldates blessées) qui ont défini l'attribut.

**TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES ET ATTITUDES DES AUMÔNIERS COMPÉTENTS**

<b>Caractéristique de l'aumônier</b>	<b>Type de participant</b>
Attitude chaleureuse et attentionnée	Femme militaire blessée
Permet à la cliente de se sentir à l'aise et en sécurité	Femme militaire blessée, aumônière, aumônier
Garde son calme en entendant la cliente raconter ses expériences traumatisantes	Femme militaire blessée
Capable d'aider la cliente à surmonter son traumatisme	Femme militaire blessée
Établit des relations positives avec tous les membres de l'unité militaire	Femme militaire blessée, aumônière
Formé à aider les femmes victimes d'agression sexuelle	Femme militaire blessée
Prêt à défendre les intérêts de la femme militaire auprès des commandants	Femme militaire blessée
Conscient de ses forces, faiblesses, limites et éléments déclencheurs personnels	Aumônière

Comprend le rôle de fournisseur de soins spirituels et non de professionnel de la santé mentale	Aumônière, aumônier
Ne porte pas de jugement, trouve un terrain d'entente avec la cliente	Aumônière
Recherche la croissance spirituelle personnelle	Aumônière
Connaît les signes et les symptômes du TSPT	Aumônière
Capable d'aider la cliente à trouver des réponses pour elle-même	Aumônier

### PRINCIPES DE SOUTIEN SPIRITUEL

Le tableau répertorie les caractéristiques et les attitudes générales de bons services d'aumônerie, mais ne décrit pas les mesures particulières que les aumôniers peuvent prendre pour fournir un soutien. Dans sa pratique consistant à fournir une aide spirituelle aux anciennes combattantes et aux militaires en service actif, l'auteur utilise cinq principes de soutien : établir la confiance, favoriser la communication narrative, faire preuve d'empathie et de calme, être attentif aux thèmes spéciaux et offrir d'autres perspectives. Avant qu'un aumônier puisse avoir accès au problème de la cliente, il doit d'abord établir une relation de confiance avec elle. La confiance consiste à trouver un terrain d'entente avec l'autre, à établir une relation sans porter de jugement et à garder sacrés ses points de vue et ses secrets.

Une cliente potentielle pourrait s'adresser à un aumônier pour obtenir du soutien et être prête à expliquer immédiatement le problème. Dans bien des cas, sinon dans la plupart des cas, la femme militaire fera preuve de légèreté et l'aumônier devra l'amener doucement à faire face au véritable problème. C'est peut-être parce que la femme a été renvoyée à l'aumônier par quelqu'un d'autre, ou parce que le ministre du culte et la cliente ne se connaissent pas. Dans ces cas, l'auteur recommande à l'aumônier d'utiliser des amorces de conversation faciles pour faire parler la cliente. Poser des questions inoffensives que n'importe qui pourrait poser à une première rencontre, comme l'endroit où elle travaille, son emploi, le lieu de son affectation, peut commencer à bâtir un pont de confiance sans aller trop loin dans les questions de nature délicate avant que la personne soit prête. À un moment donné, l'aumônier devra déterminer si la personne est prête à parler de son préjudice moral. La cliente parlera peut-être de ses symptômes, ou l'aumônier lui demandera peut-être ce qu'il peut faire pour elle.

Lorsque la femme militaire est prête à s'attaquer au problème, le deuxième principe, à savoir favoriser la communication narrative, devient la valeur directrice de l'aumônier. En écoutant l'histoire de la cliente, l'aumônier se fait une idée de la source du préjudice moral, des effets que la personne ressent à la suite de ce préjudice, ainsi que des attitudes et des croyances de la femme militaire qui pourraient l'empêcher de connaître une croissance post-traumatique. Lorsqu'il écoute la personne, l'aumônier doit suspendre tout jugement sur les actes, les croyances et les expériences de l'ancienne combattante. Si une femme militaire se sent jugée de quelque façon que ce soit, il est très probable qu'elle ferme ses portes et que l'aumônier perde toute occasion de l'aider. L'objectif de ce principe est de bien comprendre la femme, ce qu'elle a vécu, comment elle pense, ce qui la dérange vraiment. Pour encourager l'ancienne combattante à fournir des détails importants, l'aumônier peut lui poser des questions, par exemple : « Dites-m'en plus à ce sujet. Qu'avez-vous ressenti ? Qu'avez-vous fait ensuite ? Dans quelle mesure vos dirigeants ou votre communauté vous ont-ils soutenue pendant cette période ? »

Les femmes militaires qui ont subi un préjudice moral racontent souvent des histoires tragiques et terribles. Le viol, le harcèlement sexuel, les représailles, la trahison et l'humiliation sont autant d'expériences préjudiciables sur le plan moral courantes pour les femmes militaires<sup>15</sup>. Pour les aumôniers qui n'ont pas encore entendu les survivantes raconter leur histoire dans les détails, ces récits peuvent être difficiles à croire et peuvent susciter de la colère, de la tristesse, de la dépression ou des exclamations inattendues. La première fois que l'auteur a entendu une ancienne combattante parler de son avortement forcé, il s'est écrié « Oh mon Dieu ! » avant de pouvoir s'arrêter. Le problème avec de telles réactions, c'est qu'elles peuvent aggraver le sentiment de la cliente si elle pense que l'aumônier est aussi traumatisé par son histoire. Les aumôniers peuvent faire preuve d'empathie en répondant de manière appropriée, en disant, par exemple, « Je peux m'imaginer à quel point cela a dû vous faire souffrir » ou « Je trouve très triste de voir à quel point cette personne vous a fait du mal », tout en restant extérieurement calmes. Dans le cadre de l'étude de l'auteur portant sur les femmes militaires blessées, les participantes ont déclaré qu'il était important que les aumôniers restent calmes lorsqu'ils prennent connaissance de leurs expériences<sup>16</sup>.

Pour être efficaces, les aumôniers ne doivent pas se contenter d'écouter les histoires des femmes militaires. Dans son approche du ministère, l'auteur est attentif aux thèmes spéciaux qui ressortent du récit de l'ancienne combattante. Dans le présent article, l'auteur décrit cinq thèmes principaux : la perte de pouvoir, les trous noirs, la culpabilité et la honte, la perte

---

15 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Women Veterans and the Question of Moral Injury: Initial Results », dans *Moral Injury Research, Discussions, and Support Methods: Volume 1*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 7-14.

16 ROBERTS, Daniel L., Joann KOVACICH et Melvin J. RIVERS (avril 2017). « The Comprehensive Female Soldier Support Model », *Journal of Health Care Chaplaincy*, vol. 24, n° 1, p. 1-19.

d'identité et la faible estime de soi. Pour chaque thème, l'auteur propose une perspective différente du récit de la cliente. Les autres perspectives sont des suggestions de nouvelles façons de penser à la tragédie vécue par la femme militaire. Les paragraphes suivants donnent des exemples des thèmes spéciaux et de certaines réponses que les aumôniers pourraient donner. Il convient de noter qu'au lieu d'expliquer à l'ancienne combattante comment penser différemment, l'auteur lui pose le plus souvent des questions suggestives afin qu'il lui semble qu'elle a pris la décision elle-même. Cette démarche suggestive a été notée dans l'étude de l'auteur portant sur des aumôniers<sup>17</sup>.

### *Perte de pouvoir*

La perte de pouvoir signifie que la personne estime qu'elle ne peut rien faire pour changer sa situation. Par exemple, elle a fait quelque chose qu'elle ne peut pas se pardonner. L'acte de la femme appartient au passé, mais elle continue de se punir dans le présent. Comme l'acte est irréversible et qu'il n'y a peut-être pas moyen de le réparer directement, elle se sent impuissante à le changer. La personne peut aussi penser que ce qu'elle a fait était si grave qu'elle ne peut pas se pardonner. L'ancienne combattante peut se sentir séparée de Dieu et avoir l'impression que Dieu l'a rejetée.

Des sentiments similaires peuvent survenir lorsque la femme militaire a été victime d'un événement tragique, comme une agression sexuelle. L'ancienne combattante peut avoir l'impression que le système ne s'occupe pas d'elle ou ne s'en est pas occupé, que justice n'a pas été faite, et que d'autres femmes militaires continueront à subir des préjudices. Elle se sent impuissante à changer un système qui ne sert pas les gens comme il le devrait.

Trois exemples de thèmes de perte de pouvoir sont la séparation d'avec Dieu, le manque de pardon et la trahison systématique ou institutionnelle. Dans le premier exemple, la femme peut avoir l'impression que Dieu ne se soucie pas de ce qui lui est arrivé. Elle a peut-être complètement perdu la foi. Dieu n'est plus une source d'inspiration ou de force pour elle. Le manque de pardon signifie que l'ancienne combattante est incapable de cesser d'éprouver du ressentiment à l'égard de la personne qui lui a fait du tort ou qu'elle ne peut pas se pardonner ses actes passés. Dans le contexte de l'agression sexuelle, Smith et Freyd ont défini la trahison institutionnelle comme étant [traduction] « l'échec institutionnel à prévenir les agressions sexuelles ou à apporter une réponse de soutien lorsqu'elles se produisent<sup>18</sup> ». Les anciennes

---

17 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Male Chaplains and Female Soldiers: Are There Gender and Denominational Differences in Military Pastoral Care », *Journal of Pastoral Care & Counseling*, vol. 74, n° 2, p. 133-140.

18 PARNITZKE SMITH, Carly et Jennifer J. FREYD (février 2013). « Dangerous Safe Havens: Institutional Betrayal Exacerbates Sexual Trauma », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 26, n° 1, p. 119-124 <https://doi.org/10.1002/jts.21778>

combattantes ont désigné la trahison institutionnelle comme une catégorie de préjudice moral dans le cadre de l'étude de l'auteur<sup>19</sup>.

Il peut être difficile d'accompagner quelqu'un à travers une perte de foi ou un sentiment de trahison par Dieu. Les aumôniers ne devraient pas parler au nom de Dieu ni nier qu'une chose tragique est arrivée à la personne. Les déclarations lapidaires comme « rien n'arrive sans raison » peuvent sembler extrêmement condescendantes à l'égard de l'expérience de l'ancienne combattante. Les ministres du culte peuvent être honnêtes avec la personne en lui disant : « Je ne peux pas parler au nom de Dieu ou nier que ce qui vous est arrivé était terrible. Si Dieu n'est pas une source d'aide ou d'inspiration pour vous en ce moment, ne vous inquiétez pas. Trouvons quelque chose qui peut vous aider. » L'aumônier peut alors offrir d'autres ressources, comme des livres laïques qui parlent de deuil, de tragédie et de rétablissement.

Pour de nombreux ministres du culte, accompagner une personne à travers le pardon de soi ou d'autrui est une pratique courante. Il existe de nombreuses démarches à cet égard, notamment la prière, la référence aux histoires des saintes Écritures qui parlent de personnes pardonnées après des actes horribles, et l'enseignement de ce qu'est le pardon du point de vue de Dieu. Les aumôniers devront procéder avec circonspection lorsque la cliente a été la victime ou la cible d'un acte préjudiciable sur le plan moral. Il peut sembler condescendant et insensible de dire à quelqu'un de pardonner à son agresseur. Ce que les ministres du culte peuvent faire, c'est expliquer que le pardon peut aider à purifier l'âme en la libérant du ressentiment, demander à la cliente si elle est prête à entreprendre ce processus et lui expliquer que le pardon total est un long parcours qui peut prendre des années. Si la femme n'est pas prête à penser à pardonner à son agresseur, l'aumônier ne devrait pas la presser sur cette question.

Les institutions ont leurs façons de donner aux survivantes l'impression qu'elles sont petites, impuissantes et insignifiantes au moyen de politiques rigides et de processus extrêmement lents. Une personne à elle-même ne peut pas changer une institution ou un système, mais il existe de nombreuses façons de promouvoir le changement. L'adhésion à un groupe de défense des droits, la création de sa propre organisation sans but lucratif ou la participation à des activités de militantisme politique peuvent aider les anciennes combattantes à avoir l'impression d'utiliser leurs propres expériences pour améliorer la vie d'autrui en modifiant le système<sup>20</sup>.

---

19 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Women Veterans and the Question of Moral Injury: Initial Results », dans *Moral Injury Research, Discussions, and Support Methods: Volume 1*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 7-14.

20 PRESTON, A'mie M. et al. (2022), « Defeated No More: Meaning-Making After Military Sexual Trauma », *Military Medicine*, p. 5 <https://academic.oup.com/milmed/advance-article/doi/10.1093/milmed/usab528/6511404>

## Trous noirs

Les trous noirs piègent l'ancienne combattante et la forcent à revivre ses moments tragiques encore et encore comme s'ils lui étaient arrivés la veille. Les trous noirs font également référence à des sentiments que les anciennes combattantes ne veulent pas, mais dont elles ne semblent pas pouvoir se débarrasser. Par exemple, une femme pourrait penser chaque jour à un viol qui lui est arrivé il y a des années. La honte, la culpabilité, l'impuissance et la douleur accompagnent le souvenir. Elle ne peut pas vaincre la peur, dort par à-coups en laissant la lumière allumée la nuit et se réveille souvent pour vérifier que les portes et les fenêtres sont verrouillées. Dans ces moments-là, il faut que la personne puisse acquérir un sentiment de sécurité et penser à autre chose.

Dans le cadre de l'étude menée auprès de près de 50 anciennes combattantes, l'auteur s'est entretenue avec les participantes au sujet de leurs expériences de préjudice moral<sup>21</sup>. Une participante, Renée (nom d'emprunt), s'est fait violer par son médecin militaire. Même après des années de thérapie, un moment déclencheur peut la renvoyer dans un trou noir.

*J'ai terminé ma thérapie. Je m'étais dit que j'allais poursuivre la thérapie. « Je vais me soigner. » Et en 2012, j'ai arrêté. En février 2013, j'écoutais un reportage et j'ai entendu parler des femmes qui revenaient d'Irak, et certaines d'entre elles avaient été agressées sexuellement par un médecin militaire, et cela m'a brisée. J'ai pleuré. J'ai des tintements dans les oreilles depuis. J'ai été traumatisée. L'anxiété est plus gérable maintenant, mais je dissimule un état de peur constant... Je ne sais même pas comment vous décrire ce que mon corps a fait.*

Selon la gravité de l'état de santé de la personne, le traitement peut comprendre une psychothérapie et des solutions pharmaceutiques. Les aumôniers et les professionnels de la santé mentale peuvent également offrir de nombreuses techniques pour aider les gens à se recentrer dans les moments de panique. Ces exercices comprennent les pratiques de pleine conscience<sup>22</sup>, es techniques de méditation et de respiration<sup>23</sup>, la récitation de mantras ou de prières, et le yoga<sup>24</sup>.

---

21 Cette étude est encore en phase d'analyse. L'auteur a publié les résultats préliminaires en 2022.

22 KICK, Kimberly A. et Myrna MCNITT (2016). « Trauma, Spirituality, and Mindfulness: Finding Hope », *Social Work and Christianity*, vol. 43, n° 3, p. 97-108.

23 MONSOUR SCURFIELD, Raymond (2021). « Faith-Based and Secular Meditation: Everyday, Betrayal Trauma and Other Posttraumatic Applications for Personal Practice and with Clients », dans *Select Proceedings from the 2020 Women Veterans Military Moral Injury Conferences*, éd. préparée par Lindsey Moser et al., Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 57-90.

24 SAEED, Sy Atezaz, Karlene CUNNINGHAM et Richard BLOCH (15 mai 2019) « Depression and Anxiety Disorders: Benefits of Exercise, Yoga, and Meditation », *American Family Physician*, vol. 99, n° 10, p. 621-622.



## *Culpabilité et honte*

Les personnes qui ont subi un préjudice moral éprouvent souvent de la culpabilité et de la honte<sup>25</sup>. Bien que les deux émotions se manifestent souvent ensemble et soient liées, il est important de faire la distinction entre la culpabilité et la honte. La culpabilité est le sentiment associé au fait d'avoir fait quelque chose de mal ou de n'avoir pas fait quelque chose que l'on savait qu'on aurait dû faire. La honte, d'autre part, est l'humiliation qui découle d'une expérience douloureuse ou de la perpétration d'un acte odieux. Les anciens combattants qui ont tué au combat, qui ont commis des crimes de guerre ou qui n'ont pas agi lorsque des crimes étaient perpétrés se sont sentis coupables<sup>26</sup>. Cette culpabilité s'accompagne de la honte de ne pas avoir respecté son propre niveau de conduite morale ou de ne pas avoir obéi aux règles d'engagement. Dans le propre travail de l'auteur et dans les recherches documentées, les survivantes d'agression sexuelle éprouvent souvent une honte écrasante d'avoir été traitées comme un simple objet sexuel, mais elles sont nombreuses à se sentir coupables, parce qu'elles pensent qu'elles auraient dû essayer d'empêcher ce qui leur arrivait.

Les idées sur le pardon décrites dans la section sur la perte de pouvoir sont également applicables ici. En outre, il peut être utile de remonter dans la mémoire de la cliente jusqu'au moment où l'incident s'est produit. Cette remémoration a pour but de permettre à la personne de regarder l'événement d'un autre œil. Si l'ancienne combattante est accablée de culpabilité et de honte, parce qu'elle croit qu'elle aurait dû empêcher l'agression, l'aider à voir qu'elle n'avait pas le pouvoir de le faire à l'époque pourrait atténuer une partie de cette culpabilité. Le choc du viol peut immobiliser les victimes. Voir quelqu'un commettre une atrocité peut avoir le même effet. La pression exercée par les pairs peut être extrêmement puissante. Dans les forces armées, le rang impose sa propre domination. Bien que les militaires soient censés être protégés contre l'obéissance à un ordre illégal, il peut être très difficile de se faire le champion de la morale et de la bonne conscience dans les situations où personne ne peut défendre ou protéger la victime contre l'influence indue du commandement. Tous ces facteurs peuvent rendre presque impossible d'éviter ou d'empêcher une expérience préjudiciable sur le plan moral.

Un aumônier peut suggérer à la personne de se donner un peu de grâce et de compréhension. Parfois, il peut être utile de dire : « Si nos rôles étaient inversés et que votre histoire était la mienne, que me diriez-vous? » Les gens trouvent souvent plus facile de donner aux autres les bonnes intentions qu'ils ne se prêteraient pas à eux-mêmes. Inverser les rôles pendant un moment peut aider la cliente à s'offrir ce pardon comme si elle l'accordait à quelqu'un d'autre. Même si une personne ayant subi un préjudice moral est l'auteur d'un méfait, l'acte immoral

---

25 FRANKFURT, Sheila B. et al. (novembre 2018). « Mechanisms of Moral Injury Following Military Sexual Trauma and Combat in Post-9/11 U.S. War Veterans », *Frontiers in Psychiatry*, vol. 9, n° 520, p. 2 et 3.

26 Ibid.

qu'elle commet n'efface pas toutes les bonnes actions qu'elle a faites dans sa vie. Un aumônier peut contrer la culpabilité et la honte en aidant la cliente à discerner les nombreuses qualités positives qui la caractérisent plutôt que de laisser la tragédie envelopper tout son esprit.

### *Loss of Identity*

Dans l'étude de l'auteur, les expériences de préjudice moral ont souvent modifié la perception de soi<sup>27</sup>. Smallfield et Kluemper ont constaté que le stress au travail peut entraîner un changement de personnalité chez les employés<sup>28</sup>. Des femmes autrefois extraverties et énergiques sont devenues totalement différentes après une agression sexuelle. Ces femmes, qui avaient l'impression que les hommes affamés de sexe voyaient leur corps comme un panneau publicitaire, ont caché leurs caractéristiques féminines en changeant leur façon de s'habiller. D'autres se sont isolées du contact avec les autres dans toute la mesure du possible. Au travail, elles sont restées silencieuses, n'exprimant plus leurs opinions de peur d'attirer une attention indésirable. Beaucoup ont cessé d'avoir des relations intimes avec qui que ce soit.

Cette perte d'identité place l'auteur du méfait ou l'expérience préjudiciable sur le plan moral aux commandes de la vie de la personne qui en a été victime. Les aumôniers peuvent l'aider à prendre le contrôle de ce qu'elle veut être et de la façon dont elle aborde la vie. Premièrement, le ministre du culte peut lui rappeler que l'expérience préjudiciable sur le plan moral fait partie de son histoire, mais qu'elle n'a pas à la définir pour le reste de sa vie. Les gens peuvent réinterpréter les événements de leur vie et choisir de réagir à ces expériences de façon différente de par le passé. Les clientes peuvent utiliser l'établissement d'objectifs quotidiens, la méditation, les affirmations positives et la lecture de livres de développement personnel pour ajuster leurs attitudes, leurs croyances et leurs perspectives. Les aumôniers peuvent aider la cliente en lui posant des questions qui l'aident à réinterpréter son histoire, à établir des objectifs et à planifier sa croissance.

### *Faible estime de soi*

Qu'une femme militaire soit l'auteur ou la victime d'une situation préjudiciable sur le plan moral, il arrive souvent qu'elle perde fortement son estime de soi. Les survivantes ont souvent l'impression d'avoir été réduites à quelque chose de moins qu'humain : un corps, une cible, des ordures, etc. Les auteurs peuvent avoir le sentiment d'avoir fait quelque chose de si terrible

---

27 ROBERTS, Daniel L. et Joann KOVACICH (2022). « Women Veterans and the Question of Moral Injury: Initial Results », dans *Moral Injury Research, Discussions, and Support Methods: Volume 1*, Robbins : Moral Injury Support Network for Servicewomen, Inc., p. 9.

28 SMALLFIELD, Jarvis et Donald H. KLUEMPER (avril 2022). « An Explanation of Personality Change in Organizational Science: Personality as an Outcome of Workplace Stress », *Journal of Management*, vol. 48, n° 4, p. 853. DOI : 10.1177/0149206321998429

qu'ils doivent être inhumains ou qu'ils sont maintenant irrécupérables. Les auteurs peuvent pleurer la perte de leur carrière, de leur famille, etc. Une faible estime de soi est difficile à combattre, parce que l'on ne peut pas donner de valeur à quelqu'un d'autre ; il faut qu'il la voie par lui-même. Par exemple, Jean peut dire à Jocelyne qu'il l'aime et qu'elle a de la valeur, mais si Jocelyne pense qu'elle est impossible à aimer et laide, elle pourrait rejeter les paroles d'affirmation de Jean en les traitant de mensonges ou de simples flatteries.

La bonne nouvelle, c'est que l'estime de soi, comme la confiance, repose sur un mode de pensée, et non sur des données objectives<sup>29</sup>. Les sentiments négatifs qui accompagnent la faible estime de soi sont réels, mais il est possible de changer les pensées qui sont à leur origine. Les aumôniers peuvent prendre plusieurs mesures pour aider les femmes militaires à gagner en estime de soi, notamment parler aux clientes de la grâce et de la miséricorde de Dieu, proposer de guider les anciennes combattantes dans le sacrement de la réconciliation (confession) si elles se sentent coupables de crimes commis, offrir des ressources de lecture et aider les clientes à créer des plans quotidiens pour établir de nouvelles habitudes de pensée à leur égard.

Pour tous les principes de soutien décrits dans cette section, il faut beaucoup de patience et de persévérance tant de la part de la cliente que de celle de l'aumônier. Ces problèmes ne seront pas résolus rapidement ou facilement, car le préjudice moral se produit à un niveau profond et intérieur de l'âme. Les aumôniers qui ne sont pas disposés à offrir de nombreuses séances de counseling pourraient mieux servir la cliente en la recommandant à un aumônier qui le peut. En outre, une stratégie interdisciplinaire qui fait appel à des psychologues, à des travailleurs sociaux et à d'autres professionnels est nécessaire pour aider la plupart des clientes.

## CONCLUSION

Dans le court espace alloué au présent article, l'auteur a fourni des renseignements généraux et des données de recherche sur le préjudice moral et a proposé des suggestions pratiques sur la façon dont les aumôniers peuvent fournir des soins pastoraux aux femmes militaires souffrant d'un préjudice moral. Les aumôniers peuvent prendre ce commentaire comme point de départ pour approfondir le sujet. Lorsqu'ils cherchent à se renseigner sur le préjudice moral, les aumôniers doivent comprendre que, même si le catalogue actuel de recherches sur le préjudice moral s'élargit, il faut en faire beaucoup plus, particulièrement en ce qui concerne le soutien des aumôniers. Non seulement il y a un manque de recherche sur le préjudice moral en lien avec les aumôniers, mais les études sexospécifiques sur le préjudice moral sont encore plus rares. Des méthodes de recherche en pratique communautaire rassembleraient les spécialistes, les des aumôniers et les anciennes combattantes pour collaborer à des études qui

---

29 Rabbin PLISKIN, Zelig (2012). *Self-Confidence: Formulas, Stories, and Insights*, Shaar Press, p. 16.

permettraient de mieux comprendre comment le préjudice moral peut toucher les femmes militaires. De tels projets pourraient également aboutir à cerner les lacunes dans le soutien et à créer de nouveaux modèles de rétablissement.

# Les Principes de Vancouver : Une grammaire morale pour une observation autonomisée

Wendy Kean

En juin 2014, le général (à la retraite) Roméo Dallaire a commencé son discours sur les enfants soldats au Service de l'aumônerie royale canadienne en ces termes : « La religion ne suffit pas pour atténuer le mal<sup>1</sup>. » Le présent article répond à cette déclaration du général Dallaire en examinant comment *Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats* (ci-après *Les Principes de Vancouver*) satisfont au besoin d'un nouveau langage pour aborder la rencontre avec les enfants pendant les opérations. Il soutient qu'un ensemble particulier de conditions convenues pour soutenir les soldats tout au long du cycle de déploiement est nécessaire, non seulement pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants et de jeunes comme participants à la guerre, mais aussi pour fournir la base d'une grammaire morale afin d'aider les Casques bleus et les autres acteurs des théâtres d'opérations à rester autonomes et en bonne santé pendant et après la mission.

En tant qu'aumônier militaire, j'ai écouté les militaires actifs et les anciens combattants raconter leurs histoires, notamment les récits de leurs expériences dans les conflits et les opérations partout dans le monde. La déclaration du général Dallaire m'a montré l'insuffisance du langage de la religion et de l'éthique pour faire face au mal que lui et tant d'autres ont vécu dans le cadre des missions de maintien de la paix dans les années 1990, au Rwanda en particulier. Sa référence à la religion met en lumière la façon dont le langage, y compris la terminologie religieuse, morale et juridique du mal et de la souffrance, a failli aux anciens combattants qui ont pris part aux opérations au cours du siècle dernier. C'était particulièrement le cas pour les opérations menées sous les auspices des Nations Unies dans le cadre du maintien de la paix, où des enfants soldats étaient actifs.

L'expression « enfant soldat » est complexe, car elle réunit deux mots qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre, mais elle est nécessaire pour parler du phénomène des enfants et des jeunes qui occupent l'un des rôles les plus moralement tendus dans les conflits et pour trouver des solutions à ce problème. Il est indéniable que les enfants participent aux conflits armés en tant que combattants et dans des rôles de soutien, et que les forces armées professionnelles doivent avoir affaire à eux. Une grammaire pour la rencontre avec tous les mineurs dans le cadre des opérations est nécessaire, parce que les normes morales pour les soldats et les autres intervenants du secteur de la sécurité sont les mêmes que pour le reste d'entre nous, même lorsque le contexte est physiquement, psychologiquement et moralement dangereux. Comme le fait remarquer Shannon French, [traduction] « il n'y a qu'une seule sphère morale, et [nos] actes en temps de guerre et en temps de paix sont jugés en fonction du même ensemble de valeurs et de principes<sup>2</sup> ». Les soldats et les autres intervenants juridiques du secteur de la sécurité savent que bon nombre de leurs tâches ou bon nombre des actes dont ils sont témoins

---

1 DALLAIRE, Roméo (3 juin 2014). *Présentation au Service de l'aumônerie royale canadienne*, Exercice CALLED TO SERVE, Cornwall (Ontario).

2 FRENCH, Shannon E. (2005) « Warrior Transitions: From Combat to Social Contract », Joint Services Conference on The Professional Ethics (JSCOPE) <http://isme.tamu.edu/JSCOPE05/French05.html>.



sont incompatibles avec les normes civiles<sup>3</sup>. La « sphère morale unique » évoquée par French affirme que les normes morales normatives ne sont pas modifiées pour les forces armées.

Les opérations de maintien de la paix se déroulent dans un contexte à la fois linguistique (ordres et accords promulgués pour établir, guider et soutenir la mission de maintien de la paix) et cinétique (potentiel de violence). Les normes de comportement dans les forces armées professionnelles sont conçues dans le cadre opérationnel de la responsabilité illimitée, c'est-à-dire le risque accepté de mort et d'invalidité, lorsque les membres suivent un ordre légal<sup>4</sup>. La responsabilité illimitée est quant à elle liée à une obligation réciproque à l'égard du leadership institutionnel connue sous le nom de responsabilité fiduciaire, qui est définie comme l'évitement de tout préjudice inutile aux subordonnés en s'assurant qu'ils sont formés et équipés pour accomplir leur devoir. Cette responsabilité comprend l'offre d'un soutien et de services appropriés lorsqu'ils sont blessés dans l'exercice de leurs fonctions<sup>5</sup>. Cela inclut les opérations où des enfants sont présents et peuvent être intégrés dans les forces des parties au conflit.

Jonathan Shay résume la logique d'une grammaire morale en décrivant les forces armées comme [traduction] « une construction sociale définie par des attentes et des valeurs communes », incarnées par des éléments tels que les règlements, les ordres, la structure, la discipline et les traditions<sup>6</sup>. Toute grammaire morale qui découle de la dynamique de la responsabilité illimitée et de la responsabilité fiduciaire doit pouvoir tenir compte de deux choses : reconnaître l'intersection des valeurs et des règlements moraux et militaires et autonomiser l'observation – le récit – de ceux qui sont blessés au cours d'opérations alors qu'ils suivent les ordres. Les récits engendrés par le traumatisme aident non seulement à comprendre ce qui a causé le préjudice, mais aident également à faire le deuil en nommant les transgressions et en critiquant les actes qui ont blessé les soldats sur le plan physique, psychologique ou moral. Ces récits peuvent également attirer l'attention sur les situations où les instructions permanentes d'opérations (IPO) doivent changer, y compris la rencontre avec des enfants.

Joseph Wiinikka-Lydon soutient que les préjudices moraux découlant du service militaire sont non seulement personnels, mais aussi politiques, en raison du contexte politique inhérent à leurs causes et du pouvoir institutionnel des forces armées d'imposer des comportements et

---

3 FRENCH (2005).

4 GOUVERNEMENT DU CANADA (2022). *L'éthos des Forces armées canadiennes : Digne de servir*, p. 34 <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/l-etnos-des-forces-armees-canadiennes-digne-de-servir.html>

5 *L'éthos : Digne de servir*, p. 34.

6 SHAY, Jonathan (1994). *Achilles in Vietnam: Combat Trauma and the Undoing of Character*, New York : Scribner, p. 5, 6.

des actes particuliers<sup>7</sup>. Le problème que posent les préjugés psychologiques et moraux, c'est qu'ils ne sont pas souvent immédiatement apparents et que, au moment où ils sont reconnus ou que les symptômes se manifestent, il peut être difficile, au départ, de les attribuer à un seul événement ou à une seule dynamique de pouvoir, surtout si l'ancien combattant est incapable de parler de ce qui s'est passé. La difficulté pour les militaires blessés tient à ce qu'ils doivent souvent raconter leur histoire plusieurs fois pour avoir accès à des soins de santé ou à des services de soutien appropriés. Comme le préjudice moral contient une critique inhérente à ce qui « a échoué », notamment les systèmes et structures institutionnels, les militaires, lorsqu'ils racontent cette histoire, peuvent faire l'expérience de l'incrédulité des autres, une épreuve rendue plus pénible lorsque le traumatisme perturbe le langage et l'enchaînement des événements. Le fait de nommer les échecs personnels ou institutionnels pendant les missions ou la faiblesse des structures organisationnelles peut aggraver le risque pour ceux qui osent s'exprimer en rapprochant la personne de la ligne d'insubordination perçue, sans grand résultat pour compenser l'exercice de courage dont ils font preuve lorsqu'ils signalent des trahisons et des échecs.

Le fait est que les soldats et les gardiens de la paix dépendent mortellement de leurs chaînes de commandement<sup>8</sup>. Cette dépendance implique la nécessité de disposer des bons outils pour la mission : des règles d'engagement adaptées au contexte, des évaluations réalistes des menaces et une formation propre à la mission. Chacune de ces ressources joue un rôle essentiel pour tenir les troupes informées, conscientes et autonomisées dans les missions où l'accent principal n'est pas l'emploi de la force, mais l'intervention non létale, le signalement et l'observation. Kaethe Weingarten illustre l'importance d'une grammaire morale dans sa description des quatre positions possibles à partir desquelles assister à la violence à travers la dynamique de la conscience et de l'autonomisation : position 1, conscient et autonomisé ; position 2, non conscient, mais autonomisé ; position 3, non conscient et non autonomisé, et position 4, conscient, mais non autonomisé<sup>9</sup>.

Un soldat de la paix déployé dans une mission de maintien de la paix des Nations Unies s'attend à être efficace et compétent : autonomisé par sa formation, son expérience, son rang ou sa position, et doté de règles d'engagement formelles, il prévoit raisonnablement occuper la position 1, *conscient et autonomisé*, pour accomplir ses tâches en tant qu'agent efficace et compétent. Un bon leadership et un soutien approprié avant, pendant et après chaque action sont essentiels pour éviter la position 2, *autonomisé, mais non conscient*, qui peut entraîner des fautes professionnelles ; la position 3, *non conscient et non autonomisé*, qui peut conduire

7 WIINIKKA-LYDON, Joseph (2017). « Moral Injury as Inherent Political Critique: The Prophetic Possibilities of a New Term », *Political Theology*, vol. 18, n° 3 <https://doi.org/10.1080/1462317X.2015.1104205>

8 SHAY, *Op.cit.*, p. 11 sq.

9 WEINGARTEN, Kaethe (2003). *Common Shock: Witnessing Violence Every Day*, New York : New American Library, p. 95.

à l'abandon de ses tâches ; et la position 4, *conscient et non autonomisé*, la position la plus susceptible d'entraîner un stress post-traumatique<sup>10</sup>. Toutefois, tout enfant se trouvant dans une zone d'opérations peut nuire à la capacité du soldat de la paix de conserver la position 1, même si l'enfant n'est associé à aucune des parties au conflit.

Au Rwanda, l'utilisation d'enfants soldats a été encore plus préjudiciable aux troupes de l'ONU, les plaçant dans ce que l'on pourrait appeler la position 5 : *conscient et impuissant*. Les enfants soldats n'existent pas en vase clos. Ils sont enchevêtrés dans un contexte qui vise à priver les intervenants du secteur de la sécurité de leur pouvoir et à amplifier le doute et la honte qui résultent de la croyance qu'il n'y a pas d'autre recours que de reculer face à un enfant ou à un jeune armé. C'est cette dynamique que *Les Principes de Vancouver* cherchent à perturber et à corriger, en veillant à ce que les Casques bleus soient en mesure de demeurer conscients et autonomisés pendant et après leur mission, et en indiquant que les jeunes sont exposés à des préjudices sans discrimination.

La définition du préjudice moral que propose Wiinikka-Lydon reconnaît notamment que ses causes vont au-delà des règles d'engagement, jusqu'aux utilisations institutionnelles du pouvoir<sup>11</sup>. Lorsque le comportement moral est compris principalement comme l'obéissance à un échafaudage de règles ou à une autorité supérieure, non seulement il perd sa relation avec le caractère et les conséquences<sup>12</sup>, mais il crée également une culture organisationnelle incapable de reconnaître le besoin qu'a un soldat de se pardonner et de pardonner aux autres d'avoir suivi un ordre légal. Susan Brison soutient que cela s'explique par le fait que le point de départ de l'éthique militaire tend à avoir trait aux questions externes de stratégie et de justice sans faire référence à l'expérience des soldats<sup>13</sup>.

Les arguments de Wiinikka-Lydon et de Brison à l'appui de l'expérience des soldats comme point de départ additionnel pour l'éthique militaire soulignent le principe fondamental des *Principes de Vancouver* : la nécessité morale et politique de protéger les enfants dans les théâtres de conflit en donnant aux Casques bleus les moyens d'agir. En présumant la vulnérabilité des jeunes ainsi que la responsabilité juridique et morale commune des intervenants du secteur de la sécurité de l'État à leur égard, *Les Principes de Vancouver* résistent aux projections d'innocence ou d'influence démoniaque sur les enfants touchés par la guerre. Ils font plutôt place aux complexités et aux dilemmes qui découlent de leur présence active. Ce

---

10 WEINGARTEN. *Op. cit.* ; et VAN DEUSENHUNSINGER, Deborah (2015). *Bearing the Unbearable: Trauma, Gospel, and Pastoral Care*, Grand Rapids (Michigan) : William B. Eerdmans Publishing Company, p. 26-29.

11 WIINIKKA-LYDON, p. 221.

12 WIINIKKA-LYDON, p. 221..

13 BRISON, Susan J. (2002). *Aftermath: Violence and the Remaking of a Self*, Princeton (New Jersey) : Princeton University Press, p. 26.

faisant, ils jettent également les bases d'un lexique et d'une grammaire capables de créer une compréhension commune des risques pour les enfants dans le théâtre ainsi que des risques que ces enfants posent pour d'autres, y compris les Casques bleus.

Le langage utilisé pour soutenir et décrire ces rencontres doit inclure les connaissances, l'expérience et les attentes<sup>14</sup> de Casques bleus. Le langage des *Principes de Vancouver* est important, parce que les mots que nous choisissons et la façon dont nous les utilisons influent sur ce que nous voyons et la façon dont nous l'interprétons<sup>15</sup>. Le langage en tant que système de signalisation influence notre façon de voir et de comprendre le monde. La grammaire ne fait que formaliser les « règles » ou la façon dont le langage combine les mots dans des phrases et les idées dans des principes et des lignes directrices<sup>16</sup>. La grammaire en soi n'est pas un ensemble de règles, mais une façon convenue de parler de certains sujets qui nous aident à déterminer nos perceptions du monde<sup>17</sup>. *Les Principes de Vancouver* donnent aux Casques bleus un ensemble d'énoncés qui guident leurs rencontres avec tous les enfants et les aident à adapter leurs compétences dans les conflits en réponse éthique à la présence d'enfants soldats. En ce sens, ces principes font office de grammaire, en fournissant un langage clair pour soutenir l'expérience des Casques bleus, même s'il peut inclure des souffrances et des connaissances douloureuses.

*Les Principes de Vancouver* peuvent être adaptés en fonction des nouvelles expériences et interprétations découlant des idées qui se dégagent des opérations de maintien de la paix. Cela leur permet également de tenir compte du contexte culturel général dans lequel ils peuvent être appliqués, en particulier parmi les Casques bleus des sociétés occidentales où l'expérience individuelle rivalise avec l'utilisation de principes moraux pour guider la prise de décision<sup>18</sup>. Les principes moraux mettent l'accent sur la retenue, en prenant en considération la dignité humaine de toutes les personnes dans le besoin<sup>19</sup>. À ce titre, ils sont nécessaires pour compléter les principes politiques, y compris les règles d'engagement. Les Principes de Vancouver offrent une gamme de réponses aux rencontres avec les jeunes pendant les opérations en vue de réduire les préjudices causés aux Casques bleus et à ces jeunes.

Une composante morale qui va donc de pair avec les éléments politiques et opérationnels du document. Par exemple, le principe 1 (Mandats) encourage « l'inclusion de dispositions appropriées sur la protection des enfants, notamment la prévention du recrutement et de

---

14 TRASK, p. 63.

15 TRASK, R.L. (2004). *Language: The Basics*, 2<sup>e</sup> éd., Londres et New York : Routledge, p. 63.

16 TRASK, p. 63, 27.

17 TRASK, p. 63.

18 KEANE, Philip S. (1984). *Christian Ethics and Imagination*, New York : Paulist Press, p. 9.

19 KEANE, p. 13.

l'utilisation d'enfants-soldats, dans tous les mandats de maintien de la paix des Nations Unies, y compris dans le cadre d'opérations de maintien de la paix régionales.<sup>20</sup> ». Cet énoncé comporte un objectif politique et un objectif moral, qui sont tous deux renforcés par le principe 3 (Alerte rapide). Lorsque les règles d'engagement incluent la protection des enfants ainsi que les attentes de signalement et de lutte contre l'utilisation d'enfants soldats, l'effet de silence engendré par l'observation de la violence à l'encontre des enfants pendant les opérations, y compris la violence commise par d'autres Casques bleus, est neutralisé.

Les opérations de maintien de la paix réunissent intentionnellement des étrangers à des fins politiques clairement définies, en incorporant des éléments moraux implicites et explicites dans l'ordre des opérations visant à réduire les conflits ou à y mettre fin. Cette même dynamique place également les Casques bleus dans des situations très ambiguës, où les combats ont peut-être récemment cessé ou ont été évités, mais où les tensions n'ont pas été apaisées. En tant que personnes chargées de prendre des décisions pour le bien-être d'autrui, y compris les personnes les plus vulnérables à l'exploitation, les Casques bleus sont des acteurs moraux qui sont censés mettre à profit leurs compétences de combat considérables pour aider la paix à prendre racine dans un contexte hautement politisé et sensible sur le plan opérationnel.

Une approche morale du maintien de la paix n'est pas idéaliste ; il s'agit d'une façon raisonnable d'aller au-delà d'un ordre et d'en examiner l'impact sur ceux qui l'exécutent et ceux qui en subissent les effets. Dans le cadre de leur responsabilité fiduciaire, les dirigeants politiques civils et les commandants militaires doivent veiller à ce que les troupes reçoivent une préparation aussi complète que possible pour faire face aux situations d'urgence inhérentes aux opérations de maintien de la paix, en particulier celles qui ont de graves implications morales. Comme expression de cette responsabilité fiduciaire, *Les Principes de Vancouver* visent à renforcer le cadre existant de maintien de la paix et de protection des enfants et le compléter, notamment *Les Principes de Paris* et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

*Les Principes de Vancouver* soulignent le contexte moral explicite des opérations, et les Casques bleus doivent être prêts à activer leur imagination morale. L'imagination morale agit en réfrénant les réponses réflexes pour permettre la prise en compte de plans d'action moins préjudiciables. Le renforcement de l'imagination morale des Casques bleus commence avant le déploiement par un entraînement basé sur des scénarios, leur donnant l'occasion d'examiner leurs propres préjugés et les enjeux critiques concernant les enfants affectés par la guerre avant de les rencontrer. En définissant les enfants soldats de manière à inclure tout un éventail de rôles auxiliaires, les violations graves commises à l'encontre des enfants fournissent à toutes les parties à la mission de maintien de la paix un langage commun et un cadre commun pour

---

20 *Les Principes de Vancouver* [https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/issues\\_development-enjeux\\_developpement/human\\_rights-droits\\_homme/principles-vancouver-principes-french.pdf](https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principles-vancouver-principes-french.pdf)

communiquer ce que les soldats de maintien de la paix peuvent vivre ou observer.

En énonçant explicitement l'impact différentiel des conflits sur les filles<sup>21</sup>, le langage des *Principes de Vancouver* prépare également les Casques bleus et les autres organisations présentes sur le théâtre des opérations à reconnaître que ce qui peut être perçu comme une pratique culturelle ou une inévitabilité environnementale pourrait constituer une grave violation. Cela renforce à son tour la capacité des Casques bleus d'envisager un éventail élargi de réponses qui s'ajoutent aux réponses juridiques. Ils le font en précisant comment les États membres peuvent entraîner, planifier et décrire la conduite de leurs forces nationales de maintien de la paix en « encourageant fortement » la connaissance des mesures de protection des enfants et de prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats. Ainsi, *Les Principes de Vancouver* couvrent les lacunes potentielles des politiques nationales et de la doctrine militaire et policière en ce qui concerne la présence et les activités des enfants.

Étant donné le risque extraordinaire de préjudice moral dans les opérations de maintien de la paix, où les non-combattants, y compris les enfants, sont également menacés, *Les Principes de Vancouver* proposent un langage et des images utiles pour préparer les Casques bleus à ce qu'ils vivront. En énonçant clairement ce qui constitue des crimes contre les enfants, les violations graves permettent aux Casques bleus de nommer ce qu'ils voient ou ce dont ils entendent parler en utilisant un ensemble de termes communs :

1. les meurtres et les mutilations d'enfants ;
2. le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats ;
3. les violences sexuelles faites aux enfants ;
4. l'enlèvement d'enfants ;
5. les attaques contre des écoles ou des hôpitaux ;
6. le refus d'accorder un accès à l'aide humanitaire aux enfants<sup>22</sup>.

Les violations graves reconnaissent les défis uniques posés par tous les enfants dans les zones de conflit et montrent que les États membres sont déterminés à tenir les auteurs responsables des mauvais traitements infligés à tous les enfants. En retour, cela permet aux Casques bleus de reconnaître et de respecter les obligations morales des forts envers les faibles, et les assure que leur observation produira des fruits, contribuant ainsi à réduire les crimes contre les enfants et les préjudices pour le personnel.

*Les Principes de Vancouver* visent à faire en sorte que les témoignages des Casques bleus soient pris au sérieux. Ils reconnaissent également que les enfants touchés par la guerre peuvent

21 *The Vancouver Principles*, préambule, paragraphe 8 [https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/issues\\_development-enjeux\\_developpement/human\\_rights-droits\\_homme/principes-vancouver-principes-french.pdf](https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principes-vancouver-principes-french.pdf)

22 « À propos des Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats » <https://www.vancouverprinciples.com/fr/sur/>



devenir des citoyens responsables à l'avenir. Cette acceptation de la responsabilité de l'espoir futur définit le fondement du maintien de la paix comme une action morale. Les Casques bleus jouent un rôle important en tant que gardiens des futurs citoyens et dirigeants ; ils doivent avoir les moyens de remplir leur devoir et de prévenir le gaspillage du potentiel des enfants.

La réponse morale que *Les Principes de Vancouver* rendent possible joue un rôle important dans la désignation et le soutien, voire l'application, de la réponse communautaire et de la responsabilisation lorsqu'il s'agit de protéger les enfants et les jeunes avant, pendant et après un conflit. Les points de contact en matière de protection des enfants (principe 4) aident et renforcent l'interopérabilité dans les missions de maintien de la paix en rehaussant la coopération entre les divers acteurs étatiques et les organisations non gouvernementales dans la région. Leur existence est non seulement une source potentielle d'espoir et de soulagement pour les enfants, mais contribue au bien-être mental et moral des Casques bleus, qui savent qu'il existe des lieux sûrs dédiés au bien-être des enfants. L'inclusion de la santé mentale (principe 13) renforce tous les principes en tant qu'éléments moraux et communautaires de l'obligation fiduciaire du leadership de commandement. En accordant la priorité à la santé mentale des Casques bleus sur le théâtre des opérations et par la suite, et en appuyant la recherche sur les traumatismes liés à l'expérience des enfants touchés par la guerre, les principes reconnaissent que leur expérience opérationnelle est importante pour leurs chaînes de commandement, leurs gouvernements et la société. Cette reconnaissance est une réalisation importante, compte tenu de la honte et de l'opprobre dont ont été victimes dans le passé les anciens combattants qui avaient subi des blessures psychologiques.

*Les Principes de Vancouver* encouragent également les membres des missions de maintien de la paix qui sont responsables du bien-être des autres, y compris les commandants, les aumôniers et les spécialistes en santé mentale. En proposant un langage commun et un ensemble de termes définis, *Les Principes de Vancouver* contribuent à concrétiser les aspirations et les idées politiques et morales, en donnant une forme linguistique à la réalité observée et en présentant un terrain d'entente pour noter la présence et les activités des enfants soldats et des autres enfants touchés par la guerre. La vulnérabilité des enfants et des jeunes rencontrés dans le cadre des opérations impose des responsabilités, non seulement envers les mineurs, mais aussi envers leur famille et leur communauté. En mettant l'accent sur la vulnérabilité des enfants plutôt que sur le débat sur leur innocence, *Les Principes de Vancouver* fournissent un cadre utile pour la rencontre avec des mineurs lors des opérations en mettant en évidence le rôle et la responsabilité des Casques bleus et des autres intervenants du secteur de la sécurité en tant que professionnels formés et équipés pour ces rencontres.

Des défis demeurent pour certains intervenants du secteur de la sécurité et anciens combattants. Bon nombre de ceux qui avaient besoin de la permission de leurs parents pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes en raison de leur âge soutiennent qu'un enfant soldat est

simplement un soldat. D'autres se sentent extrêmement coupables d'avoir accordé la priorité à la protection de soi lorsqu'ils ont rencontré un enfant armé. *Les Principes de Vancouver* ne tentent pas de soupeser l'innocence morale d'un groupe particulier d'enfants ni de renoncer au droit de légitime défense des Casques bleus. Au lieu de cela, l'accent qu'ils mettent sur la vulnérabilité de tous les mineurs dans les régions de conflit est conforme à la théorie de la guerre juste, qui reconnaît que les enfants soldats agissent sous une contrainte énorme, voire « irrésistible »<sup>23</sup>. La théorie contemporaine de la guerre juste reconnaît également que plus l'enfant soldat est âgé, plus il est censé être capable de discerner le bien et le mal, même s'il ne s'agit pas d'une capacité adulte<sup>24</sup>.

À titre de principes pour les opérations de maintien de la paix et de source d'orientation pour les autres opérations, *Les Principes de Vancouver* comblent « les lacunes importantes en matière de politiques et de doctrine militaire et policière »<sup>25</sup>. En incluant les rôles auxiliaires et les rôles d'exploitation occupés par les enfants, y compris ceux qui servent des fins sexuelles, les violations graves reconnaissent que le maintien de la paix joue un rôle essentiel dans la prévention de tels abus. Le fait de donner aux Casques bleus les moyens d'intervenir efficacement là où des enfants sont exploités contribue à réduire le fardeau que représente l'observation de préjudices causés aux enfants et aux jeunes. Il est déjà assez difficile pour les soldats de décrire bon nombre des actes dont ils sont témoins ou auxquels ils participent ; le fait d'avoir des structures en place pour faire face aux événements qu'ils signalent permet aux Casques bleus de conserver une position de témoin conscient et autonomisé, la position la plus propice à une performance efficace et à la limitation des préjudices moraux.

Les émotions morales sont au cœur du préjudice moral. La thérapie est nécessaire pour traiter le préjudice, mais elle ne suffit pas. Les personnes atteintes d'un préjudice moral ont également besoin d'une communauté capable de les aider à intégrer une nouvelle compréhension de leur expérience et du contexte dans lequel cette expérience les a blessés<sup>26</sup>. Ce sont des tâches interpersonnelles, communautaires, voire politiques, qui dépendent de l'efficacité du langage. Le langage est utile pour transmettre des informations, établir et entretenir des relations avec les autres et communiquer des expériences et des émotions<sup>27</sup>. *Les Principes de Vancouver* non seulement aident les Casques bleus à se préparer à rencontrer des enfants et des jeunes en mission, mais ils leur donnent aussi un langage internationalement reconnu qui leur permet de se faire entendre à propos de leur expérience, bonne ou mauvaise.

23 MCMAHAN, Jeff (2009). *Killing in War*, Oxford : Clarendon Press, p. 201.

24 MCMAHAN, p. 201.

25 <https://www.vancouverprinciples.com/fr/fr/sur/>

26 JONES, Serene (2009). *Trauma and Grace: Theology in a Ruptured World*, Louisville (Kentucky) : Westminster John Knox Press, p. 54.

27 TRASK, p. 138.

Dorothee Soelle parle de l'importance du langage pour rétablir la communication après une expérience difficile ou traumatisante<sup>28</sup>. Bernard Verkamp soutient que les soldats blessés ont besoin de communauté, et non d'autonomie ou d'intimité<sup>29</sup>. Selon Serene Jones, le rôle d'une telle communauté n'est pas d'expliquer la souffrance de l'autre, mais d'être témoin de la possibilité de la reconfigurer à un meilleur usage<sup>30</sup>. Chacun de ces points de vue reconnaît qu'il ne suffit pas de raconter son expérience ; il faut aussi y apporter une réponse intentionnelle et engagée. Dans les années 1990, bon nombre de Casques bleus ont constaté qu'ils ne pouvaient pas empêcher les atrocités, quels que soient leurs efforts, que ce soit pour intervenir ou pour plaider en faveur de règles d'engagement plus rigoureuses. Ceux qui se sont rendus au Rwanda ont connu un « échec », parce que le lien entre leurs intentions et leurs actes a été rompu par l'interdiction d'agir imposée par les autorités politiques supérieures<sup>31</sup>.

Les efforts visant à contrer les effets psychologiques et moraux potentiels des opérations sur les Casques bleus reconnaissent qu'ils souffrent de culpabilité et de honte à l'égard de bon nombre des choses qu'ils doivent faire pendant les opérations, en particulier ce qu'ils font ou omettent de faire qui entraîne la mort d'enfants et de non-combattants<sup>32</sup>. La culpabilité et la honte sont des émotions morales importantes<sup>33</sup>. Verkamp décrit la nécessité d'analyser sa conduite [traduction] « au regard d'une certaine norme morale qui va au-delà de ses propres sentiments subjectifs », et l'importance de donner aux Casques bleus l'accès à une communauté d'expériences partagées, où ils peuvent apprendre que la culpabilité qu'on leur demande de porter n'est pas la leur<sup>34</sup>. C'est pour cette raison que *Les Principes de Vancouver* sont une composante nécessaire des opérations de maintien de la paix : ils aident à structurer un cadre moral pour traiter avec les enfants soldats, dans l'intérêt des enfants, des Casques bleus et de l'environnement social dans lequel ils sont déployés.

En fin de compte, il s'agit d'une tâche politique. *Les Principes de Vancouver*, comme d'autres communications importantes, ont deux sources de sens, le contenu et le contexte<sup>35</sup>. Le contexte des opérations de maintien de la paix est toujours politique. L'argument de Wiinikka-Lydon en faveur de la reconnaissance de la critique politique potentielle inhérente au préjudice moral

---

28 SOELLE, Dorothee (1975). *Suffering*, traduction d'Everett R. Kalin, Philadelphie : Fortress Press, p. 70.

29 VERKAMP, Bernard (2006). *The Moral Treatment of Returning Warriors in Early Medieval and Modern Times*, Scranton : University of Scranton Press, p. 97.

30 JONES, p. 52, 53.

31 JONES, p. 111.

32 BAKER, Mark (1981). *NAM: The Vietnam War in the Words of the Men and Women Who Fought There*, cité dans VERKAMP, p. 61.

33 VERKAMP, p. 62.

34 VERKAMP, p. 97.

35 TRASK, p. 124.

ouvre des possibilités en matière d'éthique et de politique de maintien de la paix<sup>36</sup>. J'ajouterais qu'il encourage également les militaires qui aident les professionnels et les dirigeants à être proactifs lorsque de nouvelles opérations ou de nouveaux déploiements sont prévus. Le préjudice moral n'est pas simplement la conséquence du respect ou de l'infraction des règles ; il porte atteinte à la vision du monde, aux convictions profondes sur le bien et le mal, ainsi qu'au sentiment de soi en tant qu'agent moral efficace.

Étant donné que les Casques bleus servent dans le cadre d'opérations qui ont de multiples objectifs opérationnels et politiques, leurs préjudices moraux ont à la fois une composante institutionnelle et une composante individuelle. *Les Principes de Vancouver* peuvent aider les Casques bleus à atténuer une partie de leur préjudice moral en autonomisant l'observation active des actes répréhensibles et en soutenant les attentes en matière de responsabilité. En apportant une nouvelle compréhension et de nouveaux processus pour aborder les rencontres avec les enfants dans les opérations, en particulier les enfants soldats, *Les Principes de Vancouver* ont le potentiel d'atténuer les violations du droit international et les atteintes à l'intégrité morale des Casques bleus.

Comme Wiinikka-Lydon l'a fait valoir, reconnaître les conditions préjudiciables sur le plan moral de la violence politique et des atrocités revient à reconnaître les limites de la capacité d'action des Casques bleus<sup>37</sup>. Néanmoins, l'accomplissement de son devoir de résistance et d'observation dans le cadre des opérations de maintien de la paix apporte un sentiment puissant de capacité d'action. Cette observation n'accepte pas les atrocités ou l'utilisation d'enfants soldats, et n'est pas non plus une limitation passive imposée par les règles d'engagement, mais plutôt une reconnaissance du fait qu'une observation critique autonomisée, issue des conséquences d'une politique sociale et étrangère imparfaite, peut encore jouer un rôle central dans le façonnement du changement futur. *Les Principes de Vancouver* servent à faciliter et à renforcer les liens entre les Casques bleus et la chaîne de commandement, la responsabilité fiduciaire et la coopération avec d'autres acteurs dans la zone d'opérations. Ces principes peuvent également renforcer le pacte entre les Casques bleus et la communauté civile au nom de laquelle ils servent, ainsi que l'engagement réciproque de cette même communauté à les aider à redonner leur enfance aux enfants touchés par la guerre.

---

36 WIINIKKA-LYDON, p. 3.

37 WIINIKKA-LYDON, p. 13.


ARTICLE DE RECHERCHE

---

# Préjudice moral - Un aperçu des contextes nuisibles et préjudiciables

Marianela Fuertes

*Photo : Bill Watkins*

An abstract painting by Bill Watkins. The composition is dominated by two large, dark, vertical brushstrokes that resemble a stylized figure or a pair of arms. These strokes are set against a background of horizontal bands of color: a top section of light blue, a middle section of reddish-brown, and a bottom section of dark green/black. The brushwork is visible and expressive, with varying textures and colors within the strokes.



## RÉSUMÉ

Le concept de préjudice moral, qui se développe dans la littérature psychologique pour examiner l'impact de la guerre sur les anciens combattants, s'est particulièrement concentré sur les symptômes individuels et sur la recherche d'outils de diagnostic clairs. Cet article explore le lien entre le préjudice moral et le contexte dans lequel il se produit, une relation qui apporte une compréhension précieuse de l'expérience, mais aussi les facteurs systémiques qui augmentent la vulnérabilité. L'article commence par jeter les bases de la discussion et présenter le préjudice moral et les concepts qui y sont associés. La deuxième partie examine la dimension institutionnelle du préjudice moral et la façon dont les professions individuelles peuvent y contribuer. La troisième partie propose une démarche de mise en œuvre des considérations relatives au préjudice moral en tant que principes directeurs dans le cadre de la paix et de la sécurité, et en particulier dans les missions de maintien de la paix. La conclusion souligne que le contexte et le système institutionnel constituent le cadre dans lequel la réaction personnelle, les valeurs et les influences systémiques se combinent pour donner lieu au préjudice moral. Par conséquent, la recherche de solutions pour prévenir et traiter le préjudice moral doit reconnaître les véritables causes profondes de la détresse qui ne font pas partie du diagnostic pathologisant individualiste de santé mentale.

## INTRODUCTION

Cet article a pour objectif de souligner l'importance du lien entre le contexte dans lequel le préjudice moral se produit, à savoir les circonstances qui précèdent et suivent les événements préjudiciables, et les interventions institutionnelles, décrit par le sentiment de trahison et l'atteinte profonde aux valeurs fondamentales ressentis par les personnes touchées. Le préjudice moral survient souvent dans un contexte où une personne joue un rôle et sert dans le cadre d'une institution pour mettre en pratique ses valeurs et ses croyances. L'exploration du lien essentiel entre le préjudice moral et le contexte dans lequel il se produit permet de mieux comprendre les expériences vécues par les personnes blessées, mais aussi les facteurs systémiques qui augmentent la vulnérabilité.

Malheureusement, la dimension systémique du préjudice moral est peu étudiée. Les chercheurs ont adopté une perspective axée sur les cliniciens, qu'ils jugent plus rigoureuse. Le lien entre le préjudice moral et l'expérience de la violence motive les divers courants de recherche psychologique axés sur les symptômes, les traitements et la prévention. Cette orientation est trop individualiste et ne tient pas compte des perspectives que les dimensions systémiques et éthiques du préjudice moral peuvent fournir. Elle ignore également le lien profond qui existe entre les gens et les aspects institutionnels qui contribuent à leur préjudice. L'étude du domaine éthique du préjudice moral, en relation avec le contexte et les conditions de la trahison, permettrait un examen critique des facteurs institutionnels sous-jacents et des causes profondes du préjudice moral.

L'article commence par jeter les bases de la discussion et présenter le préjudice moral et les concepts qui y sont associés. La deuxième partie examine les dimensions institutionnelles du préjudice moral et la façon dont la profession individuelle peut y contribuer. La troisième partie propose une démarche de mise en œuvre des considérations relatives au préjudice moral en tant que principes directeurs dans le cadre de la paix et de la sécurité, et en particulier dans les missions de maintien de la paix. La quatrième partie forme la conclusion de l'article.

## LE PRÉJUDICE MORAL EN TANT QUE CONCEPT

Le préjudice moral est un nouveau concept qui se développe dans la littérature psychologique pour décrire l'impact de la guerre sur les anciens combattants. Les cliniciens sur le terrain ont constaté que le trouble de stress post-traumatique (TSPT) expliquait mal les traumatismes subis par les anciens combattants. À mesure que ce sujet de préoccupation prenait de l'ampleur, certains chercheurs ont présenté la notion du préjudice moral pour souligner le traumatisme résultant d'une expérience qui a ébranlé les valeurs fondamentales<sup>1</sup>. Ils ont également assimilé

---

1 Litz, Brett T., Nathan Stein, Eileen Delaney, Leslie Lebowitz, William Arthur Nash, Caroline Santos Silva, and Shira Maguen. "Moral Injury and Moral Repair in War Veterans: A Preliminary Model and



le préjudice moral à une âme meurtrie en raison d'une trahison de « ce qui est juste <sup>2</sup>». Les personnes qui ont subi un préjudice moral ont souvent été confrontées à des dilemmes éthiques qui déstabilisent fondamentalement leur vision du monde. Cette dimension éthique du préjudice moral est une caractéristique centrale qui la distingue des autres traumatismes psychologiques comme le TSPT ; il s'agit de la raison d'être du nouveau terme.

Le préjudice moral affecte les valeurs fondamentales, le sentiment d'attachement au bien et l'aspect central de l'identité et de l'appartenance. Les fondements éthiques permettent de faire la distinction entre le bien et le mal, ce qui donne un sens à la vie et lui donne un but. Les circonstances troublantes peuvent remettre en question les fondements éthiques d'une personne et transformer son identité, sa raison d'être et son esprit. La personne touchée par un préjudice moral peut perdre son sentiment de valeur et se définir comme un monstre<sup>3</sup>, et non plus comme un être humain.

Même si le terme préjudice moral s'utilise de plus en plus dans la littérature et les études contemporaines sur le traumatisme, il ne s'agit pas d'un concept dont la définition est précise. Cependant, on s'accorde à penser que le préjudice est le résultat d'une exposition à une expérience traumatisante qui oblige la personne à exécuter des actes profondément contraires à ses valeurs et à ses croyances fondamentales ou à en être témoin<sup>4</sup>. Les connaissances actuelles sur le préjudice moral reconnaissent également certains concepts : le sentiment de trahison, l'ambivalence morale, les blessures de l'âme et l'incapacité de se faire aux atrocités subies pendant le service<sup>5</sup>. La majorité de ces aspects sont tirés d'entrevues menées principalement auprès d'anciens combattants qui cherchent un soulagement aux problèmes de santé mentale auxquels ils font face après leur retour du combat. Les recherches actuelles mettent également en évidence le fait que le préjudice moral survient fréquemment chez les personnes qui assument des responsabilités liées aux services publics essentiels<sup>6</sup>.

---

Intervention Strategy." *Clinical Psychology Review* 29, no. 8 (December 1, 2009): 695–706. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2009.07.003>.

- 2 Shay, J. Moral injury. *Psychoanalytic Psychology*, 31, no. 2 (2014), 182–191. <https://doi.org/10.1037/a0036090>.
- 3 Rozek, D. C., & Bryan. A cognitive behavioral model of moral injury. In J. M. Currier, K. D. Drescher, & J. Nieuwsma (Eds.), *Addressing moral injury in clinical practice* (pp. 19–33). American Psychological Association (2021). <https://doi.org/10.1037/0000204-002>
- 4 Litz, et al, 2009.
- 5 Hodgson, Timothy L., and Lindsay B. Carey, "Moral Injury and Definitional Clarity: Betrayal, Spirituality and the Role of Chaplains," *Journal of Religion & Health* 56, no. 4 (May 19, 2017): 1212–28, <https://doi.org/10.1007/s10943-017-0407-z>
- 6 Keefe-Perry, L. Callid. "Called into Crucible: Vocation and Moral Injury in U.S. Public School Teachers." *Religious Education* 113, no. 5 (2018): 489-500. <https://doi.org/10.1080/00344087.2017.1403789>; Haight, Wendy, Erin P. Sugrue, and Molly Calhoun. "Moral Injury Among Child Protection Professionals: Implications for the Ethical Treatment and Retention of Workers." *Children and Youth Services Review* 82 (2017): 27-41. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.08.030>; Levinson, Meira.

Il y a préjudice moral lorsqu'une personne participe ou assiste à un événement qu'elle juge moralement répréhensible ou considère comme une atteinte à des valeurs fondamentales profondément ancrées en raison de sa capacité d'action personnelle ou d'un sentiment fort que le tort commis devrait être puni ou corrigé<sup>7</sup>. Toutefois, il n'existe aucun critère établi pour les caractéristiques essentielles d'un événement potentiellement préjudiciable sur le plan moral. Les circonstances ou événements externes devaient exister pour créer les conditions nécessaires à un tel événement<sup>8</sup>. Le préjudice moral est inséparablement lié au chaos qui règne avant et après les actes répréhensibles. Cet aspect distingue le préjudice moral des autres troubles de santé mentale qui opèrent au niveau subconscient en l'absence d'un sentiment d'autonomie ou d'un ensemble de valeurs éthiques<sup>9</sup>.

La majeure partie de la recherche sur le préjudice moral dans le domaine psychologique est axée sur les symptômes psychologiques et la découverte d'outils de diagnostic clairs<sup>10</sup>. Cette démarche néglige souvent le contexte dans lequel le préjudice moral se produit et les caractéristiques des événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral profondément ancrées dans les systèmes institutionnels. Le contexte, les événements de cette nature et les dilemmes éthiques sont trois aspects fondamentaux du préjudice moral. La mise en évidence de ces relations peut contribuer à améliorer la compréhension de la façon dont les conditions externes, les caractéristiques des événements, les structures institutionnelles et l'éthique d'une organisation créent les conditions nécessaires à un préjudice moral. Ce sont tous des aspects pertinents pour créer des solutions intégrales et un soutien approprié pour les personnes qui font face à des événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral.

## DIMENSION INSTITUTIONNELLE

Une organisation mise sur pied pour fournir des services ou fabriquer des produits a une structure, une mission et des procédures. Les membres de l'organisation, dans l'exercice

---

"Moral Injury and the Ethics of Educational Injustice." *Harvard Educational Review* 85, no. 2 (June 10, 2015): 203–28. <https://doi.org/10.17763/0017-8055.85.2.203>

- 7 Farnsworth, Jacob K. "Case Conceptualization for Moral Injury." In *Addressing Moral Injury in Clinical Practice*, edited by Joseph M. Currier, Kent D. Drescher, and Jason Nieuwsma, 87–103. *American Psychological Association*, 2021. <https://doi.org/10.1037/0000204-006>.
- 8 Papadopoulos, Renos K. "The Traumatizing Discourse of Trauma and Moral Injury." In *Moral Injury and Beyond: Understanding Human Anguish and Healing Traumatic Wounds*, 1–21. Routledge, 2020.
- 9 Richardson, N. M., Lamson, A. L., & Hutto, O. "My whole moral base and moral understanding was shattered": A phenomenological understanding of key definitional constructs of moral injury. *Traumatology* 28, no. 4 (2022), 458–470. <https://doi.org/10.1037/trm0000364>
- 10 Litz, Brett T., and Patricia K. Kerig. "Introduction to the Special Issue on Moral Injury: Conceptual Challenges, Methodological Issues, and Clinical Applications." *Journal of Traumatic Stress* 32, no. 3 (June 1, 2019): 341–49. <https://doi.org/10.1002/jts.22405>; Nash, William P. "Commentary on the Special Issue on Moral Injury: Unpacking Two Models for Understanding Moral Injury." *Journal of Traumatic Stress* 32, no. 3 (June 1, 2019): 465–70. <https://doi.org/10.1002/jts.22409>.

de leurs rôles et responsabilités, interagissent continuellement avec les systèmes au sein de leurs institutions pour atteindre les objectifs de l'organisation. L'environnement éthique institutionnel est le résultat de la culture organisationnelle et du comportement des membres. La création de l'environnement se fait dans deux directions : descendante, établie par les créateurs et les directeurs, et ascendante, par la hiérarchie des membres de l'organisation qui travaillent à atteindre les objectifs institutionnels. Les principaux aspects de cet environnement éthique ne se résument pas aux valeurs et aux croyances prescrites dans l'énoncé de mission ou les politiques publiques, mais tiennent aussi à la structure institutionnelle, à savoir le mode de gouvernance de l'organisation et les valeurs dont elle fait la promotion et qu'elle perpétue<sup>11</sup>. Les histoires des personnes touchées par une expérience traumatisante ou un événement potentiellement préjudiciable sur le plan moral qui les a contraintes à participer ou à assister à des situations qui touchent profondément leurs valeurs fondamentales sont souvent liées au rôle et aux institutions qu'elles représentent. La fréquence à laquelle l'organisation effectue un examen salutaire de l'environnement et dispose de la flexibilité nécessaire pour répondre à l'aide de ses politiques et procédures aux défis auxquels les membres sont confrontés dépend fortement de l'organisation. Et la question de savoir si l'organisation dispose des outils nécessaires (par exemple, la qualité du leadership, la responsabilisation) pour déterminer les facteurs clés qui influent sur les relations qui sont à l'origine de la culture et définissent l'environnement d'une institution est une autre variable pertinente pour comprendre le préjudice moral.

L'étude du préjudice moral chez les anciens combattants illustre bien les concepts évoqués ci-dessus. Après la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale, les psychologues ont constaté que les anciens combattants se sentaient coupables d'avoir frappé ou tué des soldats sans défense<sup>12</sup>. Dans le contexte de la guerre, les engagements seraient régis par le code militaire et l'instinct de « tuer ou se faire tuer ». Toutefois, en présence d'un ennemi sans défense, la moralité et la conscience civiles du soldat entraînent en conflit avec l'éthique institutionnelle de sa profession<sup>13</sup>. Dans ces circonstances, lorsque les soldats ont vécu des situations où leurs valeurs personnelles et professionnelles sont en conflit profond, ils souffrent de blessures distinctes des autres blessures psychologiques ; ce sont des blessures à l'âme. Par conséquent, ces blessures ne peuvent pas être traitées comme des problèmes qui relèvent strictement de la santé mentale. Un traitement approfondi des préjudices moraux tient plutôt compte du contexte dans lequel ils se produisent et peut mettre en évidence les

11 Meyers, Christopher. "Institutional Culture and Individual Behavior: Creating an Ethical Environment." *Science and Engineering Ethics* 10, no. 2 (April 1, 2004): 269–76. <https://doi.org/10.1007/s11948-004-0022-8>.

12 Currier, Joseph M., Kent D. Drescher, and Jason Nieuwsma. "Future Directions for Addressing Moral Injury in Clinical Practice: Concluding Comments." *American Psychological Association*, 2021. <https://doi.org/10.1037/0000204-015>

13 Ibid

lacunes institutionnelles qui contribuent à les créer.

### *Préjudice moral et services publics*

Les études sur le préjudice moral qui tiennent compte du contexte des événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral pourraient accroître la sensibilisation aux dimensions et aux causes profondes des problèmes de santé mentale des principaux groupes qui fournissent des services publics et travaillent à protéger les populations vulnérables. Les professions clés comme les forces de l'ordre, les professionnels de la protection de l'enfance<sup>14</sup>, les enseignants dans les écoles publiques<sup>15</sup>, les journalistes<sup>16</sup>, les défenseurs des droits de la personne<sup>17</sup>, le personnel infirmier<sup>18</sup>, et les médecins<sup>19</sup> affichent un dysfonctionnement systématique et structurel. Ces divers systèmes devenus inefficaces ont touché un nombre croissant de professionnels, leurs familles, les populations qu'ils desservent et leurs sociétés. La complexité à laquelle font face les professionnels qui se consacrent à aider les gens peut s'étudier du point de vue d'un emploi qui s'accompagne d'attentes morales élevées et peut être une source de préjudices moraux<sup>20</sup>. Cette perspective illustre les solutions potentielles, à savoir la création de meilleures formations et d'outils de résilience sur la gestion des attentes. En outre, les témoignages de ces professionnels montrent les lacunes institutionnelles auxquelles il convient de remédier.

L'intérêt croissant pour l'étude du préjudice moral dans les professions non militaires se heurte toujours aux aspects éthiques du concept, car la personne blessée fait référence aux dilemmes éthiques auxquels elle fait face, et non seulement à ses symptômes psychologiques.

---

14 Haight, et al, 2017.

15 Sugrue, Erin P. Moral Injury Among Professionals in K–12 Education. *American Educational Research Journal*, 57, no. 1 (2020), 43–68. <https://doi.org/10.3102/0002831219848690>

16 Feinstein, A., Pavisian, B., & Storm, H. Journalists covering the refugee and migration crisis are affected by moral injury not PTSD. *JRSM Open*, 9, no. 3 (2018), 205427041875901. <https://doi.org/10.1177/2054270418759010>

17 Joscelyne A, Knuckey S, Satterthwaite ML, Bryant RA, Li M, Qian M, Brown AD. Mental Health Functioning in the Human Rights Field: Findings from an International Internet-Based Survey. *PLoS One*. 10, no. 12 (2015): e0145188. doi: 10.1371/journal.pone.0145188.

18 Čartolovni, Anto, Minna Stolt, P. Anne Scott, and Riitta Suhonen. "Moral Injury in Healthcare Professionals: A Scoping Review and Discussion." *Nursing Ethics* 28, no. 5 (2021): 590-602. <https://doi.org/10.1177/0969733020966776>.

19 Dean, Wendy, Simon Talbot, and Austin Dean. "Reframing Clinician Distress: Moral Injury Not Burnout." *Federal Practitioner: For the Health Care Professionals of the VA, DoD, and PHS* 36, no. 9 (2019): 400-402.

20 Lentz, Liana, Lorraine Smith-MacDonald, David Cruise Malloy, R. Nicholas Carleton, and Suzette Brémault-Phillips. "Compromised Conscience: A Scoping Review of Moral Injury Among Firefighters, Paramedics, and Police Officers." *Frontiers in Psychology* 12 (March 31, 2021). <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2021.639781>.

Par exemple, les agents des forces de l'ordre sont exposés à de multiples incidents souvent pénibles, potentiellement aggravés par la complexité croissante des facteurs qui touchent la société (par exemple, la pauvreté, les troubles liés à la consommation de substances, la violence familiale, les gangs). Ces agents sont l'une des principales sources d'autorité dans la société. Le maintien de l'ordre est l'institution qui veille au respect des règles ; c'est l'éthos qui caractérise de l'organisation dans les interactions des forces de l'ordre avec les collectivités. Pourtant, les agents sont confrontés à un conflit intérieur important avec leurs fonctions. Ils parlent du sentiment d'isolement face à des circonstances de plus en plus complexes ou de la pression constante pour réagir correctement et efficacement<sup>21</sup>. Ils décrivent le labyrinthe de règles administratives rigides, très éloignées de la réalité dans la rue, qui créent un environnement qui épuise leur énergie et dérobe leur esprit<sup>22</sup>.

La situation personnelle des agents des forces de l'ordre, considérée dans le contexte de l'intensification des interventions policières visant à gérer toutes sortes de conflits, qui s'accompagnent toujours de la possibilité de recourir à la force, crée les conditions dans lesquelles ils remettent en question la proportionnalité de leurs interventions. La légitimité de l'intervention des forces de l'ordre est profondément enracinée dans la manière dont elles font usage de la force et l'appliquent dans une situation donnée. À leur tour, les interventions policières sont le résultat de conditions politiques, économiques et sociales qui influent sur la culture des forces de l'ordre et définissent l'éthos de l'organisation. Une vision binaire de l'emploi de la force à bon ou à mauvais escient ne rend pas compte de l'impact des pratiques quotidiennes, consécutives et systématiques guidées par la culture organisationnelle et l'utilisation multidimensionnelle de l'intervention policière.

Les études sur le préjudice moral menées auprès des agents des forces de l'ordre permettent de mieux comprendre et d'exprimer la complexité des interventions policières dans le cadre desquels ils font presque toujours face à des événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral lorsqu'ils sont de service (par exemple, l'augmentation des interventions en santé mentale, la privation de logement, les fusillades de masse). Les notions de préjudice moral permettent de montrer que derrière ces systèmes potentiellement préjudiciables se cachent non seulement des événements où les agents se sentent constamment menacés et manquent de soutien, mais aussi un environnement qui ne reconnaît pas leurs facteurs de stress et leurs besoins<sup>23</sup>. Le maintien de l'ordre ne se résume pas à une description de travail et à une formation professionnelle sur l'emploi de la force. Les agents des forces de l'ordre représentent, au quotidien, la légitimité du contrat social, interagissant avec les personnes et

---

21 Strydom, Herman, Botha, Karel, & Boshoff, Pieter. An assessment of the need of police officials for trauma intervention programmes – A qualitative approach. *Social Work/Maatskaplike Werk*, 51, no. 2 (2015). <https://doi.org/10.15270/51-2-447>

22 Ibid

23 Ibid

les communautés qui cherchent à garantir la paix et la sécurité publiques. En d'autres termes, les forces de l'ordre sont chargées de défendre et de représenter certaines des valeurs les plus importantes de la société. Les agents des forces de l'ordre ne font pas seulement leur travail pour satisfaire à certaines exigences. Par leurs interventions, ils représentent le rôle délicat de l'autorité devant la société. Ils sont le principal visage de l'autorité qui doit maintenir la confiance et la crédibilité.

Tout comme les agents des forces de l'ordre, les travailleurs sociaux et les préposés à la protection de l'enfance trouvent de profondes contradictions entre leur éthique et les politiques, les procédures et l'exécution du système. Haight et al. (2017), qui se sont entretenus avec 37 professionnels des services de protection de l'enfance de deux comtés métropolitains adjacents du Midwest américain, soutiennent que les conditions sociales entourant ce travail augmentent la propension aux préjudices moraux. Les professionnels interrogés exerçaient différentes fonctions dans la prestation de services aux parents accusés de violence envers les enfants dans un contexte où 13 % de la population vivait dans la pauvreté<sup>24</sup>. Les professionnels des services de protection de l'enfance ont décrit le tort qu'il subissent à travailler dans un système qui manque de ressources. Ces professionnels accomplissent des tâches, comme la prévention, la protection et la mise en accusation, régies par des lois et des valeurs contradictoires. Leur mission est de servir un système accusatoire qui ne touche aucune des causes profondes des événements qui nécessitent leur intervention. En outre, le système des services de protection de l'enfance fonctionne selon de profonds préjugés et une discrimination à l'encontre de la population qu'il est censé servir<sup>25</sup>. De surcroît, les professionnels des services de protection de l'enfance ont décrit des conditions de charge de travail écrasante, de formation très limitée sur les règles administratives complexes, de microgestion et de manque de soutien<sup>26</sup>. Ces défis se reflètent probablement dans les taux de roulement élevés des professionnels des services de protection de l'enfance dans la région à l'étude, qui vont de 23 % à 60 % par année, certains organismes connaissant un taux de roulement supérieur à 90 %<sup>27</sup>. Comme le dit un professionnel des services de protection de l'enfance :

*Notre système de protection de l'enfance et son inefficacité me préoccupent vraiment. Cela me trouble. Ce qui me semble être ma propre complicité, en tant que travailleur social, me trouble. La façon dont nous laissons tomber les familles et la société dans son ensemble me trouble<sup>28</sup>.*

---

24 Haight, et al, 2017.

25 Ibid

26 Ibid

27 Ibid

28 Ibid, p. 36

Les dilemmes moraux décrits par les préposés à la protection de l'enfance reflètent non seulement de multiples événements préjudiciables sur le plan moral, mais aussi un dysfonctionnement systématique qui produit une profonde tristesse à l'égard de la population qu'ils protègent.

La souffrance morale chez les professionnels du secteur public montre que l'aide aux autres n'est pas seulement un emploi assorti de certaines exigences et attentes, mais qu'il s'agit d'une fonction essentielle dans la société. Ces rôles ont aussi des devoirs et des effets interpersonnels<sup>29</sup>. En ce sens, faire face à des dilemmes moraux n'est pas une situation dans laquelle des personnes hautement qualifiées qui ont une capacité d'action personnelle prennent des décisions et en subissent rationnellement les conséquences. Le contexte institutionnel est plutôt une composante essentielle des événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral ou des circonstances. Par conséquent, les facteurs institutionnels sous-jacents et l'éthique qui les sous-tend font partie du processus visant à établir la compréhension et la signification de ce qui s'est passé et des défis qui touchent la santé mentale. Les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral ne se produisent pas en vase clos, ce qui souligne la nécessité de tenir compte du statut éthique de l'institution et de sa manifestation dans ses principes, ses processus et sa culture pour mieux comprendre la cause fondamentale du préjudice moral. Ce processus aide également à illustrer ce qui doit changer pour aborder l'aspect contextuel et systémique, et non pas le traitement de la détresse mentale vécue individuellement, mais aussi pour transformer l'organisation et les politiques publiques qui contribuent au préjudice.

La littérature donne déjà quelques indications sur l'éclairage que peut apporter la dimension éthique institutionnelle du préjudice moral au soutien reçu par les professionnels. Selon les constatations de la recherche sur le préjudice moral, la trahison, tant en ce qui concerne la trahison de soi que le sentiment de trahison par autrui, est un aspect qui représente une source fondamentale prouvée et validée de préjudice moral chez les anciens combattants et les membres d'autres professions<sup>30</sup>. En outre, ces études ont révélé que la trahison systémique à plusieurs niveaux est une source courante de préjudice moral. En ce sens, il est important de souligner les implications systémiques du préjudice moral. Même si la définition de préjudice

29 Pliner, Eric. *Difficult Decisions: How Leaders Make the Right Call with Insight, Integrity, and Empathy*. John Wiley & Sons (2022).

30 Blinka, Dee and Helen Wilson Harris. "Moral Injury in Warriors and Veterans: The Challenge to Social Work." *Social Work and Christianity* 43, no. 3 (2016): 7-27. [https://www.researchgate.net/profile/Helen-Harris-7/publication/306356203\\_Blinka\\_and\\_Harris\\_Moral\\_Injury\\_NACSpdf/links/589be559a6fdcc754174353f/Blinka-and-Harris-Moral-Injury-NACSpdf.pdf#page=10](https://www.researchgate.net/profile/Helen-Harris-7/publication/306356203_Blinka_and_Harris_Moral_Injury_NACSpdf/links/589be559a6fdcc754174353f/Blinka-and-Harris-Moral-Injury-NACSpdf.pdf#page=10); Farnsworth, Jacob K., Kent D. Drescher, Jason A. Nieuwsma, Robyn B. Walsler, and Joseph M. Currier. "The role of moral emotions in military trauma: Implications for the study and treatment of moral injury." *Review of General Psychology* 18, no. 4 (2014): 249-262. <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1037/>; Nash, William P., Teresa Marino Carper, Mary Alice Mills, Teresa Au, Abigail Goldsmith, and Brett T. Litz. "Psychometric Evaluation of the Moral Injury Events Scale." *Military Medicine* 178, no. 6 (November 14, 2013): 646-52. <https://doi.org/10.7205/milmed-d-13-00017>.



moral est encore en émergence, il est généralement admis que les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral comprennent la trahison, la violence disproportionnée, les incidents impliquant des civils et la violence dans les rangs<sup>31</sup>. En outre, les études reconnaissent qu'il faut éviter de pathologiser la dimension morale du préjudice moral, d'abord parce que les réactions morales sont le résultat d'un processus social visant à promouvoir la vie communautaire, et ensuite parce qu'il n'existe pas de bases scientifiques pour catégoriser la réaction morale comme étant « appropriée » ou « inappropriée ». Ces étiquettes proviennent de jugements moraux qui sont le produit de conventions culturelles, historiques, sociales et professionnelles qui définissent les responsabilités et les punitions<sup>32</sup>. Ce dernier point laisse entendre que la prise en charge du préjudice moral doit tenir compte du contexte éthique, plutôt que le traiter uniquement comme une blessure psychologique.

## SANTÉ MENTALE ET PRINCIPES DE VANCOUVER

Bien que les Casques bleus aient été formés pour se rendre dans les zones de conflit armé et que ces opérations fassent l'objet d'évaluations politiques de plus en plus nombreuses, les facteurs de stress de contextes très difficiles, tels que la complexité des missions humanitaires, ne sont pas souvent pris en compte dans la méthodologie d'évaluation clinique. Par exemple, Sareen et al. (2008) soutiennent que [traduction] « les soldats qui reviennent d'un déploiement sont de plus en plus susceptibles d'avoir des problèmes émotionnels et d'avoir recours aux services de santé mentale associés au combat ou au maintien de la paix <sup>33</sup> ». Cependant, l'étude examine les attributs individuels, [traduction] « par exemple, les facteurs génétiques, l'adversité pendant l'enfance, les événements stressants de la vie, le soutien social et la personnalité<sup>34</sup> ». Cette perspective individuelle sous-estime l'aspect contextuel et la responsabilité que pourraient avoir les institutions de dispenser une formation permettant de faire face à des facteurs de stress extraordinaires, certainement liés au combat armé, mais aussi étroitement liés à des dilemmes éthiques complexes tels que les rencontres avec des enfants soldats dans ces environnements complexes. Les visions individualistes donnent naissance à des solutions individualistes. L'initiative En route vers la préparation mentale (RVPM), par exemple, privilégie le renforcement de la résilience en mettant l'accent sur la responsabilité

- 
- 31 Drescher, Kent D., David W. Foy, Caroline Kelly, Alan Leshner, Kerrie Schutz, and Brett Litz. "An Exploration of the Viability and Usefulness of the Construct of Moral Injury in War Veterans." *Traumatology* 17, no. 1 (2011): 8-13. <https://doi.org/10.1177/1534765610395615>.
- 32 Farnsworth, Jacob K. "Case Conceptualization for Moral Injury." In *Addressing Moral Injury in Clinical Practice*, edited by Joseph M. Currier, Kent D. Drescher, and Jason Nieuwsma, 87-103. *American Psychological Association*, 2021. <https://doi.org/10.1037/0000204-006>.
- 33 Sareen J., Shay-Lee Belik, Tracie O. Afifi, Gordon J. G. Asmundson, Brian J. Cox, and Murray B. Stein. Canadian Military Personnel's Population Attributable Fractions of Mental Disorders and Mental Health Service Use Associated With Combat and Peacekeeping Operations. *American Journal of Public Health* 98 (2008), 2191-2198. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2008.134205>, p. 2193
- 34 Ibid

individuelle d'obtenir un diagnostic et de trouver des solutions personnelles<sup>35</sup>. La prise de conscience du préjudice moral chez les anciens combattants souligne la nécessité d'examiner plus en profondeur les aspects institutionnels liés à l'expérience vécue par les militaires qui contribuent à accroître le risque de préjudice moral.

*Les Principes de Vancouver* sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats<sup>36</sup> sont un instrument international qui reconnaît que la nécessité de former les Casques bleus en fonction de la complexité croissante des conflits armés est un aspect important pour accroître l'efficacité des missions. Les Principes de Vancouver sont une série d'engagements politiques, entérinés par plus de 100 pays, qui mettent l'accent sur la protection des enfants dans les missions de maintien de la paix et qui visent particulièrement à prévenir le recrutement d'enfants dans les conflits armés. Le 13<sup>e</sup> principe accorde une importance particulière à la santé mentale et à l'incidence des préjudices moraux. Le principe s'engage à :

Promouvoir et soutenir activement la recherche sur le traumatisme vécu par le personnel qui affronte des enfants-soldats et qui interagit avec des enfants touchés par un conflit armé, et offrir une préparation préalable au déploiement adéquate, ainsi que du soutien en santé mentale pendant et après le déploiement<sup>37</sup>.

La préparation aux dimensions éthiques et aux conséquences de la violence est essentielle à la préparation des missions de maintien de la paix.

La perspective du préjudice moral offre des pistes et un vocabulaire permettant d'énoncer et de comprendre l'impact de la violence et l'incidence des traumatismes sur les relations interpersonnelles, les perceptions du monde et le sens de la vie. Cette optique souligne l'influence profonde des interactions entre les membres des missions de maintien de la paix et les communautés où ils seront déployés. La sensibilisation et les connaissances au sujet du traumatisme subi par les populations victimes de violence extrême sont mentionnées dans la note 140 des Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver :

Il est important de noter que les enfants soldats et ceux qui sont touchés par un conflit armé sont également exposés à un traumatisme psychologique grave<sup>38</sup>.

35 Government of Canada. "Road to Mental Readiness." R2MR. 2018. <https://strongproudready.ca/missionready/en/road-to-mental-readiness/>.

36 Government of Canada. "The Vancouver Principles on Peacekeeping and the Prevention of the Recruitment and Use of Child Soldiers." 2017. [https://www.international.gc.ca/world-monde/issues-development-enjeux\\_developpement/human\\_rights-droits\\_homme/principles-vancouver-principes-pledge-engageons.aspx?lang=eng](https://www.international.gc.ca/world-monde/issues-development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principles-vancouver-principes-pledge-engageons.aspx?lang=eng).

37 Ibid

38 Government of Canada. "Chapter 13 – Mental Health." In Implementation Guide for the Vancouver

Une meilleure compréhension des communautés et de leur contexte prépare les membres de la mission à faire face à la complexité dotés de meilleures informations, réduit les préjugés et leur permet de relever les défis au lieu de simplement réagir<sup>39</sup>.

La connaissance du contexte et une meilleure compréhension culturelle peuvent accroître l'efficacité de la mission et fournir une préparation fondamentale au personnel militaire qui va faire face à des événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral. Le personnel militaire fait partie d'une institution et agit en fonction de la culture institutionnelle, de l'organisation, de l'instruction, de la mission et de l'opération. La formation continue est essentielle pour évaluer les décisions difficiles et illustrer le raisonnement moral potentiel qui sous-tend les choix. La transparence et la responsabilisation sont également des aspects fondamentaux de la prévention et de l'amélioration du bien-être en santé mentale.

Il est essentiel de cerner les facteurs institutionnels qui augmentent la vulnérabilité aux préjugés moraux pour assurer l'avenir des opérations de soutien de la paix. Des études visant à déterminer s'il existe des liens entre les expériences de déploiement et les effets néfastes sur la santé ont fait ressortir l'impuissance ou la faiblesse extrêmes comme un facteur de stress particulier des opérations de maintien de la paix, qui a le potentiel de causer des dommages à long terme<sup>40</sup>. Une étude menée auprès de membres des Forces de défense de l'Australie à la suite d'un déploiement au Moyen-Orient illustre l'importance des aspects institutionnels, tels qu'un mauvais leadership et une administration inadéquate, comme facteurs de risque récurrents de détresse dans les missions de déploiement<sup>41</sup>. L'étude a également signalé que la corruption et la criminalité des forces locales et des forces de la coalition et l'observation des mauvais traitements infligés aux civils par les forces locales et les forces de la coalition contribuaient au préjudice moral<sup>42</sup>. Dans une autre étude explorant le lien entre le leadership et le préjudice moral du point de vue des anciens combattants des contingents norvégiens de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), les auteurs font valoir que

---

Principles, Government of Canada Publications, 2019. <https://www.canada.ca/en/department-national-defence/corporate/reports-publications/vancouver-principles/introduction/mental-health.html> p. 63

39 Whitman, Shelly & Baillie Abidi, Catherine. Preventing recruitment to improve protection of children. *Allons-Y Journal of Children, Peace and Security*, 4 (2020), 27-39. <https://doi.org/10.15273/allons-y.v4i0.10081>

40 Weisaeth, L., & Sund, A. Psychiatric problems in UNIFIL and the UN-soldier's stress syndrome. *International Review of Army, Air Force and Navy Medical Service*, 55 (1982), 109-116; Litz, B. T. "The Psychological Demands of Peacekeeping for Military Personnel." *Clinical Quarterly* 6, no. 1 (1996): 1-15.

41 Runge, Catherine E., Moss, Katrina M., Dean, Judith A., & Waller, Michael. What Did We Miss? Analysis of Military Personnel Responses to an Open-Ended Question in a Post-Deployment Health Survey. *Military Medicine*, usab565 (2022), <https://doi.org/10.1093/milmed/usab565>

42 Ibid

[traduction] « la qualité du leadership a un pouvoir prédictif distinct et important sur le résultat à long terme des missions de maintien de la paix dans des conditions stressantes<sup>43</sup> ».

Les recherches portant sur les expériences des membres des Forces armées canadiennes déployés en Afghanistan mettent en évidence des tensions similaires entre l'éthique institutionnelle et l'éthique personnelle. English (2016) a souligné que de nombreux sévices sexuels à l'encontre d'enfants, perpétrés par des membres de l'Armée nationale afghane et de la police, ont été signalés à la police militaire, aux aumôniers et aux dirigeants canadiens<sup>44</sup>. Toutefois, les militaires ont dû se rendre compte [traduction] « à quel point cette pratique était bien ancrée dans la société afghane et que toute action unilatérale risquait de faire des victimes canadiennes aux mains de nos partenaires de la coalition afghane. Par conséquent, les décideurs de haut niveau ont opté pour une approche d'évitement en ordonnant aux subordonnés d'ignorer ces incidents sur le théâtre<sup>45</sup> ». Mais le fait de passer de telles choses sous silence peut avoir de graves conséquences<sup>46</sup>.

L'incertitude et l'ambiguïté de la mission de maintien de la paix ont une dimension liée à la complexité de l'appartenance à une organisation multinationale. Les réponses aux questions *qui* demandent qui fournit des troupes, *quand* et *pourquoi* donnent un aperçu de la complexité des décisions prises concernant le mandat des Casques bleus<sup>47</sup>. En ce sens, tous les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la santé mentale du personnel militaire sont entourés d'incertitudes et d'ambiguïtés liées à la dimension institutionnelle, qu'il faut reconnaître et traduire en processus d'adaptation internes et externes. Pour être efficaces, les Casques bleus doivent être en mesure de renforcer les capacités d'adaptation et d'intégration au programme de sécurité internationale, qui est passé des États souverains à la protection des civils. La mission dans de nombreux contextes illustre la responsabilité de protéger les normes dans une construction sociale particulière, ce qui signifie de réelles conséquences empiriques. Les contextes et les situations représentent de multiples possibilités de dilemmes éthiques, et l'un de ces événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral qui ont d'importants effets stressants et des séquelles à long terme est la violence contre les enfants. Cette affirmation repose notamment sur le postulat éthique de ce qui est permis en temps de guerre, issu de la croyance que les gens ont des prédispositions cognitives et émotionnelles

43 Mehlum, Lars, and Lars Weisæth. "Predictors of Posttraumatic Stress Reactions in Norwegian U.N. Peacekeepers 7 Years after Service." *Journal of Traumatic Stress* 15, no. 1 (February 1, 2002): 17–26. <https://doi.org/10.1023/a:1014375026332>, p. 24

44 English, Allan. "Cultural Dissonance: Ethical Considerations from Afghanistan." *Canadian Foreign Policy Journal* 22, no. 2 (2016): 163-172.

45 Ibid, p. 171.

46 English, 2016.

47 Uzonyi, Gary. *Finding Soldiers of Peace: Three Dilemmas for UN Peacekeeping Missions*. Georgetown University Press (2020).

naturelles à protéger les non-combattants et les personnes les plus vulnérables<sup>48</sup>.

La souffrance engendrée par le préjudice moral est profondément liée aux dommages éthiques fondamentaux qui compromettent les interactions sociales au sens large. Encore une fois, c'est l'élément de trahison du préjudice moral qui ébranle la vision du monde de la personne touchée. La prise en compte de cette dimension permettra de mettre en évidence les failles systémiques des institutions sociales qui causent des préjudices moraux. Ainsi, les Principes de Vancouver sont un guide qui reconnaît la nécessité de renforcer la capacité des Casques bleus afin de mieux protéger les enfants pendant les conflits armés, car cette capacité n'est pas intégrée à la formation militaire traditionnelle<sup>49</sup>. Le principe 13 de Vancouver reconnaît que la santé mentale des soldats est un aspect essentiel de l'efficacité, et que les rencontres avec des enfants peuvent avoir un impact mental important. Le rôle que jouent les institutions dans la reconnaissance de leur responsabilité et l'amélioration des conditions afin de prévenir le préjudice moral, en transformant la culture et les pratiques et en fournissant un soutien au bien-être mental du personnel, est une leçon fondamentale du préjudice moral, et les anciens combattants livrent un témoignage vivant de sa pertinence.

## CONCLUSION

En conclusion, il est impossible de comprendre le préjudice moral en omettant le contexte d'une série de fils de systèmes à plusieurs niveaux. Le contexte et le système institutionnel constituent le cadre dans lequel les réactions personnelles, les valeurs et les influences systémiques se combinent pour donner lieu aux préjudices moraux. Par conséquent, la recherche de solutions pour prévenir et traiter le préjudice moral doit reconnaître les véritables causes profondes de la détresse qui ne font pas partie du diagnostic pathologisant individualiste de santé mentale<sup>50</sup>.

Se concentrer sur les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral d'un point de vue psychologique peut permettre de mieux comprendre les déclencheurs qui affectent le système neurologique et d'en apprendre davantage sur les réactions du corps et de l'esprit. Pourtant, si les études portent uniquement sur les domaines psychologiques individuels, elles négligeront des informations essentielles pour comprendre et traiter le préjudice moral. Les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral ne sont pas isolés ; ce ne sont pas des événements aléatoires. Les personnes qui ont subi des préjudices moraux indiquent avoir des liens profonds avec un contexte qui compromet leurs valeurs et les force à prendre des décisions qui vont à l'encontre de leurs croyances fondamentales. L'étude du préjudice moral

---

48 Traven. David. Moral Cognition and the Law and Ethics of Armed Conflict, *International Studies Review* 17, no. 4 (2015), 556–587, <https://doi.org/10.1111/misr.12230>

49 Bryce, Victoria. & Dustin Johnson. "Security Sector Training on Prevention of Recruitment." *Allons-y: Journal of Children, Peace and Security* vol. 4 (2020): 41-54.

50 Richardson, et al, 2022.

sans tenir compte du contexte dans lequel les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral se produisent est une démarche qui élimine l'environnement essentiel à l'origine des conditions qui font que les choses ne vont pas bien.

Les événements potentiellement préjudiciables sur le plan moral sont le résultat de conditions systémiques qui produisent l'événement (par exemple, guerre, fusillade de masse, crise de santé mentale, crise de dépendance, augmentation des taux de pauvreté) en conjonction avec une intervention institutionnelle (armée, coalitions internationales, augmentation des interventions policières, systèmes judiciaires, protection de l'enfance) systémique créée pour résoudre des problèmes sociaux complexes. Voilà la complexité des circonstances dans lesquelles les préjudices moraux se produisent lorsque des personnes qui servent pour protéger ou prendre soin d'autrui servent non seulement dans des situations très stressantes, mais font également partie d'institutions qui semblent ne pas être à la hauteur de la tâche ou ignorer les signaux d'alarme. Les institutions peuvent même aller à l'encontre des valeurs fondamentales qu'elles visent à servir ou sont conçues selon des doctrines et des pratiques sans disposer de procédures ni d'outils permettant de cerner ce qui ne va pas. C'est ce que montre l'aspect de la trahison du préjudice moral. Il ne fait aucun doute que les conditions de travail stressantes des soldats, des agents des forces de l'ordre, des médecins, du personnel infirmier et des travailleurs sociaux les touchent et nuisent à leur santé mentale. Il convient d'évaluer l'impact produit par les valeurs dissonantes entre ce que la personne doit faire et ce que son institution est censée faire dans le cadre d'une intervention institutionnelle pour améliorer la compréhension, le traitement et la prévention du préjudice moral. Sinon, les informations fournies par la personne à la recherche d'un soulagement seront considérées sous l'angle de réactions individuelles déconnectées de la principale source de frustration, ce qui renforcera l'idée que quelque chose ne va pas chez cette personne. L'abstraction des facteurs externes contribuera à accroître les symptômes d'isolement et de colère qui renforcent l'immoralité de l'environnement.



# La menace psychologique des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques dans le nord-est du Nigéria

Poweï Happiness Kerry

Photo : Bill Watkins



Les expériences douloureuses des enfants précédemment associés à des groupes armés non étatiques dans le nord-est du Nigéria peuvent nuire à leur développement. Le présent article met en lumière les conséquences des enfants précédemment associés à des groupes armés non étatiques, les mécanismes d'oppression subis par les enfants qui se sont volontairement joints au groupe ou y ont été contraints, et la façon dont les enfants trouvent difficile de s'associer à la communauté. L'étude, qui fait appel à des méthodes de recherche qualitative, notamment des entrevues auprès d'informateurs clés et des discussions de groupes de réflexion, porte sur les différentes réactions psychologiques des enfants tout en utilisant la théorie de l'apprentissage social pour expliquer comment les enfants copient les actes agressifs. L'étude a conclu que les États du Nord-Est devraient appliquer la loi sur les droits de l'enfant, rebaptisée loi sur la protection de l'enfance dans les États du Nord, afin de réduire au minimum la violence contre les enfants au Nigéria.

## INTRODUCTION

Les enfants et les adolescents du nord du Nigéria qui ont été témoins de la menace de l'insurrection de Boko Haram qui s'est déclarée en 2009 ont grandi sans connaître la paix. Les enfants sont devenus les victimes et les auteurs des répercussions permanentes de l'insurrection de Boko Haram, qui a exposé la plupart d'entre eux à un degré de violence terrible dès l'âge de huit ans. Les dommages psychologiques et émotionnels ont affecté leur santé et leur bien-être dans le nord du Nigéria. En 2022, le Conseil de sécurité des Nations Unies a fait état de 1,72 million de personnes déplacées dans le nord-est du Nigéria en raison de l'insécurité qui ravage les États du Nord. Malheureusement, le rapport antérieur de 2014 de l'UNICEF indiquait que six enfants sur dix dans le Nord avaient subi des violences qui nuisaient psychologiquement à leur développement sain<sup>1</sup>. Ainsi, l'état de santé mentale à long terme des enfants peut augmenter le risque de traumatisme comportemental et émotionnel affectant le développement fonctionnel. Comme Abodunrin (2022) l'a fait remarquer, les enfants en bonne santé et bien éduqués d'aujourd'hui sont les adultes en bonne santé et bien éduqués de demain<sup>2</sup>.

Malheureusement, ce n'est pas le cas des enfants dans le nord-est du Nigéria, car Boko Haram et ses factions ont utilisé des enfants dans des environnements plus hostiles dans des rôles de combattants et de non-combattants, à savoir comme enfants soldats, cuisiniers, espions, messagers et esclaves sexuels. L'enlèvement de plus de 200 jeunes filles de Chibok par Boko Haram<sup>3</sup> et de 344 élèves de l'école secondaire publique de Kankara, dans l'État de Katsina, respectivement en 2014 et 2020, en sont des exemples. Hélas, des enfants qui n'auraient pas dû se trouver dans des situations de conflit sont maintenant impliqués dans une guerre qui oppose le gouvernement du Nigéria à Boko Haram et à ses groupes dissidents, la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI), Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati Wal-Jihad (JAS) et Ansaru<sup>4</sup>.

Malheureusement, les groupes armés non étatiques ont continué d'utiliser des enfants dans le nord-est du pays, malgré les efforts concertés des organisations intergouvernementales et non

1 UNICEF. Ending violence against children in Nigeria. A multi-sectoral response to the 2014 Nigeria Violence Against Children Survey. <https://www.unicef.org/nigeria/reports/ending-violence-against-children-nigeria>. Consulté le 28 novembre 2022

2 ABODUNRIN, Hammed (2022). Safety and Security: A study of the United Nation's child Protection Network Strategies. Ibadan: Golden-Gem Press, p. 22

3 AKALI, Omni (2017). « The Chibok Kidnappings in North-East Nigeria: A Military Analysis of Before and After ». Small Wars Journal, vo. 46, <https://smallwarsjournal.com/jrnl/art/the-chibok-kidnappings-in-north-east-nigeria-a-military-analysis-of-before-and-after>

4 CENTRE FOR PREVENTIVE ACTION. « Conflict with Boko Haram in Nigeria ». Consulté le 23 septembre 2022. <https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/boko-haram-nigeria>; KOLAWOLE, Simon (19 décembre 2020). « From Chibok Girls to Kankara Boys ». The Cable News. <https://www.thecable.ng/from-chibok-girls-to-kankara-boys>

gouvernementales et du gouvernement de l'État. Par exemple, le rapport annuel 2020-2021 du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés fait état du recrutement et de l'utilisation vérifiés de 70 enfants (13 garçons, 57 filles) âgés de 6 à 17 ans. Les principaux auteurs étaient le JAS (49 enfants) et la PAOEI (19 enfants), suivis de la CJTF; bien que 34 enfants aient été libérés ou se soient échappés au cours de la période considérée, 36 sont restés associés au JAS ou à la PAOEI. Le recrutement d'enfants est devenu une pratique déplorable qui viole les normes morales, éthiques et juridiques internationales. C'est un crime au regard du droit national et international<sup>5</sup>.

Il ne fait que souligner le fait que lorsqu'un enfant se livre à des actes destructeurs de meurtre, de destruction et de sabotage, il est déjà en faillite morale. Par conséquent, l'enfant ne peut pas vivre des expériences sociales quotidiennes en raison de ses blessures physiques, psychologiques et émotionnelles<sup>6</sup>. En outre, des groupes armés non étatiques ont utilisé des enfants comme dispositifs explosifs de circonstance emportés (HBIED). Plus précisément, dans le nord-est du pays, Boko Haram dit à ces enfants, avant qu'ils ne partent en mission suicide, qu'ils sont des martyrs qui se battent pour une bonne cause. Non seulement les enfants sont le plus souvent tués, mais ces groupes armés non étatiques poussent également les enfants en première ligne des conflits ou de la guerre. Souvent, dans le feu de la bataille, les enfants souffrent de blessures plus que les adultes. Ceux qui ont la chance de rester en vie éprouvent souvent des problèmes de santé mentale<sup>7</sup>.

Plus important encore, il y a la question des répercussions psychologiques chez les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques. Ces enfants sont victimes d'isolement social ou de stigmatisation en raison de l'attitude négative de leurs collectivités d'accueil à l'égard de leur acceptation sans réserve<sup>8</sup>; invariablement, la réintégration des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques dans leur collectivité pour vivre leur vie comme avant est impossible. Par conséquent, les risques que ces enfants se fassent recruter de nouveau sont élevés lorsqu'ils ne parviennent pas à se réintégrer économiquement et socialement dans leurs collectivités d'accueil civiles, ce qui peut causer des problèmes de développement économique importants. Un nouveau tournant dans le cycle de la violence devient alors inévitable.

5 Droit international humanitaire (s.d.). Règle 149. « La responsabilité des violations du droit international humanitaire ». <https://ihl-databases.icrc.org/fr/customary-ihl/v1/rule149>. Consulté le 28 août 2022

6 GABARINO J., E. GUTTMAN et J. W. SEELEY (1988). *The Psychologically Battered Child*. San Francisco : Jossey-Bass, 131

7 PETERSEN, C. A. (2014). *Consequences of Child Abuse and Neglect*. Dans *New Directions in Child Abuse and Neglect Research*, National Academic Press, p. 18.

8 BETANCOURT, *et al.* (2019). « Stigma and Acceptance of Sierra Leone's Child Soldiers: A Prospective Longitudinal Study of Adult Mental Health and Social Functioning ». *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 59, n° 6, p. 715-726.

Le processus de réinsertion sociale des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques nécessite une période de ressources engagées raisonnable, d'au moins trois à cinq ans<sup>9</sup>. La réunification des familles ou d'autres modes de vie axés sur la famille, plutôt que les centres, constituent la stratégie la plus efficace pour réinsérer les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques dans la collectivité<sup>10</sup>. Cependant, dans le nord-est du Nigéria, la réinsertion sociale a eu lieu pour la première fois lorsque les forces militaires ont mis en place le programme de déradicalisation, de réadaptation et de réinsertion sociale (DRR) dans la société pour les insurgés repentis en 2015 au moyen de son programme Opération Couloir de sécurité en 2015<sup>11</sup>.

Actuellement, le Nigéria dispose de trois programmes de déradicalisation qui soutiennent les transfuges de Boko Haram. Le programme pénitentiaire s'adresse aux militants reconnus coupables d'infractions extrémistes violentes ou à ceux qui sont en procès ou attendent d'être jugés. Deuxièmement, l'initiative Ruban jaune soutient les femmes et les enfants associés à Boko Haram en offrant des programmes de thérapie psychosociale et de réinsertion. Troisièmement, l'Opération Couloir de sécurité, lancée par les forces armées nigérianes en 2015, travaille avec les transfuges de Boko Haram en luttant contre l'idéologie extrémiste et en leur offrant des services de counseling en traumatologie<sup>12</sup>. L'Assemblée nationale n'a toujours pas adopté le projet de loi sur l'Agence nationale pour la déradicalisation, la réadaptation et la réinsertion des insurgés repentants.

Ce qui est triste dans le cas des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques dans le Nord-Est, c'est que les personnes enlevées réagissent différemment de celles qui se joignent volontairement aux groupes armés. Les séquelles psychologiques d'un enfant enlevé par Boko Haram et recruté de force sont assez traumatisantes comparées à celles des personnes qui s'y sont jointes de leur plein gré. L'étude a montré que 3 des 15 participants masculins, qui s'étaient volontairement joints à la secte, ont réagi modérément, tandis que les 12 autres ont eu une réaction sévère. En d'autres termes, les trois participants masculins qui s'étaient portés volontaires pouvaient réguler leurs émotions de manière qu'elles n'affectent pas leur équilibre psychologique. Nous présentons les résultats de cette étude ci-dessous, dans la section Discussion et constatations.

---

9 BUREAU DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LE SORT DES ENFANTS EN TEMPS DE CONFLIT ARMÉ. <https://childrenandarmedconflict.un.org/global-coalition-for-reintegration-of-child-soldiers/>. Consulté le 5 mars 2023.

10 SOCIAL DEVELOPMENT DEPARTMENT (s.d.). Child Soldiers: Prevention, Demobilization and Reintegration. <https://web.worldbank.org/archive/website00522/WEB/PDF/CPRNOTES.PDF>

11 UGWUEZE, M. I., E. C. NGWU et F. C. ONUOHA (2021). Operation Safe Corridor Programme and Reintegration of Ex-Boko Haram Fighters in Nigeria. *Journal of Asian and African Studies*, vol. 57, n° 6, p. 14.

12 CAMPBELL, J. Nigeria Considers National DRR Agency Amid Boko Haram Setbacks. <https://www.cfr.org/blog/nigeria-considers-national-drr-agency-amid-boko-haram-setbacks>. Consulté le 23 janvier 2023.

Il est essentiel de préciser que les enfants réagissent différemment aux événements environnementaux négatifs qui les touchent. Ainsi, la question du trouble de stress post-traumatique (TSPT) diffère d'un enfant à l'autre. Les enfants que les groupes armés recrutent de force ont tendance à souffrir de troubles mentaux graves au moment du diagnostic, ce qui peut nécessiter un traitement des traumatismes communautaire. Chez les femmes qui ont participé aux discussions de groupe de réflexion, deux sur dix souffraient de problèmes de santé liés à un accouchement à un âge précoce.

Comme le suggérait D'Alessandra<sup>13</sup>, les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques qui ont connu des conflits armés souffrent de traumatismes psychologiques et émotionnels profonds. Par exemple, les enfants atteints de TSPT, qui revivent leurs événements traumatisants dans des cauchemars récurrents, qui sont atteints de dépression majeure ou de troubles anxieux pathologiques, qui font l'objet d'une hostilité, ou qui éprouvent de la tristesse, des problèmes de confiance en soi et des traumatismes violents ne peuvent pas faire face à leur vie quotidienne. Le cas des 41 000 enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques que les forces armées nigérianes ont libérés de groupes armés non étatiques du nord-est en est un bon exemple<sup>14</sup>. Bien que les forces armées soient parvenues à sauver les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques, la plupart des enfants qu'elles ont libérés ou qui se sont échappés de Boko Haram subissent de dangereuses conséquences. En ce qui a trait au développement, les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques ont d'importants problèmes moraux, étant donné que bon nombre d'entre eux ont de la difficulté à composer avec les effets répétés et cumulatifs du stress traumatique<sup>15</sup>. Un répondant (dont le nom n'a pas été divulgué) interrogé a déclaré ceci :

*« Depuis que les forces armées ont libéré beaucoup d'entre nous de la captivité de Boko Haram, nous sommes nombreux à faire des cauchemars. Chaque fois que les enfants dorment, nous rêvons et nous nous voyons parmi des enfants tués, qui appellent à l'aide. Cependant, quelques-uns d'entre nous dans le camp ont des échanges et font part de leurs épreuves. Une ou deux personnes ont déclaré s'être volontairement jointes à la secte; le stress que nous subissons en ce moment est insupportable. »*

13 D'ALESSANDRA, Federica (s.d.). « The Psychological Consequences of Becoming a Child Soldier: Post Traumatic Stress Disorder, Major Depression, and Other Impairment ». [https://carcenter.hks.harvard.edu/files/cchr/files/dalessandra\\_pshychol\\_cons\\_of\\_childsoldiers.pdf](https://carcenter.hks.harvard.edu/files/cchr/files/dalessandra_pshychol_cons_of_childsoldiers.pdf). Consulté le 24 janvier 2023.

14 MUSA, C. (3 juin 2022). The Military and Child Soldiers in Borno State, Operation Hadin Kai Headquarters, Maiduguri, Borno State. (P. H. Kerry, intervieweur).

15 BIKILA, Gerida (11 avril 2016). « A harrowing escape from Boko Haram in Nigeria ». UNICEF. <https://www.unicef.org/stories/harrowing-escape-boko-haram-nigeria>.

Betancourt et Kashif<sup>16</sup> ont émis l'opinion que les enfants exposés à des conditions de vie difficiles, par exemple, les enfants dont les enseignants les ont endoctrinés, les enfants qui ont vu des membres de leur famille être torturés ou blessés, les rapports sexuels prématurés, la torture violente, la perpétration directe de viols violents et l'entraînement physique intense, ont le cœur endurci. Malheureusement, la plupart des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques ont d'importants problèmes moraux et développementaux, ce qui contribue à leur perte d'innocence<sup>17</sup>. Bien que le Nigéria ait incorporé la loi sur les droits de l'enfant en 2003, il ne l'a pas appliquée aux groupes armés non étatiques qui violent pour la plupart les droits de l'enfant nigérian. Le gouvernement fédéral n'a pas tenu les groupes armés non étatiques responsables de la conscription forcée d'enfants dans des conflits armés.

La loi sur les droits de l'enfant ne donne que des directives aux forces armées nigérianes et aux organismes gouvernementaux contre l'utilisation d'enfants dans les hostilités. Cependant, lorsque le Nigéria a promulgué la loi sur les droits de l'enfant, la question des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques n'était pas abordée ; par conséquent, il n'y avait aucune mention d'un groupe armé non étatique dans cette loi. Cependant, depuis 2009, date à laquelle l'insurrection a éclaté dans le nord-est du pays, le gouvernement fédéral du Nigéria n'a mentionné aucune sanction pour les groupes armés non étatiques qui engagent ces enfants dans des conflits armés<sup>18</sup>. Au lieu de punir les anciens membres de Boko Haram et ceux qui se sont volontairement rendus, le gouvernement les a amnistiés<sup>19</sup>. Le gouvernement nigérian n'a pas tenu les groupes armés non étatiques responsables des abus psychologiques dont ces enfants sont victimes dans la société, étant donné que les enfants de moins de 18 ans continuent de se développer en tant qu'êtres humains.

En 2021, le gouvernement de l'État de Borno a activement collaboré avec les commandants du JAS. L'une des déclarations de presse indiquait également que le gouvernement n'engagerait pas de poursuites ou n'intenterait aucune procédure judiciaire contre les transfuges du JAS lorsque son chef Abubakar Shakau est décédé en 2021<sup>20</sup>. Cette déclaration du gouvernement

- 
- 16 BETANCOURT, Theresa Schick et Tanveer Kashif KHAN (20 juin 2008). « The mental health of children affected by armed conflict: Protective processes and pathways to resilience ». PMCID: PMC2613765. NIHMSID: NIHMS81745. PMID: 18569183. *Int Rev Psychiatry*, n° 3, p. 317-328. DOI : 10.1080/09540260802090363.
- 17 BRIGGS, J. (2005). *Innocents lost: When Child Soldiers go to War*. New York : Basic Books, p. 43-46.
- 18 OGUNNIRAN, Iyabode (2021). « Protection of the Rights of Children Victims of Armed Conflicts in North-Eastern Nigeria Under International Humanitarian Law ». *NAUJILJ*, vol. 12, n° 1, p. 1-15.
- 19 NexTier (1<sup>er</sup> juillet 2020). « Accepting Ex-Boko Haram Fighters ». <https://nextierspd.com/accepting-ex-boko-haram-fighters/>. Consulté le 22 août 2022.
- 20 Rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies (2022). « Les enfants et le conflit armé au Nigéria », et « Les enfants et les conflits armés ». Rapport du Secrétaire général. S/2022/596, S/AC.51/2020/8 et A/76/871- S/2022/493. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/451/40/PDF/N2245140.pdf?OpenElement> . Consulté le 24 janvier 2023

de l'État de Borno laisse entendre que le gouvernement ne se soucie pas du bien-être des enfants. Si Boko Haram et ses groupes dissidents se rendent, le gouvernement les amnistiera.

L'auteure estime que la mesure prise par le gouvernement de l'État est un dangereux précédent, car elle encourage les groupes armés non étatiques à continuer de recruter des enfants. Les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques sont confrontés à de graves conséquences psychologiques, que les groupes armés non étatiques les aient enrôlés de force ou qu'ils se soient volontairement joints aux groupes armés. Malheureusement, le gouvernement n'a pas envisagé d'accorder la priorité aux effets psychologiques des conflits armés chez les enfants, en particulier ceux qui, dans le Nord, subissent la violence comme la norme.

Du côté du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'organisation a effectué diverses interventions en faveur des enfants par l'intermédiaire de son Réseau de protection de l'enfance. Ce réseau vise à secourir et à réadapter les enfants qui en sont tombés victimes, en leur fournissant des soins médicaux, des services de counseling, une éducation, une formation professionnelle et un endroit sûr où vivre. En même temps, le Réseau de protection de l'enfance veille à ce que les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques se remettent du traumatisme qu'ils ont subi. Cependant, la position de l'UNICEF a toujours été que « la meilleure façon de protéger les enfants est de leur donner les moyens de se protéger eux-mêmes »<sup>21</sup>. Le seul moyen pour les enfants de se protéger, c'est que le gouvernement leur accorde les droits nécessaires reconnus à la protection, à l'assistance et à la participation. Le gouvernement doit tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant avant toute autre considération.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement nigérian pour attirer l'attention des groupes armés étatiques et non étatiques au moyen de collaborations avec des organisations intergouvernementales, il subsiste quelques difficultés, car Boko Haram continue de recruter des enfants, et le gouvernement a un besoin urgent de faire face à la menace psychologique. L'étude vise donc à discuter des expériences douloureuses des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques et du danger psychologique de recruter des enfants dans des groupes armés non étatiques. Le document est structuré en sept parties : la conceptualisation des enfants soldats, le cadre théorique, l'histoire des enfants soldats et le processus de recrutement au Nigéria, les discussions sur les constatations, les dangers psychologiques pour les enfants soldats dans le Nord-Est, les conclusions et les recommandations.

---

21 ABODUNRIN (2022).



## MÉTHODE

L'étude a suivi une méthode qualitative pour explorer la description détaillée des phénomènes à l'aide de la technique d'échantillonnage par choix raisonné pour la collecte de données<sup>22</sup>. L'étude a recueilli des données auprès des forces armées nigérianes, du ministère des Affaires féminines et du Développement social de l'État de Borno, de la Fondation Grow Strong et d'une personne de liaison de l'UNICEF à Maiduguri. L'étude a également fait appel à la méthode d'entrevue semi-structurée pour mener des entrevues directes en personne et des entrevues téléphoniques avec des répondants clés, des entrevues approfondies et une discussion de groupe de réflexion avec les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques. En outre, la technique de l'entrevue auprès d'informateurs clés a permis à l'étude d'obtenir des informations de première main auprès d'experts bien informés sur les conflits dans l'État de Borno<sup>23</sup>. De surcroît, l'auteure de l'étude a jugé nécessaire d'avoir recours à la discussion de groupe de réflexion conformément à l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui donne aux enfants le droit de participer. De plus, les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques ont fait l'expérience de la menace psychologique et disposent d'informations de qualité sur leurs sentiments, leurs opinions, leurs idées, leurs interprétations, leur éventail de points de vue, leurs contradictions, leurs divergences de croyances, leurs expériences et leurs pratiques, surtout en tant qu'enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques. L'étude a procédé à 10 entrevues auprès d'informateurs clés et fait participer 25 enfants à la discussion de groupe de réflexion dans l'État de Borno. L'étude a permis de recueillir des données secondaires à partir de documents publiés et non publiés pertinents, tels que des articles évalués par des pairs.

L'étude a mené la discussion de groupe de réflexion dans la ville de Pulka avec des participants sélectionnés dans les camps A et B, le centre d'accueil provisoire de Bulumkutu, le camp de Hajj, le camp de Shukori et d'autres camps de transition. Les 25 enfants (dont 15 garçons et 10 filles) sont issus de la crise qui a touché les collectivités locales de la zone de gouvernement local de Pulka, Gwoza et Bama de l'État de Borno, sur la base des priorités de recherche pour discuter de la menace psychologique des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques. Les données de l'analyse ont été recueillies dans le cadre du rapport de doctorat sur le terrain de la chercheuse préparé en 2022 dans l'État de Borno. L'auteure a suivi les voies appropriées pour obtenir l'approbation de l'étude. En outre, l'étude a veillé à protéger la vie privée et la confidentialité des enfants tout en obtenant le consentement des participants par l'intermédiaire des responsables de divers camps.

22 PALINKAS, L. A., S. M. HORWITZ, C. A. GREEN, J. P. WISDOM, N. DUAN et K. HOAGWOOD (2015). Purposeful sampling for qualitative data collection and analysis in mixed method implementation research. *Administration and policy in mental health*, vol. 42, n° 5, p. 533. <https://doi.org/10.1007/s10488-013-0528-y>

23 UCLA. Section 4: Key Informant Interviews. UCLA Center For Health Policy Research. Health DATA Program – Data, Advocacy and Technical Assistance.

L'étude a mené la discussion de groupe de réflexion sous la forme d'un atelier participatif qui a adopté les méthodes qualitatives de cette technique pour explorer les informations sur les enfants soldats et la dynamique du traitement des enfants par les collectivités à leur retour. Six participants provenaient des gouvernements locaux de Pulka et de Gwoza, et les camps ont continué de connaître un afflux important de personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison de l'insécurité accrue. Les enfants choisis parmi les cas recensés d'enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques dans ces collectivités ont vécu avec des groupes armés non étatiques pendant des années.

L'étude a mené la discussion de groupe de réflexion en personne et a regroupé les enfants selon la tranche d'âge comme unité d'analyse. Par exemple, les enfants de 8 à 10 ans formaient un groupe, ceux de 11 à 15 ans un autre groupe et deux de 16 et 17 ans un troisième groupe. Les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques ont accepté de participer en raison de leur relation préexistante avec les responsables du camp, qu'ils connaissent et en qui ils avaient confiance. Par coïncidence, les responsables qui ont aidé à mener la discussion de groupe de réflexion avaient également travaillé avec diverses organisations non gouvernementales dans le nord-est du Nigéria. L'étude a recueilli des données par enregistrement en dialectes kanouri et haoussa, que la chercheuse a ensuite transcrites en anglais.

L'étude a fait appel à un preneur de notes, à un animateur et à un technicien ; le preneur de notes a observé le groupe et a rédigé les notes sans interagir avec le groupe. Il a établi la façon dont les enfants ont fait des commentaires, et l'animateur a géré le rythme et encouragé les participants à s'exprimer. Le technicien était chargé de l'enregistrement et de la transcription en anglais. L'étude a mené la discussion de groupe de réflexion sur 3 jours, et chaque séance quotidienne a duré 60 minutes, pour permettre aux enfants de se détendre et pour ne pas les envahir de questions.

Dans le cadre de l'étude, la chercheuse a posé aux enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques des questions qui évaluaient leurs expériences pendant leur captivité, le danger psychologique du recrutement forcé et volontaire d'anciens enfants soldats, et leur expertise sur la façon dont les membres de la collectivité les acceptent. En outre, elle leur a demandé comment les ONG et d'autres parties les aident ou répondent à leurs besoins, et si l'adoption par le gouvernement de la loi sur la protection de l'enfance a entraîné des changements dans leur situation. L'auteure de l'étude a mené la discussion de groupe de réflexion participative sur la base des questions développées. L'étude a remplacé les vrais noms des participants à la discussion de groupe de réflexion et d'autres informateurs clés pertinents par des pseudonymes afin de protéger leur identité, de respecter leur vie privée et de permettre aux répondants de s'exprimer sur le sujet sans restriction. Les personnes interrogées dans le cadre de la discussion de groupe de réflexion souhaitaient garder l'anonymat pour des raisons

de sécurité. Parallèlement, certains informateurs clés ont préféré ne pas mentionner leur nom. Par conséquent, l'étude ne mentionnait pas les noms des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques répondants.

## CONCEPTUALISATION DES ENFANTS SOLDATS

Haer et Böhmelt<sup>24</sup> ont défini les enfants soldats comme suit : « personnes âgées de moins de 18 ans associées à des groupes armés, qu'ils soient des acteurs étatiques ou non étatiques, exerçant activement des rôles de combattants et de non-combattants, notamment la pose de mines et d'explosifs ; l'éclairage, l'espionnage, le rôle de leurres, de messagers ou de gardes ; la formation, les exercices militaires ou d'autres préparations ; les fonctions logistiques et de soutien, le bricolage, la cuisine et le travail domestique ; et l'esclavage sexuel ou les autres formes de recrutement à des fins sexuelles. »

En outre, la déclaration des Principes de Paris<sup>25</sup> de 2007 définit l'enfant soldat comme « toute personne âgée de moins de 18 ans qui est ou a été associée à une force ou à un groupe armé dans des rôles de combattants ou de non-combattants, comme des cuisiniers ou des porteurs, ou à des fins sexuelles ». La définition de l'enfant adoptée pour cette étude est celle de la loi sur les droits de l'enfant promulguée en 2003, qui définit un enfant comme toute personne âgée de moins de 18 ans.

## CADRE THÉORIQUE

Albert Bandura a proposé la théorie de l'apprentissage social en 1977, basée sur la pensée comportementale qui examine les processus de pensée internes et externes<sup>26</sup>. Bandura a suggéré d'étudier le caractère humain dans un contexte social plutôt qu'en laboratoire. La théorie voit l'importance de l'apprentissage par observation et de la communication (verbale et non verbale) pour les enfants et leur développement par l'apprentissage social. La méthode a déterminé que les enfants imitent ceux qui les entourent par l'observation, l'attention, la rétention, la reproduction et la motivation.

La théorie explique en outre qu'une personne formule des idées sur les récompenses et les punitions probables avant de se livrer au comportement observé. L'étude a utilisé les réactions

24 HAER, Roos et Tobias BÖHMELT (2016). « 'The impact of child soldiers on rebel groups' fighting capacities ». *Conflict Management and Peace Science*, vol. 33, n° 2 (avril 2016), p. 153-173.

25 BUREAU DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LES ENFANTS ET LES CONFLITS ARMÉS. Recrutement et utilisation d'enfants. <https://childrenandarmedconflict.un.org/fr/six-grave-violations/recrutement/>. Consulté en février 2023.

26 SMITH, Mark. A (2020). « Social Learning and Addiction ». *Behavioural Brain Research*, vol. 398, 1<sup>er</sup> février 2021, 112954. Department of Psychology, Davidson College, Davidson, NC, 28035, États-Unis. <https://doi.org/10.1016/j.bbr.2020.112954>.

des autres pour élaborer les règles implicites appliquées dans les situations comparables à l'avenir. Par conséquent, l'apprentissage se fait souvent par l'expérience directe, les personnes apprenant un code de conduite pour des comportements plus complexes que l'action spécifique observée. Ainsi, les enfants adoptent un comportement violent parce que leurs expériences directes et indirectes leur donnent à penser que les récompenses souhaitées, et non les sanctions négatives, en seront le résultat ou la réaction attendus<sup>27</sup>.

Par conséquent, l'apprentissage par observation et le renforcement sont deux des processus les plus critiques dans l'apprentissage du comportement agressif. Les personnes avec qui les enfants ont des contacts intimes et fréquents, et celles dont le pouvoir social est plus élevé, sont celles que les enfants sont les plus susceptibles d'observer et d'imiter en ce qui concerne ces traits comportementaux. Par conséquent, l'apprentissage se fait souvent par les interactions avec d'autres personnes importantes. Les enfants sont plus susceptibles de reproduire ce qu'ils observent chez une ou plusieurs personnes auxquelles ils s'identifient fortement ou qu'ils connaissent et qui manifestent leur approbation à l'égard de leurs actes. La théorie a révélé que les enfants peuvent prendre pour modèle des hommes adultes qui commettent des actes de violence, et que la familiarité influence davantage les garçons que les filles<sup>28</sup>.

Les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques en sont un bon exemple : les groupes armés non étatiques ont torturé et forcé ces enfants à tuer et à violer, et certains d'entre eux ont perdu toute empathie pour la vie humaine en raison de l'environnement violent qu'ils ont connu. Les garçons sont plus susceptibles de reproduire ce comportement de ceux qui les entourent. L'un des répondants du ministère du Développement de l'enfant a raconté l'histoire d'un enfant précédemment associé aux groupes armés non étatiques. Le répondant a raconté l'histoire d'un garçon qui avait réintégré sa famille dans la ville de Maiduguri après avoir suivi le programme de déradicalisation au camp de Bulumkutu, et qui a rechuté et tué sa mère et sa sœur. Cela montre le danger psychologique auquel les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques font face.

Dans une célèbre étude réalisée par Albert Bandura en 1961, l'auteur a étudié des enfants de l'école maternelle de l'Université Stanford à l'aide d'une poupée nommée « Bobo ». Au cours de cette étude, les enfants ont observé les chercheurs agir de manière agressive envers la poupée. Par la suite, lorsque les enfants étaient seuls avec la poupée, après avoir observé

---

27 RAKOVEC-FELSE, Zlatka (2014). Domestic Violence and Abuse in Intimate Relationships from Public Health Perspective. *Health Psychol Res.* 6 novembre, vol. 2, n° 3, p. 1821. Récupéré dans : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4768593/>. Consulté le 24 janvier 2023.

28 CUMMING, A. J. (2014). The Influence of Person Familiarity on Children's Social s Social Information Processing. UNLV Theses, Dissertations, Professional Papers, and Capstones 8-1-2013. Récupéré dans : <https://digitalscholarship.unlv.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2926&context=thesesdissertations>.

des comportements violents, ils les ont reproduits envers d'autres jouets<sup>29</sup>. Ainsi, l'étude d'Albert Bandura montre dans quelle mesure les enfants peuvent copier ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent ou ce dont ils sont témoins.

Bien que la théorie se concentre sur les enfants, elle n'ignore pas le rôle des enseignants, des parents et des personnes âgées dans la vie des enfants. La théorie les encourage à être des modèles pour les enfants et à s'engager dans leur processus d'apprentissage du comportement. Ainsi, la théorie explique les schémas d'interaction qui favorisent la violence : lorsque Boko Haram expose les enfants à la violence dès l'adolescence, les enfants peuvent considérer la violence comme un mode de vie habituel. Encore une fois, Boko Haram forme des enfants à imiter des actes violents pour qu'ils se voient comme de futurs djihadistes.

Malgré les critiques de Skinner (1980) et de Berk (2014)<sup>30</sup> selon lesquelles la théorie sous-estime la contribution de l'enfant à son développement et n'explique pas pourquoi elle récompense ou punit certains comportements, le point de vue de Bandura reste valide, parce que la personnalité de l'enfant peut se développer par l'apprentissage. Cependant, Bandura ne souscrit pas à l'approche comportementaliste stricte de Skinner concernant le développement de la personnalité, parce qu'il estime que la pensée et le raisonnement sont des éléments essentiels de l'apprentissage. En revanche, Skinner pense que l'environnement détermine à lui seul le comportement. D'autres théoriciens de la biologie ont critiqué la théorie de Bandura en se basant sur l'idée qu'elle ignore les états biologiques et les réponses du système nerveux autonome. Il est de fait que certains comportements et certaines réponses sont non seulement acquis, mais aussi partiellement hérités. Durkin (1995) a également critiqué le caractère trop artificiel de l'expérience de la poupée Bobo<sup>31</sup>. Nous pouvons cependant encore dire que la réponse des enfants aux événements environnementaux dépend de leur capacité à comprendre différentes émotions et les différentes méthodes d'autorégulation qui peuvent les aider à faire face à des situations difficiles.

En outre, la croissance développementale des enfants diffère selon que l'enfant qui grandit dans un environnement violent voit ses comportements psychologiquement affectés dans son approche des circonstances de la vie ; même si ces enfants ne regardent pas de films violents, ils peuvent néanmoins agir violemment par rapport à ceux qui grandissent dans une atmosphère de paix et de tranquillité. Les expériences et le langage corporel des enfants précédemment

---

29 CHERRY, Kendra (16 mars 2020). « What the Bobo Doll Experiment Reveals About Kids and Aggression ». <https://www.verywellmind.com/bobo-doll-experiment-2794993>. Consulté le 23 janvier 2023.

30 SKINNER, B. F. (1980). « Selections from Science and Human Behaviour ». Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press ; BERK, L. E. (2014). « Development through the lifespan ». 6e éd. Boston: Pearson.

31 DURKIN, K. (1995). « Developmental Social Psychology: From Infancy to Old Age ». Wiley Blackwell..

associés aux groupes armés non étatiques interrogés ont révélé le danger de grandir dans un milieu propice à la violence. Par exemple, les résultats montrent que 23 des 25 participants à la discussion de groupe de réflexion étaient atteints d'un TSPT grave ou léger<sup>32</sup>.

## HISTOIRE DES ENFANTS SOLDATS ET PROCESSUS DE RECRUTEMENT AU NIGÉRIA

Le recrutement des enfants soldats a débuté sous la direction d'Ustaz Mohammed Yusuf, un ancien chef de Boko Haram qui a commencé à attaquer le gouvernement de l'État et a mené un soulèvement politique violent en 2009. Selon les médias, il aurait recruté des mendiants de l'école coranique, également connus sous le nom d'Almajiris, à Maiduguri, qui se sont joints au groupe dans la lutte contre l'État nigérian. Malheureusement, après la mort de Yusuf, Abu Bakr Shekau a pris les rênes et a utilisé des enfants comme dispositifs explosifs de circonstance emportés (HBIED) avant sa mort. Récemment, la faction de Boko Haram Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati Wal-Jihad (JAS) et la Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (PAOEI) ont non seulement recruté des enfants comme combattants, mais aussi formé ces enfants pour qu'ils leur succèdent en tant que futurs djihadistes<sup>33</sup>.

Ces derniers temps, le modus operandi du JAS et de la PAOEI est l'enlèvement d'écoliers ; certaines des filles enlevées sont mariées de force, et ces enfants donnent naissance dès l'âge de 12 ans à des enfants des membres de Boko Haram, qui, après six mois, mettent à nouveau les mères enceintes pour donner naissance à d'autres bébés<sup>34</sup>. Boko Haram forme ces bébés pour en faire les insurgés de la génération future, tout en attirant les Almajiris grâce à des programmes d'aide sociale, comme des denrées alimentaires, des motos et des tricycles, et leur promettant, entre autres, la sécurité garantie pour leur famille. Boko Haram a tué les parents de ceux qui ont refusé de se joindre au groupe armé, sous leurs yeux, semant la peur et la panique parmi les autres enfants. Jamil (pseudonyme), un ancien enfant soldat, avait ceci à dire :

*« L'informateur de Boko Haram connaît tous ceux qui vivent dans chaque collectivité. Boko Haram m'a forcé à choisir ; soit je me joins à eux, soit ils tuent mes parents. »*

32 Discussion de groupe de réflexion avec les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques, bureau de la Fondation Grow Strong, Maiduguri, État de Borno, 23-26 juin 2022.

33 MALIK, Samuel et Ojewale OLUWOLE. « Children on the battlefield: ISWAP's latest recruits ». 10 mars 2022 <https://issafrica.org/iss-today/children-on-the-battlefield-iswaps-latest-recruits>.

34 MUSA, C. (3 juin 2022). The Military and Child Soldiers in Borno State, Operation Hadin Kai Headquarters, Maiduguri, Borno State. (P. H. Kerry, intervieweur)

## DISCUSSION SUR LES CONSTATATIONS

Le sujet de préoccupation de cette étude est celui des anciens enfants soldats qui ont subi des conséquences psychologiques plus graves. Malheureusement, certaines filles, dont certaines avaient à peine 12 ans, libérées par les forces militaires nigérianes ont déclaré avoir accouché avant terme, souffert de graves problèmes de santé néonataux, de prééclampsie, d'anémie, de MST (maladies sexuellement transmissibles) et accouché de bébés ayant un faible poids à la naissance. De jeunes filles précédemment associées aux groupes armés non étatiques ont accouché dans les camps de Boko Haram et développé une fistule vésico-vaginale. Heureusement, les forces armées ont libéré certains de ces enfants, et ce problème de santé a pu faire l'objet d'un traitement<sup>35</sup>.

*« Lorsque nous avons libéré certains des enfants, nous avons remarqué que quatre filles âgées d'à peine 12 ans avaient des enfants et avaient besoin de soins médicaux en raison de l'état dans lequel nous les avons trouvées. Nous avons dû les emmener rapidement à l'hôpital militaire<sup>36</sup>. »*

Selon la déclaration ci-dessus du représentant du Joint Investigation Centre de l'opération HADIN KAI (Maiduguri), le médecin a traité quatre filles atteintes d'une fistule vésico-vaginale et d'autres maladies.

Il est inquiétant de constater que les responsables gouvernementaux ont réparti des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques mentalement instables dans le Centre d'accueil provisoire de Bulumkutu, le camp de Hajj et le camp de Shukori sans aucune base désignée disposant des conseils et des soins psychologiques et psychospirituels dont ces enfants ont besoin. La déclaration confirme la question de la négligence des responsables des différents camps soulevée par les participants pendant la discussion de groupe de réflexion. Au cours de la discussion de groupe de réflexion, des garçons âgés de 11 à 17 ans ont fait état de cas d'enfants mentalement instables dans les camps.

Surtout, les professionnels en neuropsychiatrie qui visitent les centres n'ont peut-être pas le temps d'étudier les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques, puisqu'ils ne vivent pas dans ces camps. Les experts en neuropsychiatrie ne peuvent pas mesurer les symptômes de dépression, d'anxiété, de TSPT et de difficultés psychologiques générales et le fonctionnement quotidien des anciens enfants soldats dans ces camps sans en avoir le temps. Cela s'explique par le fait que les enfants qui ont subi une altération de leur humeur et de leur cognition peuvent ne pas avoir de médecins professionnels disponibles lorsque des

35 MUSA, C. (3 juin 2022). The Military and Child Soldiers in Borno State, Operation Hadin Kai Headquarters, Maiduguri, Borno State. (P. H. Kerry, intervieweur).

36 AZUIKPE, O. (3 juin 2022). Child soldiers and the Military. Joint Intelligence Centre, Operation Hadin Kai, Maiduguri, État de Borno. (P. H. Kerry, intervieweur).



symptômes d'hyperexcitation surviennent chez eux. De plus, au sein du gouvernement de l'État, ces enfants sont laissés dans le camp sans soins médicaux appropriés pour les aider à gérer ces symptômes. Au lieu de cela, le médecin peut donner aux enfants un diagnostic général en raison du manque de temps. Voici ce qu'Aliyu (pseudonyme), un responsable de camp, a dit :

*« Le gouvernement ne peut se permettre d'amener des médecins au camp que de temps en temps, parce que l'État doit payer généreusement ces spécialistes, et les responsables du gouvernement de l'État ne sont pas prêts à dépenser autant d'argent. »*

En outre, les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques ont déjà connu des cas de rechute dans la collectivité, malgré l'assistance psychologique fournie par le gouvernement après leur retour. Un répondant anonyme du ministère des Affaires féminines à Abuja, au Nigéria, a affirmé que certains responsables de l'État réintègrent les enfants dans la collectivité sans examen médical approprié. Il a raconté qu'un jeune homme âgé de 14 à 17 ans avait tué sa mère et sa sœur, et que les forces militaires l'avaient capturé. L'histoire n'est peut-être pas loin de la vérité, car en 2021, le gouvernement de l'État de Borno a fermé cinq camps de personnes déplacées internes à Maiduguri et a relocalisé les personnes déplacées. Le gouvernement ne peut peut-être pas soutenir le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des personnes déplacées, y compris les enfants. Le programme de déradicalisation, de réadaptation et de réinsertion (DRR) a commencé par le programme de l'opération militaire nigérienne Couloir de sécurité (Safe Corridor), établi en septembre 2015 et visant à déradicaliser, réadapter et réinsérer les membres repentis de Boko Haram<sup>37</sup>.

La relocalisation des camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays est risquée, car elle peut laisser la place à la négligence, en particulier pour les enfants. Lorsque les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques sont recrutés de nouveau par négligence de la part de l'État, l'incidence de la conscription renouvelée double, quel que soit le programme de désarmement, de réinsertion ou de réadaptation qu'ont suivi les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques dans les camps. Les conséquences émotionnelles des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques comprennent les sautes d'humeur, les préoccupations, les pensées suicidaires et la peur. Cependant, les expériences et l'environnement de l'enfant jouent un rôle crucial dans les traits de développement de l'enfant<sup>38</sup>. Malheureusement, les enfants nés dans les camps de

---

37 UGWUEZE, M. I., E. C. Ngwu et F. C. Onuoha (2021). Operation Safe Corridor Programme and Reintegration of Ex-Boko Haram Fighters in Nigeria. *Journal of Asian and African Studies*, vol. 57, n° 6.

38 Healthy Children (s.d.). Inheriting Mental Disorders. <https://www.healthychildren.org/English/health-issues/conditions/emotional-problems/Pages/Inheriting-Mental-Disorders.aspx>.

Boko Haram ont tendance à devenir violents, y compris ceux qui sont enlevés et ceux qui se sont volontairement joints au groupe après avoir suivi un entraînement rigoureux<sup>39</sup>. Dans un entretien avec l'un des directeurs des institutions pour la paix et les conflits, Ochugu a dit ceci :

*« Il y a des générations d'enfants nés au combat, et ces enfants sont associés aux groupes extrémistes, formés pour devenir des combattants ; tout ce qu'ils ont connu, c'est la culture de la violence. »*

## DANGERS PSYCHOLOGIQUES POUR LES ENFANTS SOLDATS DANS LE NORD-EST DU NIGÉRIA

Les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques font face aux conséquences de troubles psychologiques. Au cours de la discussion de groupe de réflexion, d'anciens enfants soldats ont révélé que des médecins rendaient parfois visite aux enfants pour évaluer leur état mental. Cependant, les professionnels en neuropsychiatrie envoient les enfants chez qui ils découvrent un problème de santé mentale critique à l'hôpital neuropsychiatrique de Maiduguri pour admission. Cette affirmation a été corroborée par l'un des fonctionnaires de l'État interrogé ; voici ce qu'il a dit :

*« Ce n'est pas vrai que les enfants atteints de troubles mentaux ne sont pas pris en charge ici, dans le camp. Le gouvernement de l'État avait emmené les enfants dont les cas étaient graves du camp vers un hôpital neuropsychiatrique ici à Maiduguri pour l'administration d'un traitement efficace. »*

Dans les différents camps, les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques non seulement subissent des mauvais traitements du point de vue de leur situation de survivants qui vivent au jour le jour, mais doivent également faire face au viol d'agresseurs violents qui vivent avec eux dans le même camp. Au cours de la discussion de groupe de réflexion, deux filles interrogées ont corroboré cette affirmation.

*« Un homme dans le camp m'a violée, et quand je suis allée le dénoncer aux responsables du camp, le responsable m'a dit de me taire. Rien de nouveau. Après tout, je viens d'un camp de Boko Haram ; ma vie est inutile. »*

La seconde répondante n'a pas pu retenir ses larmes en disant qu'elle avait aussi été victime d'agressions sexuelles par des hommes dans le camp, et personne ne faisait rien à ce sujet, puisque c'est la norme.

---

39 OCHUGU, M. Directeur, Institute for Peace and Conflicts Resolution, Abuja. (P. H. Kerry, intervieweur). 5 juillet 2022.

Compte tenu du sort des anciens enfants soldats, il est essentiel d'affirmer que l'éducation joue un rôle central non seulement pour ceux qui se trouvent dans les camps, mais aussi pour les enfants en général. Un enfant qui sait qu'il peut signaler tout comportement anormal qui le vise sonnera l'alarme même si personne ne veut l'écouter. La culture du silence a rendu de nombreux enfants psychologiquement naïfs et intimidés.

La croyance religieuse du Nord veut que les enfants n'aient aucun droit même s'ils ne sont pas d'accord avec un adulte ; les parents peuvent punir l'enfant s'il les offense. Ainsi, tout ce que les adultes demandent à l'enfant de faire, l'enfant doit faire sans poser de questions.

Les constatations de la discussion de groupe de réflexion indiquent que les groupes armés non étatiques recrutent de force la plupart des filles âgées de 11 à 15 ans dans les groupes armés en les menaçant de tuer leurs parents. Certaines participantes ont déclaré que les leaders de Boko Haram sont ensuite revenus pour payer leur dot. Il est essentiel de préciser que cinq filles sur dix ont confirmé avoir été enlevées de force à un jeune âge lors d'attaques dans leurs villages et mariées aux membres du groupe armé ; trois filles ont déclaré avoir rejoint les rangs en raison d'intimidations, de menaces de mort et de peurs excessives, et le groupe armé non étatique a enlevé les deux autres. Les filles ont pour la plupart vécu des expériences négatives de mariage forcé à partir de l'âge de 12 ans, selon la faction des groupes armés qui les ont enlevées. Dans le même temps, certaines filles qui ont accouché dans les camps de Boko Haram ont connu des complications à l'accouchement sans avoir accès aux infrastructures de santé. De plus, les constatations montrent qu'il n'existe pas de camp spécial pour les enfants dans l'État de Borno, car les responsables gouvernementaux ont réparti des enfants soldats atteints de troubles mentaux dans les trois centres, le Centre d'accueil provisoire de Bulumkutu, le camp de Hajj et le camp de Shukori. Parallèlement, des professionnels en neuropsychiatrie visitent les centres de temps à autre.

En revanche, les garçons de 11 à 17 ans ont déclaré que les principales causes du recrutement d'enfants dans le groupe armé étaient le recrutement forcé, l'analphabétisme, la tromperie et le manque de sensibilisation. Notamment, la méthode de recrutement des garçons utilisée par Boko Haram est la tromperie. Boko Haram a trompé les garçons en leur disant qu'ils auraient de nombreuses épouses au paradis s'ils mouraient pendant la bataille contre les infidèles, et les filles avaient aussi la garantie d'avoir leur place au paradis. Certains enfants jouent plusieurs rôles différents, notamment celui d'informateurs, car les enfants sont considérés comme moins suspects si les gens les remarquent. Boko Haram a utilisé les filles comme dispositifs explosifs de circonstances emportés pour commettre des attentats-suicides à l'aide d'engins improvisés ; ce faisant, elles se sont suicidées et ont tué d'autres personnes, pensant qu'elles le faisaient pour une noble cause. Certains enfants qui ont participé à la discussion de groupe de réflexion ont décrit ce qu'ils ont vécu lorsqu'ils étaient dans la forêt avec Boko Haram :

*« Boko Haram a envoyé des filles de 9 à 13 ans, piégées de bombes, et leur a dit qu'elles étaient des martyres et que lorsqu'elles se sacrifieraient, Allah les accueillerait au paradis avec joie. Nous n'avons plus rien vu ni entendu au sujet de certaines de ces filles. »*

Dans le cadre de la discussion de groupe de réflexion, l'auteur a constaté que certains des enfants se sont joints aux groupes armés et ont obéi à leurs ordres en raison des pressions subies, pour s'assurer que Boko Haram ne fasse pas de mal à leurs parents gardés en captivité. De plus, Boko Haram a entraîné des garçons âgés de 9 à 15 ans à devenir des combattants dans leurs camps. Certains enfants se sont joints aux groupes armés non étatiques parce qu'ils croyaient que le gouvernement était responsable de la mort de leurs parents et donc utilisé ce moyen pour se venger. L'un des répondants a confirmé cette affirmation.

*« Au début, j'étais en colère contre le gouvernement, parce qu'il avait laissé Boko Haram tuer mes parents sans protéger mon village. Alors, quand j'ai eu l'occasion de me joindre à Boko Haram, j'en ai profité. Bien que je regrette mes actes aujourd'hui, j'en subis maintenant les conséquences, parce que les personnes que j'ai tuées m'ont blessé. Quand je ferme les yeux, je les vois. J'ai peur de rester seul. »*

Un autre répondant que Boko Haram avait recruté de force a déclaré :

*« J'ai mal à cause des blessures qui m'ont été infligées ; Boko Haram m'a forcé à prendre les armes, j'ai dû le faire, sinon Boko Haram m'aurait tué. En ce moment, mon passé me fait mal, et pour pouvoir dormir, le médecin m'a donné [des pilules], parce que je ne peux pas dormir naturellement. De temps en temps, je souffre de dépression quand je me souviens des événements horribles que j'ai vécus. »*

Il est important de noter que les dimensions psychologiques des traumatismes que subissent les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques sont épouvantables. Vingt-trois des vingt-cinq enfants qui ont participé à la discussion de groupe de réflexion ont confirmé que les enfants âgés de 11 à 17 ans recrutés de force par des groupes armés non étatiques présentaient un problème psychologique ou un autre. Douze participants vivent sous médicaments pour dormir la nuit à cause d'horribles cauchemars. Trois enfants qui se sont enrôlés volontairement affirment qu'ils ne présentent aucun symptôme. Malgré la menace, Boko Haram et ses factions recrutent toujours des enfants, en particulier dans les zones de gouvernement local d'Abadam, Marte, Askira/Uba, Guzamal, Goza, Bama, Konduga, Damboa et Kukawa, et dans certains endroits autour de la zone forestière de Sambisa, dans l'État de Borno où se trouvent les bastions de Boko Haram. Le groupe armé utilise des moyens financiers pour gérer ses activités quotidiennes, ce qui aurait normalement été impossible<sup>40</sup>.

40 Abdulgani: B. (2022). The Tactics Boko Haram Used to Loin children. (P. H. Kerry, Interviewer). June 2.

Le commandant de secteur de la Force d'intervention civile conjointe à Maiduguri a corroboré l'affirmation ci-dessus. Voici ce qu'il dit :

*« Boko Haram donne aux parents des enfants qu'ils recrutent des programmes d'aide sociale, par exemple, une somme de 5 000 nairas et des bicyclettes en échange. En contrepartie, les parents permettent à Boko Haram de recruter leurs enfants pour en faire des informateurs. »*

Bien que certains enfants se soient joints à la secte pour acquérir les manières et le sentiment de respect dont les groupes armés jouissaient dans les endroits sous leur contrôle, ils l'ont également fait pour se conformer et céder à la pression des pairs. Certains enfants ont cru ce que les groupes armés leur ont dit sur les injustices commises par le gouvernement ; ils avaient donc plus à gagner en luttant contre le gouvernement.

Le groupe armé non étatique a recruté des garçons qui ont brutalement tué leurs amis qui s'opposaient à leur adhésion au groupe, faisant d'eux un exemple public et instillant la peur. Les autres garçons qui ne se joignent pas au groupe subissent le même sort. Jusqu'à présent, d'après la discussion de groupe de réflexion, Boko Haram n'a libéré aucun de ces enfants ; soit ils ont été libérés par les forces armées dans le cadre de raids, soit ils se sont échappés pendant des attaques. Les ONG comme l'UNICEF et d'autres organisations ont contribué à secourir des enfants. D'après la discussion, la stigmatisation des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques, qui a contribué à nuire psychologiquement à la santé mentale des enfants, continue de susciter des inquiétudes.

Bien que certains dirigeants communautaires et anciens du camp aient été d'un soutien incroyable et leur aient même accordé la priorité à leur soutien dans certains cas, certaines familles et collectivités locales les rejettent à leur retour, et ils doivent aller ailleurs. Quant aux filles, les membres des collectivités les ont cataloguées comme épouses de Boko Haram. Par conséquent, certains enfants sont retournés à Boko Haram, et certains garçons ont recheté et tué des membres de leur famille. Les psychiatres traitent certains anciens enfants soldats atteints de troubles psychologiques, qui font encore des cauchemars. L'idée que le gouvernement n'a pas établi de loi contre les groupes armés non étatiques pour les infractions commises contre des enfants nigériens est une raison pour laquelle le groupe armé non étatique continue de recruter et d'utiliser des enfants soldats à chaque occasion, estimant que le gouvernement ne peut pas les punir.

Les États BAY (Borno, Adamawa et Yobe) ont promulgué la loi sur les droits de l'enfant ; la différence, c'est que les gouverneurs du Nord étaient en désaccord avec les principes de la loi sur les droits de l'enfant. En conséquence, le gouvernement a modifié certaines directives de la loi sur les droits de l'enfant et l'a rebaptisée loi sur la protection de l'enfance. Cependant,

les gouvernements des différents États doivent respecter strictement la loi sur la protection de l'enfance qu'ils ont signée, en particulier les États BAY. La loi sur la protection de l'enfance évitera aux enfants de devenir victimes des groupes armés étatiques et non étatiques. Les divers gouvernements doivent, par nécessité, sanctionner les contrevenants à la loi sur les droits de l'enfant et accorder une attention médicale spéciale aux enfants qui ont été victimes des groupes armés non étatiques.

## CONCLUSIONS

L'étude a présenté à son lectorat les dommages émotionnels et psychologiques que les groupes armés non étatiques ont infligés aux enfants dans le Nord depuis que la crise s'est prononcée en 2009. L'étude reconnaît en outre que la conscription forcée d'enfants dans des groupes armés viole les normes morales, éthiques et juridiques internationales et constitue un crime de guerre. Toutefois, elle fait observer qu'au Nigéria, il n'existe pas de loi prévoyant des sanctions pour les groupes armés non étatiques. Même lorsque les forces militaires capturent certains membres des groupes armés non étatiques, le gouvernement leur accorde l'amnistie par l'intermédiaire du programme de déradicalisation, de réadaptation et de réinsertion (DRR). Le gouvernement de l'État n'a pas fourni de soins médicaux adéquats aux anciens enfants soldats qui ont été témoins ou victimes de torture ou qui ont perdu des membres de leur famille.

Les recherches ont révélé les stratégies utilisées par Boko Haram, le JAS, la PAOEI et Ansaru pour recruter des enfants, les diverses raisons pour lesquelles les enfants se joignent aux groupes meurtriers et la menace psychologique que cela a causée à l'État et au Nigéria, qui ont affecté le développement et le bien-être des enfants. L'étude a conclu que les États du Nord-Est devraient appliquer la loi sur les droits de l'enfant, rebaptisée loi sur la protection de l'enfance par les États du Nord, afin d'empêcher Boko Haram et les autres contrevenants aux droits de l'enfant de recruter des enfants soldats. Par conséquent, les résultats du travail sur le terrain proposent quatre réponses susceptibles de réduire le recrutement.

## RECOMMANDATIONS

1. Le gouvernement de l'État de Borno devrait procéder à une évaluation psychiatrique des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques de temps à autre en créant des centres dotés d'unités de counseling psychologique et psychospirituel.
2. Le gouvernement de l'État de Borno devrait mettre en place des programmes de réconciliation à l'intention des dirigeants communautaires, des enseignants islamiques et des chefs de village qui ont des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques maintenant adultes. Le processus apportera une guérison physique et

spirituelle aux enfants. Le gouvernement devrait qualifier ce processus d'« acceptation sociétale des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques ». Les collectivités, les villages, les villes et les familles doivent accepter les enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques et éviter le ressentiment et le rejet dans le processus de réinsertion.

3. Le gouvernement de l'État devrait favoriser une prise de conscience continue des risques de l'adhésion aux groupes armés au moyen d'émissions de radio en haoussa et en kanouri, car bon nombre des enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques appartiennent aux groupes ethniques haoussa et kanouri.
4. Le gouvernement de l'État devrait établir des camps réservés strictement aux enfants précédemment associés aux groupes armés non étatiques mentalement instables, dans lesquels des professionnels en neuropsychiatrie surveillent l'état de santé, la scolarité et le bien-être des enfants.

*Mme Kerry est chargée de recherche au Centre for Strategic Research and Studies (CSRS) du National Defence College Abuja au Nigéria. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences (avec distinction) en sciences politiques de l'Université de Lagos au Nigéria, d'une maîtrise en administration stratégique et sécuritaire (MASSA) de l'École d'études supérieures de l'Académie de défense du Nigéria, à Kaduna, au Nigéria, d'une maîtrise en relations internationales et en diplomatie de l'Université Baze, à Abuja, et elle est actuellement doctorante à l'Université Nile au Nigéria. Ses intérêts de recherche couvrent, entre autres, les relations internationales, la cybersécurité, la migration, l'analyse de mégadonnées, la sécurité et les études stratégiques, la sécurité des enfants et les enfants dans les conflits armés.*



L'institut Dallaire  
pour les enfants, la paix et la sécurité

Université Dalhousie  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
Canada B3H 4R2

dallaireinfo@dallaireinstitute.org  
Numéro de téléphone: 1 902 494 6637  
www.dallaireinstitute.org

Numéro d'enregistrement  
d'organisme de bienfaisance:  
BN88680 6561 RR0001

